

DOCUMENT RESUME

ED 111 213

FL 007 080

AUTHOR Pohl, Jacques
 TITLE Trente ans d'etudes sur les parlers francais de Belgique, 1945-1975 (Thirty Years of Studies on French Usage in Belgium, 1945-1975).
 INSTITUTION Universite Libre de Bruxelles (Belgium). Institut de Phonetique.
 PUB DATE Mar 75
 NOTE 94p.; For related document, see ED 101 576; from Rapport d'activites de l' institut de Phonetique; in Franch
 EDRS PRICE MF-\$0.76 HC-\$4.43 Plus Postage
 DESCRIPTORS Bibliographic Citations; *Bibliographies; Descriptive Linguistics; *Dialect Studies; *French; *Language Research; Language Usage; Language Variation; Reference Materials; *Regional Dialects; Research Tools
 IDENTIFIERS *Belgium

ABSTRACT

This is a report on the different types of studies of the regional varieties of French that have been carried out in Belgium from 1945 to the present. The majority of the studies have been done by Belgians, and have to do with regional varieties of French spoken in Belgium. Some, however, examine African or American varieties. Chapter 1 deals with the normative or prescriptive studies. These include investigations of lexical and semantic items and have chiefly concentrated on measuring the difference between "Belgian" usage and "correct" French as judged primarily by the literary language. Chapters 2 and 3 discuss the descriptive studies which deal with lexical and semantic problems, or with grammatical and phonetic problems. Chapter 4 is dedicated to the studies that are indirectly related to Belgian varieties of French, including historical investigations and relevant literary studies. Chapter 5 refers to studies that are of a more sociological nature. In each chapter, brief discussions of the material accompany the listing of the works. The author's name and the date of publication are included. An extensive bibliography concludes the report. (CLK)

 * Documents acquired by ERIC include many informal unpublished *
 * materials not available from other sources. ERIC makes every effort *
 * to obtain the best copy available. nevertheless, items of marginal *
 * reproducibility are often encountered and this affects the quality *
 * of the microfiche and hardcopy reproductions ERIC makes available *
 * via the ERIC Document Reproduction Service (EDRS). EDRS is not *
 * responsible for the quality of the original document. Reproductions *
 * supplied by EDRS are the best that can be made from the original. *

ED111213

UNIVERSITE LIBRE
DE BRUXELLES



U S DEPARTMENT OF HEALTH,
EDUCATION & WELFARE
NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION

THIS DOCUMENT HAS BEEN REPRO-
DUCED EXACTLY AS RECEIVED FROM
THE PERSON OR ORGANIZATION ORIGIN-
ATING IT. POINTS OF VIEW OR OPINIONS
STATED DO NOT NECESSARILY REPRE-
SENT OFFICIAL NATIONAL INSTITUTE OF
EDUCATION POSITION OR POLICY

**RAPPORT D'ACTIVITES
DE L'INSTITUT DE PHONETIQUE**

FL 00 7080

R.A. 9/1
Septembre 1974
Mars 1975

INSTITUT DE PHONETIQUE
Avenue Franklin D. Roosevelt, 50
B. 1050 BRUXELLES — BELGIQUE
Tél. : 649.00.30 - Ext. 2010

I N T R O D U C T I O N

On trouvera dans notre neuvième Rapport d'Activités une description succincte des travaux entrepris de septembre 1974 au mois de mars 1975 par les collaborateurs de l'Institut.

Les résultats recensés dans ces pages seront considérés comme préliminaires; ils doivent normalement être publiés ailleurs sous leur forme définitive.

M. WAJSKOP

Publié avec l'aide financière du Ministère de l'Education Nationale et de la Culture Française.

TABLE DES MATIERES

| | |
|---|----|
| Personnel | 6 |
| -Trente ans d'études sur les parlers français de Belgique. (1945-1975) Jacques POHL | 9 |
| - Eléments pour une théorie de l'intonation. Philippe MARTIN | 97 |

INSTITUT DE PHONETIQUE

Créé en 1962

Président du Conseil
M. Pierre RIJLANT

Directeur de l'Institut
M. Max WAJSKOP

L'Institut de Phonétique de l'Université Libre de Bruxelles est un institut de recherches et d'enseignement qui a pour objets l'étude scientifique du langage, celle de la linguistique appliquée et l'enseignement, basé sur ces recherches des langues vivantes.

Il comprend un Laboratoire de Phonétique Expérimentale et un Service de Linguistique Appliquée. Il peut s'adjoindre d'autres sections spécialisées. (Art. 1er des statuts).

CONSEIL DE L'INSTITUT

Président : M. Pierre RIJLANT

Membres : MM. P. BAUDOUX, P. BERTELSON, E. BUYSENS, P. HONTOY,
M. LEROY, J. POHL, M. WAJSKOP.

Secrétaire Administratif de l'Institut : M. J-M. RAMLOT.

6.

Service de Linguistique Appliquée :

1) Département d'anglais :

Chef de département

M. Hugo BAETENS BEARDSMORE

Assistants

MM. Eric J. LEE

Roy S. CARTER

Ronald PARKIN

Lecteurs

MM. Sidney L. KENNY-LEVICK

John M. LAMB

Clément LAROY

Raymond L. MOST

2. Département d'allemand :

Chef de département

N.....

Lecteur

Mlle Dorothea BIRKLE

3. Département de français :

Chef de département

Mme Monique WAJSKOP-HIANNE

Assistant

N.....

Lecteurs

Mme Rosanne BRASSEUR-LEMAIRE

Mme Monique PAIROUX-CANNEEL

4. Département de néerlandais :

Chef de département

M. Léo K. THEYSKENS

Assistants

MM. Nicolaas W. APELDOORN

Marinus ELLING

Frans G. SCHEELINGS

Lecteurs

Mme Dina GARTNER-GRIJPMA

M. Hendrik van LIER

5. Assistant attaché au Service
de Linguistique Appliquée :

M. Lucien CARLIEZ

Laboratoire de Phonétique :**Professeur****M. Max WAJSKOP****Assistants****MM. Renaud BEECKMANS****Georges CARAYANNIS****Paul JOSPA****Willy SERNICLAES****Personnel Administratif et Technique :****Mmes J. BANSE, N. DELBRASSINE, G. FLAMENT, C. MARX-DE MEIRSMAN.****MM. M. DUBRAY, R. GILIS, J. PIERSON, J-M. RAMLOT, R. VAN MARCKE.**

TRENTE ANS D'ETUDES SUR LES PARLERS FRANCAIS DE BELGIQUE

(1945 - 1975)

Résumé

La plupart des études parues depuis 1945 sur les parlers français de Belgique sont de caractère normatif, avec une valeur scientifique généralement supérieure à celle des travaux publiés avant la guerre. Elles s'attachent le plus souvent à mesurer les écarts entre les usages "belges" et un français "correct" fondé surtout sur la langue écrite littéraire.

Un certain nombre d'études, plus purement descriptives, s'attachent surtout à observer d'autres domaines que le lexique ou la sémantique. Rarement générales, elles s'intéressent surtout à des points particuliers de la syntaxe, de la phonétique ou à des problèmes de sociolinguistique.

Summary

Most studies that have appeared on the regional French of Belgium since 1945 are normative and generally of superior quality to those published before the war. Most frequently they have concentrated on measuring the difference between "Belgian" usage and "correct" French as judged primarily by the literary language.

A certain number of studies, of a more clearly descriptive nature, concentrate on fields other than lexicology and semantics. These are rarely of a general type but are mainly directed to specific points of syntax, phonetics or sociolinguistics.

Introduction.

L'expression consacrée de "français régional" fait généralement penser à un français assez nettement circonscrit géographiquement et sensiblement différent du français dit standard. On parle du français régional de Marseille, de Toulouse, du français régional de la Suisse romande ou de la Belgique et, dans ces derniers cas, "régional" a des connotations politiques qui sont d'ailleurs justifiées en partie : l'extension de septante et nonante, par exemple, correspond exactement aujourd'hui aux territoires du royaume et de la confédération, et si, sporadiquement, les mêmes mots survivent encore çà et là en France, c'est avec une fréquence tout autre ou à des niveaux de langue bien différents.

Nous parlerons plutôt des "parlers français", dans un sens très large et volontairement peu défini, pour désigner la langue qui est commune à un groupe de gens qui se considèrent ou peuvent être considérés comme francophones, ce groupe étant numériquement très restreint (l'idiote est un parler) ou assez étendu (le français littéraire) et pouvant se diversifier selon les axes majeurs de la société (niveau socio-culturel, profession), du niveau de langue (parler soutenu, familier, hypocoristique; langage oral, langage écrit, etc.), de la personnalité (âge, sexe, intégrité physique), de la géographie (habitat; démographie; mouvements migratoires; région).

Sans méconnaître l'extrême diversité de coloration que peuvent donner à la langue française les diverses variables ci-dessus, nous mettrons l'accent sur celles qui ont trait à la région, en prenant ce mot dans des acceptions larges ou étroites selon les cas : la Gaume -partie de la Belgique dont le dialecte est lorrain- est une région, mais quand on parle du "français régional" de Belgique, c'est toute la Belgique qui est considérée comme une région. Il nous semble que l'expression "variété régionale du français" concilie opportunément ce souci de donner la priorité à la région et celui de respecter cette diversité, qui transcende si souvent la région.

Nous n'oublierons pas que l'agglomération parisienne est une région parmi les autres et que le français que parlent les intellectuels de la capitale est une "variété régionale de français", ce qui, bien entendu, ne doit pas faire oublier que ce français, relativement homogène (mais beaucoup moins que ne le croient trop de gens), peut être tenu pour l'idiome le plus rapproché de cette abstraction trop peu définie qu'on appelle le "français standard". Nous renonçons donc à opposer, comme on le fait trop artificiellement, et trop souvent, un français régional -par exemple celui de Belgique- à un français général, ou commun, ou standard, qui serait le français de Paris, voire le "français de France", comme le disent encore certains "puristes", d'une façon que son imprécision rend indéfendable autant que sa méconnaissance des réalités linguistiques.

Nous constatons simplement, que, parmi les "variétés régionales du français", il y en a une, celle de Paris, qui est généralement admise comme directrice, pour des raisons moins linguistiques que culturelles, politiques, historiques, sociales.

Dans les pages qui suivent, je me propose de passer en revue les études relatives aux variétés régionales du français, qui ont été faites en Belgique depuis la fin de la guerre ou qui sont en cours.

Il est indispensable d'ajouter quelques précisions sur les limites que je compte m'assigner.

Je distinguerai, avec le plus de soin qu'il est possible, le dialecte du français. Sans me soucier de savoir, sinon occasionnellement, si le clivage proposé peut convenir à d'autres familles ou à d'autres classes de langues, et contrairement à l'usage de pas mal de linguistes contemporains qui tendent à confondre "dialecte" et "variété", je réserverai le terme de "dialecte" à tout idiome qui présentera les trois caractères suivants :

1. Comme le français, il prolonge un état du latin vulgaire, au moins en ce qui touche sa morphologie et son lexique fondamental, tout particulièrement son lexique grammatical.

Cette définition, on le voit, permet de considérer l'argot comme une variété du français, mais non le wallon, qui est un dialecte.

2. Il offre une morphologie nettement différente du français. Si, dans une phrase, exemple un peu paradoxal, je note une forme verbale ils parachutant, dont le lexème est évidemment un emprunt au français, je dirai que j'ai une forme dialectale (gaumaise), parce que la désinence verbale n'est pas française.

3. Il ne peut plus, dans notre XXème siècle, répondre à tous les besoins de communication de la communauté qui s'en sert. On n'imagine pas un professeur de mathématiques, wallon et wallonisant, exposer sérieusement des problèmes d'algèbre en wallon. En revanche, il lui serait sans doute malaisé de mener à bien sa démonstration dans une autre variété de français que la sienne, qui est celle des intellectuels belges et wallons, et qui diffère assez peu de celle qu'il parle familièrement chez lui. Ce n'est pas sans un léger effort, par exemple, et un léger danger de lapsus (cfr Pohl, 1970, Lapsus) qu'il s'astreindrait à n'employer, "à la française", que les formes vicésimales soixante-dix, quatre-vingt-dix.

Au niveau de la phrase, les dangers de confusion entre dialecte et français seront minimes. La phrase suivante, malgré deux mots de liégeois, est nettement du français, du français dialectal sans doute, mais du français incontestable :

"Mais lui, tourciveûs, voilà-t-il pas qu'il se met à houler comme un enragé que j'en ai menti" (Maquet, 1948).

C'est au niveau du lexique que la séparation est délicate à établir. Un grand nombre de mots peuvent se rencontrer indifféremment dans une phrase dialectale ou dans une phrase française : parfois, selon le cas, une légère francisation ou une légère dialectalisation peuvent faire illusion ou permettre l'hésitation.

Voici une phrase française de 1551 où le même mot est écrit une fois sous une forme proche du dialecte (herdie; dial. hièrdif), une autre sous une forme française (herdiez) :

"Renard de Roenne at requeroux d'avoir ung recours de justice assçavoir moings d'ung beuffz panné le quel Remarcle Tilkin luy a panné en vertu de ce que led. Renault l'at chassier devant le herdiez et oussy le herdie en est allé avaul les preis et fangnes, lesquelle ne sont point cloux" (Remacle, 1967, Roanne, p. 239).

D'autres actes du XVIème siècle (ibid.) offrent une grande diversité de formes : herdi, hierdez, herdie, herdy, herdir, herdier, hierdier, hierdier.

On voit combien il serait arbitraire de les répartir en deux groupes, l'un des formes les plus "françaises", l'autre des plus "wallonnes". Il est sans doute raisonnable d'admettre que nous avons ici affaire à un mot wallon, susceptible d'être plus ou moins francisé de manière diverse.

De toute façon, nous avons peu d'études sur les parlers français d'autrefois en Belgique (voir plus loin Deneckere, 1953; Mantou, 1969, 1975, etc.) et, jusqu'ici ce sont surtout les dialectologues qui ont étudié ces mots dialectaux, quelle que soit la forme qu'ils revêtent dans les actes rédigés en français.

Notons, à cet égard, que je ne parlerai guère, dans ces pages, de trois sources pourtant très importantes de notre information sur les parlers français de Belgique :

1. Les oeuvres littéraires (sauf celles de la littérature régionale M. Remy, A. Quernol, A. Masson, etc.), ainsi que les études qui s'y rapportent (par exemple, les travaux de J. Hanse et de J.M. Klinkenberg sur La Légende D'Ulenspiegel) ;
2. Les travaux des dialectologues et, tout particulièrement, ces éditions de textes (L. Remacle, J. Herbillon, E. Renard, P. Ruelle, etc.) qui éclairent des faits dialectaux.
3. Les études des folkloristes ou, plus généralement, les apports de la socio-linguistique. Ces trois domaines, riches en interférences, feront l'objet d'une autre publication éventuelle (1).

(1) Le présent ouvrage était d'abord destiné à un ouvrage collectif en langue anglaise, édité par Thomas Sebeok : Current Trends in the Language Sciences in Belgium. Il comportait un chapitre relatif à ces trois domaines, ainsi qu'un autre sur les études faites par des Belges sur des variétés non belges de la langue française (créoles, Zaïre, Val d'Aoste, etc.). L'édition entreprise a dû être abandonnée.

Une autre limitation, plus délicate peut-être, me fera laisser de côté tout ce qui est spécifiquement bruxellois : on se reportera à l'ouvrage de Hugo Baetens Beardsmore, Le français régional de Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1971, étude riche et particulièrement bien documentée sur la langue populaire de la capitale.

Mais comme il est impossible de séparer le français de Bruxelles des autres parlers français de Belgique, je ne m'abstiendrai pas de mentionner des études qui portent sur des faits qui couvrent une région nettement plus large que celle de Bruxelles ou bien, ce qui revient en partie au même, sur ceux qui n'appartiennent pas, ou pas uniquement, au parler populaire. Une séparation linguistique entre Bruxelles et le reste du pays serait d'autant moins justifiée que la capitale est, pour le reste du pays, un centre de rayonnement linguistique, beaucoup plus discret que Paris ne l'est pour la France et les pays de langue française, mais néanmoins incontestable. Beaucoup d'innovations dont la source est parisienne n'atteignent les provinces belges qu'après une escale bruxelloise : c'est le cas, particulièrement, de certains néologismes véhiculés par la presse, écrite ou non.

Les études relatives aux "variétés régionales du français" qui intéressent la Belgique à un degré quelconque peuvent se classer selon une demi-douzaine de répartitions binaires.

1. La grande majorité d'entre elles sont l'oeuvre de Belges, mais quelques unes sont dues à des non-Belges. Cette distinction, faut-il le dire, n'a aucune importance scientifique.
2. La grande majorité de ces études ont trait aux variétés du français qui se parlent en Belgique, mais quelques-unes d'entre elles ont pour objet d'autres variétés du français, et, tout particulièrement, des variétés africaines ou américaines. Dans la mesure, très discutable où les créoles peuvent être tenus pour des "variétés régionales du français", il convient de noter un petit nombre de contributions belges (1).
3. Non sans interférences, les études en question procèdent de deux tendances assez nettement distinctes : les unes sont normatives, ou, en tout cas, à dominante normative, les autres ne sont que descriptives.
4. Alors que la majorité de ces études sont synchroniques et ne s'intéressent qu'à la situation contemporaine, il y en a un petit nombre, nous l'avons dit, qui ont un caractère historique ou étymologique ou bien qui ont des préoccupations diachroniques.
5. Si nous acceptons la différence entre linguistique interne et linguistique externe, nous ne pouvons pas oublier, à côté des études relatives aux façons de parler, celles qui décrivent les groupes linguistiques eux-mêmes, les relations entre ces groupes, bref, les faits de contact, de progrès ou de régression qui peuvent s'observer, autrement dit

(1) cfr note page 4.

nous ne pouvons pas négliger la "démo­linguistique" qui sous-tend l'existence et la dynamique des "variétés régionales du français" (2).

6. Il y a maintes façons de classer les faits linguistiques eux-mêmes : phonétique, phonologie, morphologie, syntaxe, lexique, sémantique. En fait, nous constatons que la plupart des études -surtout normatives- ont trait au lexique et à la sémantique, qu'il s'agisse de "mots" ou d'expressions. Nous considérerons ces études comme constituant un groupe, l'autre groupe comprenant tout le reste.

(2) Ces problèmes de linguistique externe feront aussi l'objet d'une autre publication éventuelle.

CHAPITRE I.

LES ETUDES A DOMINANTE NORMATIVE

Des origines à la dernière guerre.

Dès le moyen âge, des manuels de conversations "français-flamand" nous donnent des lumières sur le français qui était enseigné dans la partie flamande de notre pays. Reine Mantou a étudié une quinzaine de ces ouvrages, dont nous reparlerons plus loin (cfr Etudes historiques, Mantou, 1969, Notes sur quelques manuels; 1969, Les manuels), et qui s'étagent du XIV^{ème} siècle à 1618.

Le XVII^{ème} et le XVIII^{ème} siècles voient paraître sept éditions de la grammaire de L. Chiflet, groupant des flandricismes (cfr Pohl, 1962, Syntaxe du verbe, pp. 219-220; Baetens, 1971, Bruxelles, p. 445).

Après deux grammaires de De Pratel (Louvain, 1715, 1737; cfr Pohl, 1962, Syntaxe du verbe, p. 223), notons un ouvrage écrit par "Un ancien professeur" (Poyart) : Flandricismes, Wallonismes et Expressions impropres dans le langage français. Publié pour la première fois en 1806, puis en 1811, en 1821 et en 1830, il le sera encore en 1928 (Edition revue et mise à jour par Louis Quiévreux, Anvers-Bruxelles, Moorthamers; cfr Pohl, 1962, Syntaxe du verbe, p. 223).

Le reste du siècle et le début du XX^{ème} voient se multiplier des publications, de valeur inégale, qui veillent sur la pureté de la langue : à la veille de 1940, certains auteurs sont devenus des "classiques" du genre : le R.P. Deharveng (dont les six volumes de Corrigeons-nous ! ne sont pas oubliés), G.O. d'Harvé, A. Bottequin.

Toutes les références bibliographiques requises pour cette période d'avant-guerre se trouvent dans le mémoire, non publié, de J.P. Wilmart (1968, Université de Liège). Pour une bibliographie moins exhaustive, on consultera Baetens Beardsmore (1970, Bruxelles, pp. 443-456) et Pohl (1962, Syntaxe du verbe, pp. 219-225).

A côté des ouvrages essentiellement normatifs, les études purement descriptives sont extrêmement peu nombreuses : citons une contribution de Gustave Cohen aux Mélanges Antoine Thomas, sur le mot aubette (Pohl, 1962, Syntaxe du verbe, pp. 40-41, note 1).

Il convient toutefois de mettre hors pair une étude dont le caractère normatif est très discret et qui est sans doute la première description à la fois synthétique et scientifique de nos parlers français :

Marcel Paquot et Maurice Wilmotte, Le français (en Belgique), dans l'Encyclopédie Belge, Bruxelles, Renaissance du Livre, 1933, pp. 421-433 (compte rendu par J. Haust, dans le Bulletin de Toponymie et Dialectologie, VIII, 447) (voir page 32).

De ce qui a été publié pendant la guerre, un seul titre nous retiendra : O. Englebert et A. Therive, Ne dites pas... Dites (Belgicisms), Bruxelles, Labor, 2ème édition, 1942. Cet opuscule, de façon sommaire et parfois discutable, distingue par des sigles les "provincialismes français" (P.F.) des "belgicisms antifrçais" (B.A.).

Nous ne saurions abandonner ce survol de la production d'avant-guerre d'études normatives sans mentionner la première édition d'un ouvrage qui a dominé de haut ses contemporains : c'est en 1936 qu'a paru le Bon usage de Maurice Grevisse, dont nous reparlerons. Sans être consacrée spécialement aux parlers français de Belgique, cette grammaire y fait assez souvent référence.

Après 1945.

Après la guerre, les études relatives à nos variétés régionales de français se renouvellent.

D'une part, les travaux normatifs se poursuivent, mais avec un nombre important de nouveaux auteurs dont plusieurs, moins uniquement "littéraires" que la plupart de leurs devanciers, ont souvent plus de souplesse et une information scientifique plus sûre et plus rigoureuse.

On constate aussi la nette diminution d'influence, pour des raisons diverses, de quelques écrivains français qui voulaient régenter la langue, au nom de la littérature classique, sans admettre assez les nécessités de l'évolution : tels étaient particulièrement Abel Hermant ("Lancelot") ou même André Thérive.

Parmi les auteurs belges d'un certain renom qui avaient déjà publié des ouvrages avant la guerre, il n'y a guère à signaler, outre Maurice Grevisse, Joseph Hanse et Marcel Paquot, qu'Armand Bottequin (1945, Controverses; 1945, Difficultés; 1946, Subtilités). Cet auteur prétend "lutter contre l'attitude impérative des puristes, accuser leur rigorisme outrancier, dénoncer l'empirisme et l'arbitraire de leurs jugements, casser les sentences présomptueuses des pédants et les bizarreries intempêtes du style précieux". Ses ouvrages sont consacrés surtout à la langue générale mais A. Bottequin relève incidemment un certain nombre de belgicisms, par exemple (1945, p. 61) l'emploi de autant pour tant (Maurice Schöne, dans le compte rendu assez favorable dans l'ensemble, qu'il a fait des deux derniers ouvrages, reproche à l'auteur de méconnaître certaines nuances ou d'insister trop sur des distinctions acquises

depuis longtemps : "Personnellement, écrit-il, par exemple, j'ai toujours considéré comme ayant une valeur péjorative des mots que M. Bottequin semble admettre toujours en bonne part, comme colloquer, mentalité. Je vois entre intellectuel et culturel cette importante différence que culturel se dit des choses, tandis qu'intellectuel s'applique aussi aux personnes. Un chacun, tout un chacun et surtout chacun sa chacune sont pour moi très vulgaires et non "familiers", comme le croit M. Bottequin. La différenciation de colorer et colorier me semble établie depuis longtemps et avec une netteté qui s'impose à tous les sujets parlants".

Une autre caractéristique des études de l'après-guerre, c'est l'importance croissante qu'y prendront celles qui sont descriptives : mais il faudra attendre une trentaine d'années pour avoir, avec l'ouvrage de Baetens Beardsmore (1971, Le français régional de Bruxelles) une étude complète sur un parler français de Belgique. N'oublions pas que, dès 1926, en Suisse Romande, W. Pierrehumbert avait publié son Dictionnaire historique du Parler Neuchâtelois et Suisse romand (Neuchâtel, Attinger), modèle qui n'a peut-être pas encore été égalé en Belgique.

Avant de passer en revue les autres publications normatives consacrées à nos français régionaux, il convient de faire quelques remarques générales.

Les auteurs continuent généralement à opposer le français de Belgique, considéré encore trop souvent comme un parler assez homogène, à un "bon usage" trop peu soumis en lui-même à la critique. Il faudra attendre aussi quelques années pour voir ce "bon usage" étudié comme un objet d'observation (cfr 1962, Bon usage).

C'est seulement peu à peu, et sensiblement plus tard, grâce à des études comme celles de Martinet (1945), Reichstein (1960), Deyhime (1967), Mettas (1971), Martinet et Walter (1974), qu'on s'avisera, au moins pour l'oral, de la diversité du "bon usage" des milieux intellectuels ou cultivés de la France ou même seulement de Paris.

Dans la grande majorité des cas, aujourd'hui encore, le "bon usage" est déterminé comme étant celui des écrivains qui jouissent d'un prestige reconnu. On admet volontiers que ces écrivains peuvent être plus ou moins soucieux de respecter la "langue" et qu'il y a une certaine latitude entre le laxisme et la sévérité, mais, au lieu de comparer entre eux des usages oraux d'une part et des usages écrits de l'autre, on continue à prendre comme référence, pour juger des usages oraux aussi bien que des usages écrits, à peu près uniquement l'usage écrit d'un groupe d'écrivains qui, remarquons-le, ne sont pas uniquement français. Si un Jean-Jacques Rousseau jouissait de ce privilège depuis longtemps, il y aurait lieu d'étudier à partir de quand d'autres "étrangers" ont été admis comme modèles à côté des Français dans des ouvrages normatifs de France. Mais, élargie régionalement ou non, la littérature française,

diverse par les "latitudes" que s'accordent les écrivains, souvent en relation avec le sujet de l'oeuvre, reste d'une langue étonnamment peu marquée par la géographie. Mis à part un petit nombre de termes régionaux, plus ou moins "plaqués" sur l'oeuvre pour lui donner de la "couleur locale", la plupart des romans dits régionalistes sont écrits dans un français peu diversifié. Et on remarquera, par exemple, qu'il y a moins de "belge" ou de "flamand" dans Verhaeren ou dans Maeterlinck, qu'il n'y a de provençal dans Giono ou de vaudois dans Ramuz.

Ainsi, quand on reproche à un Belge d'avoir commis une incorrection, ce n'est pas par référence à un usage oral de France, généralement mal observé, mais le plus souvent, parce que le fait linguistique contesté n'a été sanctionné par aucun écrivain, avec un certain décalage entre l'écrivain français à qui on demande surtout une attestation, et l'"étranger" qui n'est allégué que s'il a une valeur littéraire exceptionnelle.

On remarquera aussi l'importance excessive accordée aux dictionnaires. Encore aujourd'hui, malgré l'évolution de la langue et malgré des dictionnaires plus récents, il y a des gens qui ne jurent que par Littré. Et même ceux qui sont moins attardés hésitent à employer une expression ou du moins à la juger "correcte" s'ils ne l'ont pas trouvée dans un dictionnaire publié en France, oubliant qu'aucun dictionnaire ne saurait être complet et, d'autre part, qu'il y a un inévitable décalage entre l'usage vivant de la langue et ce qu'enregistre un livre. Il est encore exceptionnel qu'on allègue directement l'usage parlé de ceux qui constituent le groupe social auquel on reconnaît la prééminence linguistique.

Ainsi, la conception de la "correction", qui n'évolue que lentement, reste encore beaucoup trop alignée, même quand il s'agit de la langue parlée, sur une langue écrite qui est celle de la littérature et de la lexicographie.

Un exemple suffira pour éclairer ce fait : quel que soit leur niveau de culture, à peu près tous les Français omettent ne dans un certain nombre de leurs phrases négatives (cfr Pohl, 1969, 1975, Ne), même dans des conversations qui n'ont aucun tour familier. Malgré cet abandon relatif, qui est loin d'être récent, il faut attendre un ouvrage de 1972 (Dupré, I, p. 1687) pour trouver un jugement comme le suivant, à peu près objectif : "Dans les tournures comprenant un verbe, la suppression de ne est aujourd'hui très fréquente dans la conversation familière, mais il est entendu qu'on ne la transcrit pas dans l'écriture, sauf si l'on veut donner une impression de vulgarité".

Etant donné la difficulté d'observer la langue parlée des milieux cultivés considérés comme le foyer de diffusion de la langue, on ne s'étonnera pas que les remarques ci-dessus s'appliquent aux meilleurs des ouvrages normatifs publiés en Belgique.

Une autre caractéristique de ces ouvrages, c'est que presque tous, accordent moins d'importance aux faits de langage propres à la Belgique ou à une partie de la Belgique, qu'à ceux qui ne sont pas localisés et qui sont liés souvent à des faits socio-culturels communs à la plupart des régions de langue française.

Par leur valeur scientifique, leur mesure, leur sens raisonnable des évolutions, des niveaux de langue, des réalités sociales, ainsi que par l'ampleur de leurs travaux, quatre auteurs méritent d'être détachés de l'ensemble : ce sont, cités dans l'ordre de parution de leur premier livre, MM. Grevisse, Hanse, Doppagne, Goosse.

Les ouvrages de Maurice Grevisse.

Sans compter quelques manuels destinés aux lycéens, la production de Maurice Grevisse comprend essentiellement : Le Bon Usage (1969, 9ème édit.) ; les Problèmes de Langage (1961, 1962, 1964, 1967, 1970) et le Français correct (1973).

Dès son apparition, avec une préface légèrement condescendante de Ferdinand Brunot, le Bon Usage sera reconnu, selon le mot de Gide, comme "la meilleure grammaire française".

Il n'est pas question de redire ici les mérites du livre, mais seulement d'en dégager ce qui a trait aux variétés régionales du français.

Dans cet ouvrage dense et substantiel, consacré à "la langue française d'aujourd'hui", et beaucoup plus à la langue écrite qu'à la langue parlée (en dépit d'un premier chapitre sur des "notions de phonétiques", il n'offre que quelques remarques disséminées sur cette langue parlée opposée à la langue écrite; voir, par exemple, page 869, à propos de bouger), on ne s'étonne pas de trouver assez peu de chose sur les français régionaux. La mention "belgicisme" ne figure pas à l'index.

Pages 344-345, il y a, note comprise, une douzaine de lignes, surtout historiques, sur septante et nonante, et moins de deux lignes sur l'usage, qui n'est pas jugé, des variétés régionales : "... persistent en Belgique, en Suisse romande et, plus généralement, à l'Est, de la Provence à la Belgique".

Page 534, les expressions du type avoir facile, "courantes en Belgique", sont jugées "incorrectes", mais Grevisse produit d'assez nombreux exemples qui montrent que cette construction n'est pas limitée à la Belgique (Lorraine, Flandre française, etc.).

Page 1093, l'auteur juge aussi "incorrect" le que qui est mis par "bien des Belges" devant pour dans des constructions comme "assez hardi que pour y aller". Pour ces deux derniers cas, le grammairien fait référence au wallon de Liège.

Ne nous attardons pas à chercher d'autres glanes.

Prolongement de l'ouvrage précédent, les Problèmes de Langage ne s'intéressent aux variétés régionales du français que dans des proportions voisines, c'est-à-dire peu. Les cinq tomes de cet ouvrage sont formés essentiellement d'après des chroniques qui ont paru dans la Libre Belgique, journal bruxellois, sous le titre de Propos sur la langue française (notons une autre chronique de Maurice Grevisse - Plates-bandes du grammairien- dans le Moustique, Bruxelles).

En refeuilletant le tome III, par exemple, je trouve page 15-17, des remarques sur tomber faible (provincialisme qui s'emploie aussi dans le nord, le centre et l'est de la France) et sur faiblir, avec des références au wallon de Liège et de Nivelles; page 22, farfelu est aussi rapproché de quelques mots liégeois; page 115, une parenthèse signale que par après est "sorti de l'usage, sauf en Belgique".

D'un maniement alphabétique commode, le français correct offre davantage : des 76 articles des lettres A et B (vocabulaire), une dizaine se réfèrent à des belgicisms, presque toujours implicitement; mais trois d'entre eux le font explicitement (acter, archelle, aubette).

Les "Façons de parler" d'André Goosse.

Succédant à Maurice Grevisse, son beau-père, comme chroniqueur linguistique à la Libre Belgique, André Goosse a, lui aussi, rassemblé ses remarques (celles qui vont du 14 novembre 1966 au 1er décembre 1968) dans un ouvrage de 420 pages : Façons de parler.

Ces petites études, qui continuent à paraître deux fois par mois dans ce journal, rappellent par leur spontanéité, leur style vivant et alerte, celles de M. Grevisse et c'est pourquoi nous en parlons immédiatement après.

Elles en diffèrent néanmoins sur certains points.

Plus dialectologue que son prédécesseur, André Goosse, que nous retrouverons parmi les observateurs non normatifs de nos parlers régionaux, leur fait la part plus grande et il distingue davantage les parlers français de Wallonie de la langue qui est commune à la majorité des Belges.

L'avant-propos du livre se termine par une bibliographie essentielle des dictionnaires des dialectes belgo-romans : Haust (Liège); Villers (Malmedy, 1793); Léonard (Namurois); Coppens (Nivelles); Balle (Cerfontaine), Bal (Jamioulx), Depêtre et Nopère (Centre), Massonet (Chassepierre), et il rappelle les deux ouvrages fondamentaux que sont l'A.L.W. (Remacle et Legros, 1953, 1955) et la Syntaxe du parler wallon de la Gleize (Remacle, 1952-1960).

André Goosse relève, généralement pour les condamner, ce qu'on peut appeler les "belgicisms classiques" : ajoute, assez bien (pour beaucoup), assez que pour, aubette ("je ne m'attendrirai pas même sur aubette ou sur drève"), autant (pour tant), avoir bon, etc. et la rubrique belgicisms de son index renvoie à une vingtaine de pages.

Une chronique, illustrée de deux dessins, étudie les noms wallons ou français du joug et de la pallanche, en Wallonie et hors de Wallonie; sans condamner les mots dialectaux, A. Goosse pense que "c'est encore joug qui paraît le mieux adapté" pour rendre cet objet en voie de disparition qui s'appelle dans nos dialectes goria, canole, hârké... (pp. 174 - 182).

Une autre étude relative à la "cuisine belge" (pp. 276 - 283), s'intéresse à des formes flamandes et fait l'histoire des noms du type helbot, élibote, elbote, etc. qui désignent ou ont désigné dans nos régions le flétan.

A partir d'un "Hommage à Walter von Wartburg" (pp. 320 - 325), l'auteur montre la diffusion du mot taque, qui, "très fréquent en lorrain, est connu aussi généralement en bourguignon, en champenois, en wallon" et il note que l'étymon en est "le bas allemand tak".

Il ne serait pas difficile de trouver d'autres exemples de l'intérêt que porte A. Goosse à nos parlers dialectaux, mais au total, l'essentiel de l'ouvrage est constitué par des études très diverses qui défendent avec mesure sans références régionales, la pureté du français contre les "fautes" habituelles, depuis certains anglicismes (y compris le faux anglicisme qui consiste à prononcer saine daïe pour sine die !) jusqu'à des constructions populaires ou à des siglaisons abusives.

Les ouvrages normatifs de Joseph Hanse.

Grammairien, philologue, éditeur de textes, Joseph Hanse était déjà connu avant la guerre par des Consultations grammaticales et lexicologiques (1939).

Dès sa parution, en 1949, c'est avec beaucoup de succès que fut accueilli son Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques. "...ce dictionnaire, comme le dit l'auteur dans la Préface, ne s'occupe pas seulement des difficultés grammaticales. Il examine, dans l'ordre alphabétique, des milliers de questions qui touchent au lexique, à la vie des mots, à la précision et à la variété du langage, à l'orthographe et même à la prononciation".

Un gros effort a porté sur le rejet de condamnations injustes : "On se rendra compte, en feuilletant ce livre, du nombre incroyable d'erreurs et de condamnations

injustifiées qui ont retenu mon attention".

Ici encore, c'est le français "général" qui a la part du lion, mais, grâce à un artifice très simple, ce qui se rapporte au français de Belgique est très facile à séparer du reste: les expressions à rejeter étant mises entre crochets, il est assez facile de séparer des autres celles qui sont notées comme belgicisms. Etant donné qu'il s'agit d'un ouvrage de consultation, les articles sont souvent d'une grande concision. Voici quelques exemples : Aubette "subsiste aujourd'hui comme provincialisme français --- et particulièrement en Belgique, dans un sens élargi et que le bon usage n'admet pas".

Avoir dur, avoir facile, "s'entendent en France, mais n'appartiennent pas au français correct". Une page, avec des citations, est consacrée à ces locutions.

Défranchir "est du wallon...". Désaffranchir "n'est pas français".

Drève, "en Belgique et dans le nord de la France.---. Il n'y a aucun inconvénient à employer ce mot, là où il est courant, compris de tous".

Gosette. "Ne dites pas une gosette pour un chausson".

Goûter. "Ne dites pas : Cela vous goûte-t-il ?---"

Harmonica (masculin) ne signifie pas en français, comme dans certains patois, un accordéon.---"

Liège. "--- le Conseil communal de la ville a décidé, en 1946, que désormais ce nom s'écrirait avec un accent grave. Décision approuvée par un arrêté du Régent".

Nonante "est une ancienne forme française devenue un provincialisme. --- en Belgique on ne doit pas se croire déshonoré si l'on dit nonante".

Passet. "Le wallon a conservé ce mot qui, déjà au moyen âge, désignait un petit banc placé sous les pieds. On ne peut l'employer en français".

Sinon "--- ne peut pas être remplacé par si pas dans les oppositions elliptiques : ---".

Sur " est employé incorrectement dans beaucoup d'expressions: ---"

Vingt. " --- S'il s'agit du nombre 20 exactement, le t ne sonne que devant une voyelle : ---".

Une nouvelle édition de ce dictionnaire est attendue pour 1975. Elle sera enrichie des remarques que Joseph Hanse publie régulièrement, sous le titre de La Page de l'Office du Bon Langage, dans les revues de la Fondation Plisnier (d'abord dans le Bulletin d'Information et de presse de la Fondation Charles Plisnier, à partir de novembre 1961, puis dans l'Ethnie Française).

Nous en reparlerons en outre plus loin (p. 16), comme co-auteur de Chasse aux Belgicismes.

Comme André Goosse, nous retrouverons Joseph Hanse parmi les observateurs "descriptifs" des variétés régionales du français et, en outre, parmi ceux qui se sont interrogés sur la place de ces parlers et sur les relations qui s'établissent entre ces variétés et d'autres parlers.

Les études normatives d'Albert Doppagne.

Dialectologue, folkloriste, hispanisant, Albert Doppagne est aussi un des meilleurs "spécialistes" des variétés régionales ou dialectales de nos parlers.

Depuis 1960, il a succédé à Philippe Baiwir, dont nous dirons quelques mots plus loin, et il donne tous les quinze jours au Soir, journal bruxellois, une chronique qui, elle aussi, traite de quelques problèmes régionaux du langage parmi un très grand nombre d'autres, plus généraux.

Un échantillon de soixante de ces "Chronique du langage" nous en fournit seulement treize où il soit question du français de Belgique, ne fût-ce que par une remarque rapide.

Voici.

28.11.61 : quelques lignes sur super employé au féminin par les automobilistes belges pour désigner du supercarburant;

4.2.64 : un paragraphe sur déforcer dont beaucoup de Belges pensent que c'est un mot bien français; un paragraphe sur farde;

18.2.64 : toute la chronique est consacrée à farde;

13.4.65 : Mots et tours de chez nous : notes sur renseigner, il n'y a pas d'avance, brise-vue, jalousie, triomphe (employé pour atout en Wallonie);

7.2.65 : quelques lignes sur des sens de pas (marche) et d'appoint peu connus en Belgique;

1.2.66 : l'article est consacré à la prononciation de certaines voyelles qui sont parfois prononcées ou amuies en Belgique contrairement à l'usage de la France, notamment dans athénée, glycérine, lessive, ressembler, vi-ande, sou-haiter, etc.

26.4.66 : un paragraphe sur la prononciation de "beaucoup de Belges" qui ouvrent le o en fin de syllabe, dans odeur, numéro, etc.

25.5.71 : une partie de la chronique est consacrée aux sens qu'on donne en Belgique à coupon;

- 9.11.71 : cinq lignes sur l'emploi d'd'écouter, en Belgique, pour obéir;
- 24.11.71 : quelques lignes sur jumelles, pour boutons de manchette, dans le français régional du Condroz liégeois (c'est bien "du français et non du dialecte, puisque le mot propre en wallon liégeois est djèrmale"); une remarque sur découper un livre employé au lieu de couper;
- 21.12.71 : la moitié de la chronique est consacrée à récioproquer;
- 25.1.72 : Une "ajoute" vénérable;
- 21.3.72 : quatre lignes sur exemplatif, qu' "on entend souvent, du moins en Belgique, ---".

Dans un ouvrage intitulé Trois aspects du français contemporain (1966), A Doppagne n'accorde pas une place plus importante aux belgicisms. On y trouve aubette, doubleur, drache, drève, minerval, nonante, septante, mais non farde, archelle et quelques-uns des mots les plus souvent cités comme belgicisms. C'est néanmoins cette partie de l'ouvrage qui a paru à le Bidois la plus originale dans le compte rendu qu'il a fait de l'ouvrage : "Là où Albert Doppagne apporte vraiment du nouveau - du moins pour le lecteur moyen qui n'est pas un grammairien professionnel -, c'est quand il traite de mots ou de tours particuliers au français de Belgique".

Chasse aux Belgicisms.

Deux ouvrages relativement peu épais ont eu un retentissement considérable et, il faut l'avouer, assez inattendu. Intitulés Chasse aux Belgicisms (1971) et Nouvelle chasse aux belgicisms (1974), ils sont l'oeuvre de J. Hanse, A. Doppagne et Hélène Bourgeois-Gielen. Ils ont connu très vite une diffusion étonnante et n'ont pas été consécration majeure, sans provoquer des réactions hostiles de certains milieux qui font profession de mépriser toute contrainte linguistique au nom de principes jugés démocratiques (cfr Javeau, Forum, juillet 1974 Pohl, *ibid.*, novembre 1974).

Le premier ouvrage définit pour commencer l'objectif de l'Office du bon langage, dont sont membres les trois auteurs : il s'agit de veiller à l'unité du "français universel" dans toutes les parties du monde où se parle notre langue. Les auteurs, en passant, relèvent quelques expressions propres à la Suisse, au Canada et à l'île Maurice. Sans méconnaître la complexité de la question, ils définissent le belgicisme comme "une particularité du parler français de Belgique et qui le différencie du français de France".

Quelques pages sont consacrées aux "Belgicisms de prononciation", mais l'essentiel du livre relève "cent un belgicisms commentés et corrigés". Les articles

sont classés par ordre alphabétique. Voici quelques titres : Il s'accapare de tout; Attention aux accisiens; Tu accompagnes; ---; Une ajoute par-ci, une ajoute par-là; --- Moi bien !; Faire blinquer les cuivres; Venez boire le café !; ----; Cousin ou oreiller?; Crolles ou crollés; Comme il fait cru ici!; Ne faites plus de cumulets !; ----; Manger dans un friture !; les bonnes gosettes de chez nous; Ca goûte ?; ---; Renseigner, oui... mais quelqu'un !; Tomber faible !; Tout qui et quiconque qui; Trop poli pour être honnête; ---, etc. Une bibliographie et un index terminent l'ouvrage.

La Nouvelle chasse aux belgicisms, rédigée dans le même esprit, commence aussi par une vingtaine de pages consacrées à des Régionalismes d'ailleurs : Luxembourg, Martinique, Zaïre. Après quelques considérations nuancées sur le régionalisme et l'usage, Cent belgicisms commentés et corrigés sont ajoutés à ceux de la première liste, en majorité lexicaux cette fois encore : Je l'ai eu à mon père; ___; Anticipativement ?; Apprendre le relieur...; Un ardoisier n'est pas un couvreur; Assez grand pour et non grand assez que pour; ----; Un ballotin de pralines; Barboter; ----; Capon, espiègle ou poltron; Le carrousel; Vous avez vu ce castar?; ----; On se divorce ?; ----; Ils sont partis leur deux; ----; Pascaussinon, le monstre et ses variantes; Vous pincez votre français !; ----; Je lui ai envoyé mon renon; Je ne me retourne pas pour ça !; ----; Etes-vous spitant ; ----; Les veaux de mars; etc. La bibliographie du premier volume, un peu augmentée, se retrouve à la fin du second et l'index final renvoie aux articles des deux.

Le style alerte et vivant des deux ouvrages ne doit pas dissimuler que son information est très sûre et que, admis le critère de distinction entre les faits de Belgique et le bon usage enregistré en France, il serait difficile de prendre les auteurs en défaut.

Le "normatif positif".

Les pages qui précèdent et quelques-unes de celles qui suivent auront montré que le "normatif" était presque toujours "négatif" : cherchant à aligner les parlers français de Belgique sur le français général, il tend à interdire ce qui distingue les premiers du second : c'est tout au plus s'il admet que les particularités "belges" peuvent être conservées quand elles ne s'emploient pas en dehors du territoire national. Et il est certain - des témoignages en font foi - que l'intercompréhension entre des francophones de pays différents peut être freinée même par l'emploi de provincialismes

connus et qui semblent de bonne frappe française, comme, par exemple, aubette, nonante ou pistolet.

Mais, depuis qu'a progressé l'idée que la langue française appartient à tous les francophones et pas seulement aux Français, on voit apparaître, encore très timidement, un "normatif positif" qui voudrait faire bénéficier la langue générale de quelques particularités régionales susceptibles de donner à cette langue des expressions utiles ou plus efficaces.

Il n'est pas rare de rencontrer des Belges - ou des Français- qui, au nom de la clarté ou de la logique, aimeraient substituer aux formes vicésimales de la numération les formes décimales "On m'a demandé parfois, a écrit Albert Dauzat (1954, Guide, pp. 115-116) : Pourquoi ne faites-vous pas campagne pour remettre en honneur septante, octante, nonante ? Et j'ai répondu : on ne ressuscite pas les morts.

A quoi bon déplorer que soixante-dix, quatre-vingts, quatre-vingt-dix rompent l'harmonie de notre numération décimale? ---"

La tendance "normative positive" a été illustrée par les plaidoyers de Maurice Piron en faveur d'aubette : mais comme cet auteur est, de façon générale, beaucoup plus "descriptif" que "normatif", nous en reparlerons dans une autre partie (voir p. 29).

D'autres publications belges.

D'autres Belges ont publié depuis la fin de la guerre des études sur la correction de la langue française, en s'attachant aux "fautes" régionales avec des indulgences diverses.

Tout différent des Chasse aux Belgicisms, est le petit ouvrage d'Albert Brecht (1966) :

Je parle tu parles il parle nous parlons vous parlons vous parlez ils parlent belgicain. Volontiers paradoxal, l'auteur fait un parallèle entre le français de France et le "belgicain", non sans souligner les stéréotypes qui ont cours à ce sujet. Contrairement aux auteurs précédents, il néglige le lexique pour s'attacher uniquement à la prononciation : vitesse du débit, intonation, netteté des sons.

Il est incontestable -on ne saurait assez le souligner- que c'est par la phonétique et la phonologie que les parlers français de Belgique se distinguent le plus immédiatement et le plus fondamentalement de ceux de la France. Il n'est pas difficile à un Belge d'éviter des belgicisms de lexique ou de syntaxe ; il lui est, au contraire, difficile ou souvent impossible de déguiser son "accent".

L. Ph. Kammans (cfr Prononciation) condamne incidemment quelques belgicisms, par ex. la nasalisation de è dans reine, haine, etc. (p. 160).

Bien qu'ils soient normatifs aussi, nous ne citerons pas ici, mais plus loin (voir page 45) les ouvrages qu'Antoine Grégoire et Louis Remacle ont consacrés à la prononciation du français en Wallonie ou en Belgique. Ces auteurs, en effet, fondent leurs remarques beaucoup plus que le précédent, sur des études descriptives rigoureuses et il m'a semblé préférable de ne pas séparer leurs travaux phonétiques de ceux de Léon Warnant, un autre Liégeois.

En revanche, je ne crois pas devoir séparer du petit livre d'Albert Brecht une série d'articles qui donnent aussi nettement la prédominance à la prononciation et que Jacques Pohl, dans Langue et Administration, a consacrés aux Parlers français de Belgique. (cfr 1970-1972, Parlers). Après une Introduction générale sur ces parlers, l'auteur a donné à cette revue une dizaine de petits articles sur les principales caractéristiques de la prononciation des parlers français de Belgique. Le Belge a généralement conservé à la quantité une valeur distinctive qui est en voie d'élimination en France, où ami et amie se prononcent le plus souvent de même et où tête se distingue de moins en moins de (l) tette. Sans chercher à singer l'"intonation" parisienne, l'habitant du royaume peut se corriger de quelques fautes très répandues que nous pourrions symboliser par la formule huit chaînes trop larges (huit tend à être prononcé ouit; chaînes est prononcé avec une voyelle nasale : chin-ne; trop est prononcé avec un o ouvert; la consonne finale de large est assourdie en che). La série se termine par deux articles consacrés à la grammaire.

La revue Langue et Administration étant destinée aux fonctionnaires belges, elle ne comporte pour ainsi dire aucun numéro qui ne concerne les parlers français de Belgique et, tout particulièrement, la langue administrative. Nous ne saurions ici faire autrement que renvoyer aux tables décennales qui donnent le détail des articles (cfr 1972, Langue et Adm., pp. 55 et 84).

Les collaborateurs habituels de Langue et Administration sont Albert Doppagne, secrétaire de rédaction de la revue, Hélène Bourgeois-Gielen, Victor Crabbe, Delphine Manet, Jacques H. Michel, William Pichal, J. Pohl, Lydie Ruytinx-Sasson, Marcel Sproutels, Yolande Waterbley, Pierre Yerlès.

Dans plusieurs journaux belges ont paru ou paraissent des chroniques relatives au langage : il y est assez souvent question des parlers français du pays.

Une des contributions de ce genre particulièrement méritoire est la chronique qu'a tenue dans le Soir, à partir de 1954, Philippe Baiwir, le prédécesseur d'Albert Doppagne, d'abord sous le titre caractéristique de Le parler de chez nous, puis sous celui plus large de Défense du bon langage. L'information de Philippe Baiwir est sûre et variée, ses citations sont abondantes et, même sous le second titre, ses articles

| | | |
|--|--|---|
| Beligianes (voir aussi Prononciation) | école gardiane . . . | II-227 [65] |
| académique (universitaire) . . . | endéans (dans les) . . . | II-13 [7]. IV-41 [18]. V-236 [60] |
| accisien (commis d'accise) . . . | entièreté (total) . . . | II-9 [5]. IV-41 [18] |
| acter (noter) . . . | formateur (futur premier ministre) . . . | II-125 [39] |
| ajoute (annexe...) . . . | guidonnage (guidage) . . . | II-370 [92] |
| amigo (cachot de police) | goûter le bouchon (avoir un goût de bouchon) | V-65 [18] |
| annal (annuel) . . . | grade (mention) . . . | II-281 [76] |
| anticipatif (anticiper) . . . | informateur | II-129 [39] |
| anticipativement (d'avance) | liche, lichette (attache) | II-21 [10] |
| assez bien de (assez de) | lycée | V-326 [89] |
| assez que pour (assez pour) | minerval (rétribution scolaire) | II-16 [8] |
| athénee | monate | II-7 [4] |
| au plus .. au plus (plus... plus) | pape (bouillie) . . . | II-17 [8] |
| autant (tant) | para-médical (médical) | II-115 [37] |
| avoir facile (être facile de...) | passet (petit banc) . . . | II-21 [10] |
| blinquer (luire) | postposer (s'journer) . . . | II-167 [50] |
| bloquer (bûcher) | prestation (activité) . . . | II-117 [37] |
| candidate | prester (accomplir) . . . | II-118 [37] |
| cent et quatre (cent quatre) | récipiendaire | II-283 [77] |
| clenche (poignée) | régence | II-204 [60] |
| collège | régendaat | II-204 [60] |
| couque (brioche...) | régent | II-204 [60] |
| coureries (démarches...) | régendaat | II-204 [60] |
| découper (couper) | renseigner (signaler) . . . | IV-161 [82] |
| drache (averse) | savoir (pouvoir) | IV-4 [2]. V-65 [18] |
| dracher (pleuvoir à verse) | septante | II-7 [4] |
| | trop que pour (trop pour) | II-148 [44]. III-111 [46] |

| | | |
|--|--|--|
| Prononciation | prononciation des noms propres | V-100 [27] |
| < ai > et < als > finals | prononciation tradi- tionnelle de cer- tains paronymes | I-116 [38]. I-120 [39] |
| < an > et < on > | psychiatre | V-226 [68] |
| août | < s > et < z > | V-219 [57] |
| Bruxelles | son < è >, < eu >, < a > devant m, n, gn | V-182 [46]. V-207 [53]. V-329 [89] |
| Chicago | son < o > final | V-181 [46]. V-207 [53]. V-335 [90] |
| consonnes finales | voyelles longues et voyelles brèves | V-220 [57] |
| < g > muet | | |
| < g > | | |
| < i > | | |
| < l > entre voyelles | | |
| < ouï > et < eul > | | |
| phonétique et parlars français de Belgi- que | | |

gardent très souvent le contact avec les parlers régionaux. En voici un échantillon : 8.6.54 (Le parler de chez nous) : "Tantôt, ici et là ; 20.10.54 (Id. :) : Endéans les huit jours; 30.11.55 (Id. :) : Du tour "je n'en peux mais" (quelques lignes seulement sont relatives au belgicisme : je n'en peux rien); 1.5.56 (Défense du bon langage :) : Sacs et sacoches; 7.8.56 (id. :) : Les correspondants "d'aubette"; 12.11.57 : La prononciation de "cinq" (l'auteur juge la prononciation cinq' francs, observée chez des Belges cultivés, moins vulgaire que ne le prétend Fouché); 13.5.58 : De l'emploi correct du verbe "renseigner"; 22.1.58 : Témoignages sur les français régionaux (le mot cartable, jugé à tort "vieux" par A. Dauzat; le parier franco-canadien); 13.5.58 : De l'emploi correct du verbe "renseigner"; 25.11.58 : A propos du wallonisme "comment vous va-t-il"; 24.12.58 : "En pleine rue", mais non "en rue"; 14.4.59 : "Avant-plan" terme de parler belge; 17.11.59 : Le vieux mot "berce"; 22.12.59 : Le mot "ajoute".

D'autres chroniques du langage, publiées par divers journaux, ne nous offrent pas grand chose en fait de français régional, alors que les rubriques relatives aux dialectes sont assez nombreuses et peuvent être intéressantes.

En voici une rapide revue, qui ne saurait être exhaustive.

André Hella tient dans Vers l'Avenir une rubrique intitulée Le Langage et la Vie. Dans un de ses articles (10.4.72), il parle, peut-être avec trop de pessimisme des "combats d'arrière-garde" dans lesquels depuis plus d'un siècle, le subj onctif est engagé"; dans un autre (Réponse à quelques lecteurs un peu trop puristes), il critique tout qui, pour quiconque, belgicisme qui "fleure le français liégeois".

Dans Phare-Dimanche (Bruxelles), A. Derey a tenu une chronique intitulée : Chausse-trapes du français.

Dans le Soir (Bruxelles), Fernand Desonay en a tenu une intitulée Défendre le français.

Sous le pseudonyme du Pêcheur de perles, le même professeur académicien répondait dans le Pourquoi Pas ? aux questions posées par ses lecteurs sur la correction de tel mot ou de telle tournure (exemple : le 29.2.1968 : réponse à deux dames, dont l'une s'interrogeait sur la conjugaison des verbes en -guer; l'autre sur la façon d'obtenir "la fameuse Grammaire typographique").

Dans la Nouvelle Gazette (de Charleroi), Eupheme a publié une série d'articles sous le titre de Pour un meilleur langage. Notons, dans le numéro du 21.12.56, une étude sur quelques belgicismes : je ne peux mal; quel est votre docteur ?; je soignerai

pour cela; dans celui du 11.1.57, des remarques sur l'emploi de "s'il vous plaît"; dans celui du 17.5.57, des observations sur la prononciation des voyelles nasales; dans celui du 14.6.57, une étude des liaisons.

Dans la Nation Belge, Harry Stark a publié une chronique intitulée Parlons peu... mais parlons bien. Il ne semble pas s'être intéressé particulièrement au français de Belgique.

A côté des publications périodiques, il ne serait pas difficile de citer un certain nombre d'articles occasionnels sur des faits de langue, particuliers ou non à la Belgique. Tel est, par exemple, l'éditorial qu'Arsène Soreil a consacré dans le Soir du 27 mai 1958 à Une épidémie de liaisons. Dans un article du même journal, Pierre Novelier s'interroge sur "une locution bruxelloise, presque belge" : Faut-il rayer "Nadar" du vocabulaire bruxellois ?.

Dans un article de La Nation Belge (15.11.47), René Jaumot parle de l'Histoire de la bière : il cite les mots flamands de "plexbier" et de "sterkbier", du XVIème siècle, et semble admettre l'étymologie d'estaminet par la phrase espagnole : Donda esta Minetta? (sic).

Un petit article "signé : Monsieur Desk", dans la Meuse, du 30.5.63 s'intitule Belgicisms et, en faisant référence au Dictionnaire liégeois de Haust, note les expressions avoir bon, avoir facile; il fait une différence entre je suis allé à Liège et j'ai été à Liège, et il cite Simenon qui a écrit : "Cécile attend famille".

Dans une chronique du Soir du 25.11.58 (Les surprises du vocabulaire), Hélène François enregistre un verbe "allègre et fleuri", printaniser qui serait né "à Bruxelles--- dans un bureau de la rue Neuve".

Dans la Wallonie du 19.6.56, Frenay-Cid, parlant d'armes, attribue la naissance du pistolet, "du mot et de la chose", à un capitaine belge, "né à Corbion-sur-Semois".

Dans le Soir du 8.7.59 (Le Français tel qu'on le parle), Denis Marion remarque justement que, sans être aussi "décontenancés" que les étrangers devant les parlers français argotiques, "les Belges, les Suisses, les Canadiens --- ne laissent parfois pas de s'interroger anxieusement sur le sens exact d'expressions dont les Français se servent avec prédilection et qui ne figurent dans aucun dictionnaire. Plus exactement, qui ne figuraient pas jusqu'ici dans les dictionnaires".

Un article non signé de l'Information (Parlons français; 15.5.73) relève les belgicisms boire le café (pour goûter), s'accaparer, amiteux, amusette et conseille de remplacer il fréquente par il flirte, ce qui est sujet à caution.

Un autre article du même numéro, intitulé Respectons le code du langage, est consacré à des "fautes communes aux Français et aux Belges", signalées par l'Office du bon langage, de la Fondation Charles Plisnier. On y signale que "ballotin a disparu en France de l'usage courant" : "continuons à parler chez nous d'un ballotin de pralines mais au-delà de nos frontières soyons circonspects si nous voulons être compris".

Georges Rem, dans La Wallonie (mars 1966) ; Ici Wallonie/Français fait un bref compte rendu d'une étude de Maurice Piron "sur l'aspect du français de Belgique", mais il affirme un peu vite que, "à l'exception de "kermesse" passé du flamand au français, l'apport (de la Belgique à la France) est tout entier d'origine romane et minière, avec "houille", "houillère", ---".

Dans la Métropole d'Anvers, un Frère Jacques a tenu des Propos du jour qui ont eu quelquefois trait à nos parlars; dans le numéro du 7.4.65, un Kymris le félicite d'avoir dénoncé "quelques erreurs de langage de certains "speakers" de R.T.B., toujours si imbus de leur diction qu'ils veulent calquer sur celle des plus Parigots des Parisiens".

Notons encore, dans le Figaro du 8.2.66, une "chronique" de Carlo Bronne (Défense et illustration de la langue française) où l'académicien belge rappelle que, lycéen à Paris en 1918, ses condisciples ne lui épargnèrent pas les "savez-vous" et les "tu saies une fois". Rappelant que, dans le livret de M. Choufleuri restera chez lui, Morny avait prêté "au domestique de son personnage un jargon franco-flamand qui est la première étape de notre disgrâce", il fait un tableau rapide, mais nuancé, du "parler belge" qu'il juge surtout bruxellois.

Les contributions non belges à l'étude normative du français de Belgique.

On ne s'étonnera pas que les auteurs français se soient intéressés à nos parlars en observateurs, souvent étonnés ou amusés, plus souvent qu'en censeurs. Pour ceux d'entre eux qui ne sont pas des dialectologues, il y a un français de Belgique plus que des parlars français divers et ce parler est surtout du bruxellois populaire ou courant.

Il y a au moins un ouvrage normatif, publié en France, qui est à citer ici.

Par son ampleur, sa richesse, par la masse exceptionnelle des documents dépouillés, le Dupré, Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, dépasse largement tous les ouvrages similaires. Soixante-seize "ouvrages ont été méthodiquement analysés" : neuf d'entre eux sont dus à des Belges : Bottequin, Deharveng, Grevisse, Hanse, d'Harvé; un, à un Suisse : Frei. Le tome III ajoute

Albert Doppagne au "Petit dictionnaire des grammairiens et puristes cités".

Cette encyclopédie fait une certaine part, très limitée d'ailleurs, aux belgicisms, en les considérant moins comme des incorrections que comme des particularités acceptables à l'occasion.

Sans remarquer qu'arboré, au sens de planté d'arbre, n'est pas inconnu en France, au moins comme terme technique (cfr Lechanteur, 1974) le Dupré juge qu'il "est donc un belgicisme, mais il est charmant".

Aubette - qui n'a rien à voir, étymologiquement, avec aube - est noté comme n'étant plus un belgicisme au sens d'abri construit à un arrêt d'autobus.

Parmi les autres mots de coloration belge qui sont admis dans le Dupré, notons nonante, septante, pistolet, zwanze, etc. Ajoute n'est admis qu'avec un sens technique rare.

Pour être complet, il faut ajouter que, dans la mesure où on peut tenir pour des ouvrages normatifs les dictionnaires de langue, ceux-ci enregistrent généralement un certain nombre de "belgicisms" : bourgmestre, échevin, athénée, pistolet, zwanze, etc.

Le Dictionnaire du français vivant (Editions Bordas, 1973) renferme trois suppléments consacrés aux termes régionaux de la Belgique, de la Suisse et du Canada. Les 270 "belgicisms" répertoriés forment un ensemble assez peu homogène et, pour plusieurs d'entre eux, sujets à caution.

On peut regretter que l'Annexe du Grand Dictionnaire français-tchèque publié en 1974 (Rédacteur J. Neumann) s'en soit inspiré trop directement.

De façon imprévue, ce n'est pas en Belgique, mais au Zaïre, que les Belgicisms sont combattus de la façon la plus impérative : c'est en vertu de la loi même que pourrait y être condamné, à partir de 1974, celui qui dirait encore septante et nonante. La Société Nationale des Linguistes du Zaïre a publié une brochure relevant trois cents belgicisms qui doivent être bannis du français parlé; elle répond ainsi aux exigences du bureau politique du Mouvement Populaire de la Révolution : on doit "parler au Zaïre le français tel qu'on le parle en France" (d'après Le Soir, du 22 août 1974, p. 1).

CHAPITRE II .

LES ETUDES DESCRIPTIVES RELATIVES SURTOUT AU LEXIQUE OU A LA SEMANTIQUE .

Les travaux liégeois .

Liège et son université sont depuis longtemps le foyer le plus actif des études dialectologiques en Belgique. Cela s'explique facilement : la région liégeoise a conservé un dialecte particulièrement vivant, et qui est considéré comme le plus caractéristique des dialectes wallons, le wallon étant lui-même le dialecte belgo-roman le plus important démographiquement et géographiquement. D'autre part, pendant le siècle où la Belgique indépendante n'a connu que quatre universités, l'université de Liège a été la seule qui ait été en contact direct avec des dialectes romans. A la fois grâce à cette ambiance et au recrutement de la très grande majorité des professeurs et des étudiants, on comprend que l'intérêt se soit porté sur ces dialectes, parlés par beaucoup d'entre eux, et qu'ils aient pu être étudiés avec toutes les exigences de la recherche scientifique.

Liège semblait peut-être moins déterminée pour être aussi le premier foyer des études descriptives sur le français régional : les trois autres universités, situées en pays de dialecte néerlandais, auraient pu susciter des recherches sur le bilinguisme et sur la coloration qui en résulte pour les parlers français de Bruxelles ou des villes flamandes. Ces études s'y développeront effectivement, mais sensiblement plus tard.

En fait, alors que les autres villes universitaires étaient surtout attirées par des études normatives, c'est Liège aussi qui a été le premier centre de recherche purement scientifique sur les variétés régionales du français ou, d'une façon plus précise et plus limitée, sur les variétés locales du français.

L'initiateur, Marcel Paquot .

C'est en 1932 que Marcel Paquot a commencé à étudier le français parlé en Belgique, non plus avec les intentions de ses prédécesseurs, mais dans un but essentiellement descriptif, comme on le faisait déjà depuis longtemps pour les dialectes, les langues antiques, des parlers exotiques et autres.

Avec son maître, Maurice Wilmotte, il a publié sur ce français un article dans l'Encyclopédie belge (cfr 1933, Français ; le typographe n'a pas satisfait à toutes les corrections demandées) et, peu après, il a fondé, à la demande de Mario Roques, qui se proposait de publier un Inventaire de la langue française (les fiches accumulées

par Roques ont été intégrées dans les documents rassemblés par Paul Imbs et ses collaborateurs pour le Trésor de la Langue Française), un Centre d'Etudes des français régionaux de Belgique. Avec ses élèves, il dressa ou fit dresser de nombreuses fiches qui, après la guerre, furent déposées à la Bibliothèque Centrale de la Ville de Liège, rue des Chiroux.

On regrettera que cette documentation si riche et si précise n'ait pas trouvé son aboutissement dans un ouvrage qui aurait été important à tous les égards, sur le français de Liège et d'autres régions.

En octobre 1936, Marcel Paquot avait demandé la création d'un cours libre intitulé Le français moderne et les français régionaux de Belgique, à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège. Par arrêté du 26 avril, ce cours, le premier de ce genre, semble-t-il, fut promu au rang de cours facultatif. Plus tard, lors d'une réorganisation, le français moderne a été séparé des français régionaux, qui n'ont plus été seulement ceux de Belgique.

Marcel Paquot est sans doute le premier qui ait étudié scientifiquement les français régionaux, du moins ceux de Belgique, et il les a étudiés en eux-mêmes, comme il se doit, d'une façon aussi complète que possible, et non plus par comparaison avec le français "de Paris", en privilégiant les écarts ou les "incorrections".

Si les circonstances ne lui ont pas permis de nous donner, sur les français régionaux, les ouvrages qu'on était en droit d'espérer, il ne faudrait pas oublier, parmi ses nombreuses publications, celles qui sont relatives à ces parlars. Une étude sur les Conceptions provinciales du "bon usage" (cfr. 1962, Bon usage) le montre soucieux de soumettre à l'analyse ce concept qui avait été trop longtemps et qui est encore trop souvent considéré comme une sorte de référence homogène et hors de portée de la critique.

Tout en s'associant à "la chasse" aux régionalismes, l'auteur, comme le dit Michel Duchatto dans un compte rendu de l'article, "rectifie certaines exagérations et stipule avec raison : "Ne faisons pas fi des ressources du français de province".

Dans Un aspect méconnu du français régional (cfr. 1971, Aspect), Marcel Paquot souligne l'importance de l'élément stylistique dans le français régional - il s'agit ici de français écrit - en comparant à un avis d'une mairie française le texte d'une affiche administrative rédigée par un fonctionnaire liégeois dans un style particulièrement embarrassé ou même incorrect ("la copie d'une requête me transmise"), lourds et prétentieux.

Même dans des articles consacrés aux lettres ou à l'enseignement, on peut trouver des lignes qui touchent, directement ou non, à nos français régionaux.

Dans un article sur 'Agrégation de français, par exemple (cfr 1970, Agrégation), il préconise la création d'un cours d'"orthophonie et correction du langage", de 45 heures, qui serait donné dans une cinquième année d'université aux futurs professeurs de français. Ne serait-ce pas, inévitablement, rendre ceux-ci plus conscients des problèmes que posent les variétés régionales de la langue ?

Dans un article, très bref, Réflexions sur le dialecte (cfr 1969, Dialecte), il rappelle que Ferdinand Brunot confessait "que plusieurs centaines de lotharingismes se glissaient dans son parler quand il n'y prenait garde". Revenant au normatif, il en tirait cette conclusion : "C'est pourquoi le langage des provinces, et surtout le nôtre doit être expurgé".

A propos d'un "belgicisme", rare ou devenu rare : normaliste pour normalien (M.P. préfère belgisme, usité en France, à belgicisme, qui a prévalu, surtout en Belgique), il rappelle encore, dans un compte rendu (cfr 1972, Bertrand), Ferdinand Brunot, qui se demandait, "dans son discours de réception, comme membre étranger, à l'Académie Royale de Langue et de littérature françaises de Belgique, prononcé en 1922, s'il ne doit pas y avoir des "belgicismes autorisés, reconnus, académiques". C'est le point de vue que défend aussi Marcel Paquot, notamment dans son article sur le "bon usage" (voir ci-dessus, p. 25).

En saine linguistique descriptive, on ne saurait, de toute façon, considérer comme une "faute" ce qui n'est jamais qu'une différence, mais il faut reconnaître qu'il ne suffirait pas d'une décision officielle ou académique pour que le fait linguistique propre au groupe minoritaire devienne familier ou même compréhensible au groupe majoritaire. Aubette ou septante ont cent raisons d'être préférés à abribus et soixante-dix : ils n'en resteront pas moins de belgicismes ou de provincialismes aussi longtemps que la majorité des francophones ne les auront pas adoptés.

Marcel Paquot s'est intéressé aux rapports entre français et dialecte dans d'autres articles encore, mais d'une façon plus générale : ce n'est pas ici qu'il convient d'en parler.

La littérature régionale.

En principe, il n'est question dans les présentes pages que des études qui ont trait directement aux parlers français actuels de Belgique, laissant à d'autres publications ce qui ne nous éclaire que de façon indirecte sur ces parlers; par exemple, la

la littérature française de Belgique (il y a beaucoup à glaner, par exemple, dans les travaux de Joseph Hanse et de J.M. Klinkenberg sur De Coster et La légende d'Ulen-spiegel), le folklore (il est parfois difficile de séparer le folklorique du dialectal ou du "régional" : que l'on songe aux études d'A. Marinus, E. Legros, A. Doppagne, R. Pinon, S. Glotz et tant d'autres), les documents d'archives (les publications de textes de L. Remacle, A. Balle, J. Herbillon, E. Renard, E. Roland, P. Ruelle, etc) fournissent une abondante moisson de termes généralement communs au dialecte et au français de la région). Mais, étant donné le caractère très particulier de la littérature écrite - totalement ou partiellement - en français régional, il a paru opportun de faire ici une exception en sa faveur.

Les variétés régionales du français sont évidemment à étudier d'après la langue qui se parle réellement. Mais le parler local peut devenir l'étoffe d'oeuvres littéraires où l'observateur du langage ne manquera pas de retrouver des faits de grammaire, de lexique ou même de prononciation qu'il a pu noter dans la réalité. Il ne s'abandonnera pas pour autant à une confiance totale : l'écrivain régionaliste cède parfois à la tentation d'augmenter la densité des faits linguistiques caractéristiques, par exemple en donnant comme encore courantes des expressions qui sortent de l'usage. De toute façon, celui qui étudie les français régionaux, moyennant quelques prudences - notamment chronologiques - peut trouver dans ces oeuvres de très utiles confirmations.

Deux variétés de français ont été particulièrement cultivées littérairement en Belgique.

L'une, connue généralement sous le nom de "marollien", est strictement bruxelloise : elle appartient au domaine de Hugo Baetens Beardsmore.

L'autre a trouvé dans le pays liégeois une terre d'élection : elle a suscité une littérature d'inspiration dialectale et rurale, plus limitée que la précédente dans le temps, mais moins dans l'espace.

Parmi les oeuvres littéraires qui ont nourri les études sur ce français dialectal de la région liégeoise, il faut mentionner une assez curieuse floraison romanesque, relativement brève, et qui a été illustrée surtout par Marcel Remy (Les Ceux de chez nous, Liège, 1925), et par Aimé Quernol (pseudonyme du docteur Léon Marique); Toussaint de chez dadite, 1937; Babette, 1939; Lambert-d'au-Moulin, 1941; Sabine, 1945; Alexis Canon, 1946; Lisa, 1950; trois autres romans, dans le même français de la banlieue de Liège - Vottem - devaient encore être publiés à la mort de l'auteur, en 1950).

L'oeuvre d'Aimé Quernol a été étudiée - mais d'un point de vue plus littéraire que linguistique - par Mme Jeanne Legros - Bertrand (1950, 1951) et elle a fait l'objet

de deux mémoires de licence l'un à l'Université de Liège (cfr Lambert, 1964), l'autre à l'Université de Louvain (cfr Lescrenier, 1966).

On peut rattacher à la même veine et à la même région un récit d'Albert Maquet (Les demoiselles d'en face, cfr 1948).

D'autres régions ont aussi fourni des oeuvres écrites au moins en grande partie en français dialectal.

C'est ici qu'il convient de citer Arthur Masson et sa "Comédie en français populaire, suivie d'une version en dialecte wallon de Trignolles" (cfr 1948, Le nouveau maît' d'école; il s'agit de français dialectal plus que de "français populaire") en voici un passage sous ses deux formes :

"Le grand-popa s'est racoiti dèdans son fauteuille. Sabots. Casquette du temps passé. Une crossette accrochée à la baguette de la stûfe. Il lit la feuille, des bériques dèssur le débout de son nez. Une grosse pipe".

"Li grand-père è-st-achf dins s'fauteuye. Sabots. Casquète dou tins passé. Ene crosete acrotchiye à l'baguète dou pwèle. I lit s'gazète, des lunètes su l' dibout de s'né. Ene grosse pipe".

Deux autres auteurs méritent d'être cités ici.

Une pièce de Marcel Fabry (cfr 1963, Au temps où Berthe filait) est écrite en un français fortement teinté de wallonismes de vocabulaire et de syntaxe; la légende ancienne y est transportée en Ardenne en la truffant de détails de folklore wallon" (E. Legros).

Georges Laurent (cfr. 1946, Salut les hommes) a écrit dans le parler français d'entre Ourthe et Al. blève.

À côté des ouvrages en français régional ou plutôt dialectal, il faut signaler un genre voisin qui, jusqu'ici, ne semble avoir fait l'objet d'aucune étude, et ne le mérite peut-être pas : il s'agit de textes écrits dans une langue hybride qui mêle dialecte et français avec des cacographies qui recherchent, péniblement, le calembour ou le sous-entendu.

Telles sont, de P. Biron (Ans, près de Liège), L'an quarante de mon Mononke et sa suite, Mon mononke derrière la ligne six frites. En voici un passage cité d'après Mme Jeanne Legros - Bertrand) : "Pour commémorer ce magnifique instant, on prend choque son menu et on demande aux autres de le signer. Comme sa, dans les années qui viennent, quand on retrouvera, caché dans un coin de chez toi, ce menu avec les signatures, on repensera à ce jour mémorable et on naura bon.

-Si t' feume nel fait nin voler à feu tot r'mettant de l'orde, qui dit Colas, sentencieux.

Mais sa, set un autre problame. Le problame après la rentrée de tous nous

zantes".

On trouve le même genre de mélange dans une chronique de l'Echo de la Dendre (Ath) qui paraît chaque semaine sous le même titre.

Voici le début et la fin de celle du 20 avril 1974 :

Lette pierdue

padlé l'justice de paix.

Monsieu le Comissère,

Je vous fait part des rimeurs qui keurteu comme des arbalettes autour d'alétour dans les éviorns de ma charcuterie relatives à mon chien Loulou de première année qu'au dire des gensses qui ne pouret-teu senti les bêtes et les animaux. Vous sauret à mille mettes de pensé à ce que la feumme du menuisié a onsé reblaté au magasin de l'épissérie é face de tous les clients et puis voilà : "Eul tcheu du charcuitieu a tcheu tavau note quartieu".

.....

Arvoir, Monsieu le Comissère, soillié en bonne santé et compreneu le cat de mon chien.

Oscar BONADE.

Les travaux de Maurice Piron.

Professeur à l'Université de Liège - où il a notamment succédé à Marcel Paquot comme titulaire du cours sur les français régionaux -, ancien élève et disciple de Jean Haust, le grand dialectologue wallon, Maurice Piron s'est intéressé aux littératures wallonne et française de jadis et d'aujourd'hui, au folklore liégeois (il a étudié les origines du théâtre des marionnettes), aux parlers français de Belgique et à la diffusion de la langue française dans le monde.

Nous pourrions retrouver son nom sous des rubriques diverses, mais, pour éviter l'éparpillement, il vaut mieux que nous groupions ici les notes relatives à l'ensemble de sa production, et la classant approximativement selon la chronologie.

Le lexique des parlers français de Wallonie. Maurice Piron a étudié l'origine et la diffusion des noms de certains produits dont l'apparition est relativement récente dans nos régions, comme le café et la pomme de terre. Il a consacré une étude substantielle au mot rampon(n)eau, qui désigne ou désignait "le filtre en forme de bourse que l'on introduit dans la cafetière" (cfr 1953, Caractérisation). Il montre que le mot, selon toutes probabilités, vient de l'expression à la Ramponeaux, qui fut à la mode au XVIIIe siècle.

Une autre étude a trait au mot bobelin et à sa famille lexicale (cfr 1962, Bobelin) : bobelin est l'adaptation française du dialectisme boublin", par lequel les Spadois désignaient les curistes, et il se rattache à une riche famille lexicologique liée à "la racine onomatopéique BOB - reproduisant le mouvement des lèvres".

Un article de Vie et Langage (cfr 1952) est consacré au mot spirou, nom wallon de l'écureuil, qui a désigné une danse qui a eu un succès éphémère.

Un autre article (cfr 1953, Au pays liégeois) de la même revue élargit le champ d'observation et présente le français populaire de Liège "d'hier et d'aujourd'hui", grâce à des citations, d'une part d'une lettre de grognard ("Le lendemain, le jour de la grande bataille/d'Austerlitz/, ont acommencé à 5 queur du matin la fusiate, et puis la calonate jusque 10 oeur du soir"), de l'autre de deux passages des romans de Marcel Remy et d'Aimé Quernol.

Par la suite, M. Piron est revenu plus d'une fois à l'étude de tel ou tel vocable qui appartient à nos parlers français. C'est lui, notamment, qui a rédigé, pour le Trésor de la Langue Française (1973, tome II), les articles agrégation, ajoute, amusette. Il s'est attaché particulièrement au mot aubette, dont il a étudié l'étymologie (il vient de l'anc. fr. hobe, cabane, terme emprunté au moyen haut allemand hûbe) et la diffusion (Bretagne, Dunkerque, Lille, Belgique, Strasbourg, etc.; cfr 1973, Aubette); partisan d'"une contribution du français régional de Belgique au français universel" (cfr 1968, Contribution), il préconise vivement l'admission d'aubette dans le français général, du moins au sens d'"abri destiné aux usagers des transports publics", et celle des belgicisms de bon aloi farde, drève, chantoir.

Les "français parallèles" de Belgique. Les derniers mots cités, à vrai dire, ne sont pas ou ne sont plus des wallonismes : ils peuvent s'entendre à peu près n'importe où en Belgique. On peut même dire que drève est plus courant qu'en Wallonie dans les régions flamandes ou picardes; compris dans la région gaumaise, il n'y est pas usité.

Ne se cantonnant pas dans l'étude des variétés du français propres à la région wallonne, Maurice Piron a élargi son champ de recherche et il a étudié la notion même de parler régional, montrant toute la diversité et tous les niveaux des "français parallèles" qui se parlent en Belgique (cfr 1953, Du français; 1955, Français parallèles) et il a fait le point des études qui ont été consacrées à ces parlers (cfr 1971, Aperçu).

Il distingue "trois ordres de faits" qui permettent une première différenciation. Il y a un "français oral à substrat roman", qui est, "en gros, le français parlé en Wallonie; un "français parlé à substrat germanique", qui est "celui qu'on entend chez les néerlandophones bilingues de Flandre et de Bruxelles", et une troisième catégorie

de faits qui est "formée par le contingent assez réduit de ce qu'on appelle d'ordinaire les belgicisms : traits de vocabulaire et de syntaxe communs aux francophones de Belgique".

Dans les Mélanges Imbs (cfr 1973, Belgicisms lexicaux), il a rassemblé une collection de près de deux cent cinquante mots qui lui semblent mériter pleinement cette appellation de "belgicisms", en adoptant "comme principe le critère qui avait servi à Charles Bruneau pour définir le français régional : 'celui qui est connu de tout le monde(...) dans un espace considérable, comprenant souvent plusieurs départements, et que tout le monde croit être français -français central, s'entend". La liste montre que l'auteur n'a pas accepté ce principe sans une légère réserve : la plupart des Belges emploient un certain nombre de belgicisms sans croire pour autant qu'ils soient du français de France. Il en est ainsi, par exemple pour quelques mots de la liste : copion, cramique, drache, kot', minque, nonante, spéculaus, etc.

Historique des études sur les parlers français de Belgique. Dans l'étude citée ci-dessus (1971, Aperçu), Maurice Piron passe en revue les travaux des grammairiens ou des philologues qui ont signalé, presque toujours en vue de les corriger, les particularités du français parlé en Belgique. Les premiers ont été des Français : Gabriel Meurier, né à Avesnes, en 1521, le jésuite bisontin Laurent Chiflet, auteur, en 1659, d'une grammaire souvent rééditée. Plus tard, il relève les noms de de Pratel (Grammatica Burgundica), des Roches, van Boterdael, au XVIII^{ème} siècle, puis Poyart (1806, voir page 7), Benoit, Galand, Dory, Deharveng, d'Harvé.

Le sort de la langue française. Sortant du cadre de la Belgique, Maurice Piron a aussi étudié la situation de la langue et de la culture françaises dans le monde, ainsi que les mots francité et francophone. Sans aborder précisément l'étude des variétés régionales du français au Canada, il a montré, en ouvrant à Liège un Colloque international intitulé Société canadienne et culture française, comment le problème essentiel du Québec était "l'insertion d'un culture de langue française dans une civilisation anglo-américaine".

Les disciples de M. Piron. Sous la direction de Maurice Piron, un nombre important de mémoires de licence de l'Université de Liège ont été consacrés au français régional. Notons celui de Danièle Lambert sur Aimé Quernol (cfr p. 28 ; 1964, Quernol). La plupart des autres sont relatifs au français d'avant 1930.

Un mémoire important est celui de J.P. Wilmart, qui a dressé une Bibliographie analytique des ouvrages consacrés au français régional de Belgique, en 1968.

Les travaux d'Albert Maquet.

Auteur d'un récit dans le français régional de Liège, Albert Maquet (cfr 1948, Enseignement) insiste avec raison sur la différence de valeur affective et expressive entre le patois et la langue de culture, et montre comment il faut enseigner les correspondances stylistiques françaises répondant aux besoins de l'enfant.

"Parfois l'auteur semble exagérer la valeur signifiante de certains mots patois; par ex. je me garderais d'écrire "qu'on serait bien en mal de trouver des correspondants français de barloker, bal'ter, assoti et tingler" (E. Legros).

Selon la même optique, il défend ailleurs (cfr 1949, Servitudes) les "empreintes régionales", à propos des mots aubette, cumulet, rawette, balter, amitieux, mamé, etc.

Dans un autre article, très vivant, de Vie et Langage (cfr 1953, En écoutant), il note d'assez nombreux faits de langage qui pourraient surprendre le Parisien débarquant à Liège : le français régional moyen qu'il entendrait est "situé à égale distance de l'expression surveillée de l'intellectuel et du parler hybride "franco-wallon" de ces patoisants pour qui le recours au beau langage est un luxe". Sans oublier un "wallonnement" de prononciation qui altère les consonnes finales (en les assourdisant) et allonge indûment les voyelles, il passe en revue des expressions dont les unes sont très répandues en Belgique (avoir facile, avoir bon, ne pouvoir mal, pâtés, pralines, gosette, berce, aubette, septante, etc.) tandis que d'autres sont plus typiquement liégeoises (grandiveux, debranchi, paraît, chique, da!, etc.)

Il note aussi que la circonspection du Liégeois - ou du Belge- va quelquefois jusqu'à lui faire "rejeter des formes parfaitement légitimes, mais qu'une étroite parenté avec notre dialecte rend suspecte" : Cet homme ne me revient pas; faire queue; boire un demi; éplucher des pommes de terre.

Les travaux bruxellois.

Par le domicile des auteurs, le siège des maisons d'édition, par le fait que les Français ont eu généralement plus de rapports avec la capitale de la Belgique qu'avec d'autres régions, par toutes les causes qui font des parlers français de Bruxelles un champ d'observation privilégié, il ne faut pas s'étonner que la quantité, sinon la qualité des travaux bruxellois, l'emporte sur ceux des autres régions. Mais ces travaux quand ils ne sont pas simplement plaisants, sont surtout normatifs et nous en avons déjà parlé.

Les études purement descriptives sur les parlers français de Bruxelles ou émanant de centres d'études bruxelloises sont relativement peu nombreux. Parmi les plus considérables, au moins par le volume, nous noterons ceux de Jacques Pohl et de Hugo Baetens Beardsmore.

Le premier auteur n'a étudié les parlers français de Bruxelles qu'en tant qu'éléments des variétés régionales de tous les français de Belgique et, de ce fait, il ne s'intéresse que de façon occasionnelle aux parlers les plus spécifiquement bruxellois.

Le second, au contraire, sans détacher des autres parlers belges les parlers bruxellois, a fait de ceux-ci l'objet précis de son important travail et il y a consacré un ouvrage qu'on peut tenir pour exhaustif (cfr 1971, Bruxelles) : d'une part, le lexique n'occupe qu'un tiers du volume, dont une cinquantaine de pages (sur 470) sont consacrées à la phonétique, l'essentiel (180 pages) portant sur la grammaire ("Morphologie et Syntaxe"). Hugo Baetens Beardsmore, d'autre part, contrairement à Jacques Pohl, s'est intéressé particulièrement au français populaire de Bruxelles et à ce parler un peu "mythique" qu'on appelle le marollien.

Rappelons que l'ouvrage de H. Baetens Beardsmore restera hors des limites de la présente étude (voir p. 5).

Les "témoignages" de Jacques Pohl sur le lexique.

Dès avant la guerre, Jacques Pohl avait entrepris une thèse de doctorat sur le lexique des parlers français de Belgique. C'est seulement en 1950 qu'elle a été soutenue, à l'Université de Bruxelles. Elle n'a pas été publiée.

Considérant d'une part la très grande diversité des parlers français de Belgique, mais de l'autre, les nombreux faits linguistiques qui sont communs à beaucoup de ces parlers, l'auteur a privilégié nettement trois d'entre eux, qu'il a choisis très distants géographiquement et socialement. De cette façon, on peut présumer qu'un fait commun aux trois parlers a beaucoup de chances d'appartenir à l'ensemble des parlers français de Belgique.

Le premier de ces parlers est le français de la "bourgeoisie" bruxelloise, c'est-à-dire celui des intellectuels bruxellois de langue française, pour qui le néerlandais est une langue apprise, qu'ils savent généralement assez mal et qui, par conséquent, ne peut guère influencer directement leur français.

Le second est celui des villageois gaumais et plus particulièrement celui de Saint-Mard, commune restée en grande partie rurale, voisine de Virton, et dont le dialecte local est lorrain.

Le troisième est celui de la région natale de l'auteur, le Hainaut de dialecte picard, observé dans des milieux divers, ruraux ou citadins, populaires ou intellectuels.

La grande majorité des "témoignages" sont enregistrés d'après la langue parlée actuelle, avec quelques indications relatives à la prononciation. Mais l'auteur n'a pas voulu rejeter les informations que lui fournissaient ses recherches en dehors du plan fondamental qu'il s'était fixé. Au risque de donner à l'ensemble un certain aspect hétérogène ou composite, que l'ordre alphabétique tend à souligner, il a accepté des termes propres à d'autres régions, notamment Gand et Anvers, et d'autres qui n'appartiennent qu'à des états anciens de la langue.

Considérant, d'autre part, les travaux entrepris en même temps que sa thèse sur les parlers français de la région liégeoise, il a eu scrupule à étudier ce domaine. Bien que, dans les "Témoignages", les références aux dictionnaires de Jean Haust ne manquent pas, le nord-ouest de la Wallonie n'a pas eu droit à la part importante qui aurait dû être la sienne, il n'y est généralement fait allusion que pour appuyer des faits propres à d'autres régions.

Sans être dialectologue, l'auteur a cherché, en effet, à mettre son lexique en rapport avec les dialectes ambiants, particulièrement le gaumais ou le picard. Mais il est certain que cette confrontation serait à généraliser et, plus d'une fois, à nuancer, notamment en tenant compte des remarques qu'a faites Elisée Legros dans le compte rendu qu'il a fait d'un autre ouvrage du même auteur (voir p. 40).

Voici, tiré du volume consacré à la lettre M, un petit échantillon du lexique : mal. Dix-sept articles sont consacrés au mot, relatifs notamment au pluriel mals, qui appartient à la langue populaire générale, et à l'expression ne pouvoir mal, qui a deux significations voisines, et qui est signalée depuis longtemps comme un belgicisme propre à tout le pays. Les "témoignages" proprement dit reproduisent une phrase d'un jeune Valenciennois; un passage d'une lettre de Charles Bruneau, à qui l'expression est familière; une phrase d'une lettre d'une jeune paysanne gaumaise; trois phrases d'une fermière de Mainvault (région d'Ath); une phrase d'un garagiste de La Panne. mal, male : l'expression "la Male Saint-Martin", relative à l'histoire de Liège, est généralement connue des "bourgeois" et des écoliers belges; l'expression wallonne correspondante est dans le Dictionnaire liégeois de Haust.

Les principaux dictionnaires français ne notent plus le féminin male que dans male faim, male neure, etc.

malabar : est moins usité en Belgique qu'en France. Le mot a été noté dans le parler de soldats belges rentrant de captivité.

malade : l'expression "il fait malade" a été notée dans le français populaire, familier ou plaisant, à Bruxelles, à Saint-Ghislain, à Saint-Mard, en Lorraine.

maladieus n'a été noté en français que d'après un manuel publié en 1831; maladieüs se dit en liégeois.

mal-arranger, pour maltraiter, blesser grièvement, abîmer, appartient au français populaire ou familier de partout, notamment en Suisse romande.

malbrouk, terme dialectal, désigne un gros char dont les roues ont des jantes larges; se dit à Torgny (Gaume) et figure dans un lexique du lorrain de Dombas.

Jacques Pohl a publié un certain nombre d'articles antérieurs ou, surtout, postérieurs à la soutenance de sa thèse.

Parmi ceux qui intéressent le lexique, notons ceux qui suivent.

Une enquête faite à la frontière franco-belge, dans la région de Virton-Montmédy (cfr 1947, Frontière) a montré que la frontière politique constitue une certaine barrière. Alors que le dialecte lorrain est à peu près le même des deux côtés de la frontière, un certain nombre d'expressions "parisiennes" sont arrêtées d'un pays à l'autre; en revanche quelques belgicisms, dont les uns appartiennent à la langue courante alors que les autres sont administratifs, ne passent pas de Belgique en France. Notons que contrairement à ce qu'avance l'article, la construction ça je crois, ça je sais ne semble pas plus ignorée du côté français que du côté belge.

Une note a mis en évidence "un fait social curieux", à mettre en relation avec les mouvements linguistiques signalés dans l'article ci-dessus : alors que les villageois de Saint-Mard disent, comme en français, tant pour indiquer une valeur indéterminée (cela coûte tant), ceux qui sont d'un niveau socio-culturel plus élevé, sous l'influence de Bruxelles ou du français le plus courant dans le reste de la Belgique, disent autant (cfr 1956, Fait social).

Une certaine interférence entre les systèmes de numération "français" et "belge" fait que certains "bourgeois" -surtout à Bruxelles- emploient concurremment des formes vicésimales (surtout pour les nombres "ronds" : soixante-dix) et des formes décimales (nonante-trois) (cfr 1948, Numération).

Les deux mots bonne et servante se font concurrence dans les parlers français de Belgique, le premier étant généralement plus citadin que le second; mais, dans plusieurs familles, les préférences sont partagées et sont plus ou moins imprévisibles (cfr 1950, Fréquence; 1950, Fréquence et synonymie).

Quelques articles assez brefs sont relatifs à des parlers argotiques (1946,

Sobriquets; 1953, Français argotiques; 1953, Argots; 1953 "Sauce bourguignonne; 1955, "Coréens".

D'autres études ont trait au français surtout populaire de Bruxelles (cfr 1953, Langages; 1953, Ketjes); le plus substantiel d'entre eux montre de quelle façon des Bruxellois de milieux populaires déforment ou interprètent des termes des sciences médicales ou pharmaceutiques (cfr 1965 et 1967, Officine).

Quelques mémoires de l'Université de Bruxelles.

Plusieurs étudiants de l'Université de Bruxelles ont présenté des mémoires sur le lexique contemporain et, plus particulièrement la signification qu'avaient certains termes dans divers milieux socio-culturels de Belgique.

Christine Lebrun (Mme Molron) (cfr 1973, Renouveau) a montré combien la signification attribuée à un certain nombre de mots (boutique, cassette, escalade, ordinateur, pirate, etc) pouvait différer selon l'âge, le sexe ou la situation socio-culturelle de "quelques groupes sociaux de la région de Bruxelles".

Catherine Hardy (Mme Mignolet) (cfr 1974, Bourgeois) a étudié les "valeurs" que donnaient au mot bourgeois des Bruxellois, des Sérésiens et des habitants d'une région rurale (Solre-sur-Sambre): les divergences sont considérables; pour les uns, le terme appartient au passé, pour d'autres, il est laudatif alors que pour d'autres encore il cristallise un ensemble de traits déplaisants.

Sarabella Wajnberg (cfr 1971, Libre) a observé les emplois de quelques mots abstraits (démocratie, liberté, etc) dans la presse belge: elle constate des préférences assez constantes selon que le périodique est de droite ou de gauche.

Véronique Daumerie a entrepris un mémoire sur le langage hypocoristique, surtout en Belgique; Jacqueline Vandepierre a entrepris un mémoire sur le sens que donnent à "libre examen" des étudiants bruxellois divers par l'origine et les études.

Deux articles d'Albert Henry.

Bien qu'Albert Henry soit aujourd'hui professeur à l'Université de Bruxelles, nous ne classerons pas parmi les "travaux bruxellois", étant données les dates de publication, deux études de ce romaniste relatives à des belgicisms (cfr 1948, cramique; 1953, pistolets et cramiques). Le mot cramique, sous des formes diverses, est attesté en Brabant dès le XIIIème siècle: il n'est pas possible d'affirmer que le mot vienne de crème et de miche, mais "ce qui est sûr, c'est que l'actuel cramique --- est l'ancien cramiche, passé par le flamand; revenu au pays roman, il s'est répandu

à peu près dans toute la Belgique française". Albert Henry examine un certain nombre d'autres mots aussi répandus en Belgique et qui ont trait à la pâtisserie, à la boulangerie ou à la confiserie : pistolets, pistolets fourrés, caragues, boules chiques, pralines, couques au beurre, pain à la grecque, gosettes, couquebaque, vôte, bouquette, etc.

Dans un article du Soir (cfr 1968, Langue), l'écrivain Frans Hellens note que le "terme "cramique", mis en vogue par des boulangers belges, dès aujourd'hui a pris la place de craquelin" (dans le langage parisien).

Les travaux des autres centres universitaires.

A côté de ses publications à dominante normative, Joseph Hanse s'est aussi interrogé sur le concept de "bon usage" et a publié un article sur la "contribution belge à la définition" de ce concept (cfr 1962, Contribution).

Cet auteur a consacré deux études descriptives au lexique des parlers français de Belgique.

L'une est relative aux "belgicisms" administratifs (cfr 1953, Administratifs).

Ces belgicisms, qui distinguent de façon particulièrement nette, on le conçoit, le français général de France du français général de Belgique, se rencontrent surtout dans l'administration communale (bourgmestre - Marguerite de Valois a parlé des bourgmestres de Dinan; échevin - l'Académie, en 1964, note que le mot ne se dit que des magistrats de Flandre, Hollande, Allemagne, etc.-) dans la langue de l'enseignement (école gardienne, athénée, homologation, agrération, etc.), dans la langue judiciaire (colloquer, indaguer, renon, endéans) ainsi que dans d'autres domaines (le guide du chemin de fer, remplacé officiellement par l'indicateur; chef-garde; demi-ouvrier; péréquater).

A propos d'"une lettre amusante où Mockel, pseudo-Littré, donne à Georges Marlow une consultation --- sur le mot festivités", J. Hanse fait l'historique de ce terme, présenté souvent comme un belgicisme, et il montre que, s'il y a eu peut-être une certaine différence dans la fréquence d'emploi, le mot appartient au français de France comme à celui de Belgique depuis le moyen âge (cfr 1965, Festivités).

André Goosse, que cite Joseph Hanse, "a réuni onze exemples d'un emploi au pluriel par des Français; tous sont postérieurs à 1940".

Comme Joseph Hanse, et davantage encore, André Goosse a mené des études descriptives parallèlement aux études normatives qui nourrissent, nous l'avons vu, ses chroniques de la Libre Belgique.

Sans nous arrêter à des travaux qui ne concernent que très indirectement les parlers français de Belgique (cfr 1957, Atlas; 1966, Lexicologie; 1970, Coquillards; 1972, en collaboration avec J. Klein, Sculpture : p. 190, une référence à Jean d'Outre-meuse), notons les articles qu'André Goosse a consacrés au français régional dans le dictionnaire malmédien de Villers (1793) (cfr 1964, 1965, 1966, 1968, 1970). Comme il s'agit d'une étude sur un état ancien de la langue, nous n'en parlerons guère ici. Remarquons toutefois que le dictionnaire de Villers nous offre un nombre assez important de mots qui appartiennent toujours aux parlers français de wallonie : aisance, ajoute, annoter, ardoisier, berce, bourgmestre, cense censier, chipot, chique, couper au court, coussin (oreiller), cuvelle, dégobiller, déjeter, entièreté, tomber faible, faiblir, faufilage, les grands feux, finard, flot, fréquenter, menton à galoche, grosse gorge, goût (plaire au goût), (petite) goutte, gratter (égratigner), etc.

Notons encore une étude sur "birouche" et "birouchette" (cfr 1972, Birouche) et des études d'un caractère général sur ce qui constitue les variétés régionales du français parlé en Belgique (cfr. 1964, Remarques sur le français de Wallonie, avec l'essentiel de la bibliographie relative au sujet; 1968, Norme).

Quelques mémoires de l'Université de Louvain.

A côté d'un certain nombre de mémoires d'orientation historique ou diachronique, signalons les mémoires suivants présentés à l'Université de Louvain :

- J. Lescrenier, Etude du français régional de Vottem vu par A. Quernol, 1966.
- H. Grothen, Etude sur le vocabulaire français concernant les mines de charbon, 1966;
- C. Mayez, Le vocabulaire culinaire en Belgique dans les livres de recettes, 1966;
- J. Ruwet, Lès Flamins d'Àbe. (Le français populaire d'Aubel); 1966.
- A. Priest, Le vocabulaire de la vie domestique dans une communauté franco-belge, 1968;
- A. Van der Heyde, Le vocabulaire régional dans l'oeuvre de Léopold Courouble, 1970;
- S. De Martelaere, Enquête sur le vocabulaire des élèves de sixième et cinquième (humanités), 1971;
- Ph. Stiévenart, Le vocabulaire des jésuites belges, 1971;
- J-P. Dahin, Etude des termes français désignant les produits de la pâtisserie en Wallonie, 1971;
- D. Courtois, Le vocabulaire de Maurice des Ombisux, 1972;

M. Craps, Le vocabulaire de la maison et de la vie domestique au XVIIIème siècle d'après les archives notariales de Namur, 1972;

M. Hicorne, Le vocabulaire de l'agriculture au XVIIIème siècle dans les archives notariales de Namur, 1972;

M-P. Hamoir, L'uniforme militaire belge de 1830 à 1914. Etude de vocabulaire, 1972;

J. Verburg-Bordo, Le vocabulaire de Kees Doerik de G. Eeckhoud, 1972;

P. Dupuis, Le vocabulaire de l'Histoire de Huy de Laurent Mélat (livres I et II), 1973;

J.-P. Christiaens, Témoignages français sur le français parlé en Belgique au XIX è siècle, 1973.

Les travaux gantois.

L'Université de Gand n'a suscité qu'un nombre limité de travaux consacrés aux parlers français de Belgique.

Les suivants, qui sont des mémoires de licence, se rapportent au lexique contemporain :

Gilberte Cardon, Les mots belgo-romans introduits en français, 1948;

Christian Debourg, Dénomination des rivières souterraines dans les patois belgo-romans,

1963 (répondant à des formes dialectales diverses, le mot chantoir est considéré comme du "bon français" pour la plupart des Belges qui le connaissent, et qui n'ont pas d'autre mot pour désigner le chose).

François Breckx, Le français parlé à Gand, 1955 (ce mémoire d'un Gantois, en réalité, a été présenté au Jury Central; il ne traite pas seulement du lexique, mais présente la situation de la langue française à Gand, il y a une vingtaine d'années - le français était moins limité qu'on n'aurait pu le croire aux classes aisées-et fait place à l'étude de la prononciation et de la grammaire (voir ci-après, page 44).

CHAPITRE III.

LES ETUDES DESCRIPTIVES RELATIVES A LA GRAMMAIRE OU A LA PHONETIQUE.

Dans tous les pays où on s'est intéressé à la coloration régionale qu'y a prise la langue française, c'est au lexique et, en même temps, bien entendu, à la sémantique, qu'ont été consacrés la majorité des travaux. Cela se comprend facilement : il est beaucoup plus facile d'obtenir des témoignages sur l'existence d'un mot ou sur les significations qu'on lui donne, que de déterminer si tel verbe est transitif, si tel pronom s'emploie au datif ou à l'accusatif ou si telle opposition phonologique est pertinente.

La plupart des gens, à vrai dire, remarquent qu'il y a une différence de prononciation entre deux variétés régionales du français, mais l'observateur non spécialiste a de la peine à déterminer la cause de cette différence.

Il faut d'ailleurs reconnaître que, même pour le spécialiste, les différences de rythme et d'intonation, qui sont capitales, sont parmi les plus difficiles à établir scientifiquement.

Ajoutons à cela une vieille tendance assez naïve, qui fait trop assimiler langue et vocabulaire et l'importance accordée aux dictionnaires, ces outils lexicaux par excellence : toutes ces raisons, répétons-le, font comprendre la part minime qu'on a trop longtemps accordée aux études les plus purement linguistiques, les plus inhérentes à la structure de la langue, celles de la phonétique ou de la phonologie, celles de la morphologie ou de la syntaxe.

Bien que la première réalité d'un langage soit son vêtement sonore, les études phonétiques systématiques - c'est-à-dire celles qui ne se contentent pas d'observations occasionnelles, trop souvent impressionnistes - sont relativement récentes et la chronologie nous invite à parler d'abord de travaux grammaticaux.

Les études grammaticales de Jacques Pohl.

Reprenant l'Introduction de ses Témoignages sur le lexique, Jacques Pohl l'a nuancée sur plusieurs points et développée de façon à en faire une présentation générale des parlers français de Belgique, qui constitue les cinquante premières pages de ses Témoignages sur la syntaxe du verbe dans quelques parlers français de Belgique (cfr 1962: 248 pages).

Le reste de l'ouvrage est formé d'après un nombre important d'observations recueillies surtout dans les trois parlers déjà étudiés dans le lexique : le français

rural de la Gaume, le français des intellectuels de Bruxelles, le français de divers milieux du Hainaut picard. Comme l'indique le titre, seuls ont été repris dans l'ouvrage les témoignages relatifs au verbe : la morphologie n'est pas oubliée, mais, posant assez peu de problèmes particuliers, elle est surtout rejetée dans des notes. Les observations qui ont trait à d'autres mots que le verbe n'ont pas encore été publiées et beaucoup d'entre elles ne sont même pas encore classées.

Beaucoup des faits de syntaxe étudiés sont communs aux parlers populaires de Belgique et de France.

Parmi ceux qui sont les plus caractéristiques d'un au moins des "quelques" parlers observés (comme dans les Témoignages sur le lexique, un certain nombre des faits observés proviennent d'autres régions ou d'autres milieux sociaux que de ceux qui ont été privilégiés), en voici quelques-uns de ceux qui sont les plus dignes d'intérêt.

L'imparfait de fiction (Toi tu étais la madame qui vendait) est très fréquent chez les enfants de Belgique, aussi bien du côté français que du côté flamand : il ne semble pas ou ne semble guère connu en France (p. 54).

Le futur après un si hypothétique, sans être inconnu en France (voir plus loin, page 45 : Renchon) caractérise les français populaire ou vulgaire des Flamands (Si vous viendrez demain; pp. 55-56).

Peu différencié aujourd'hui dans son emploi selon les régions, le passé simple peut s'entendre à l'occasion, dans des cas où la langue parlée reflète la langue écrite (p. 57 et suiv.).

L'emploi des auxiliaires être et avoir (Je suis quitté Verviers; j'ai arrivé) ainsi que celui des formes surcomposées (Il a été revenu) offrent des particularités diverses en Wallonie, à Bruxelles et dans des usances de France (p. 66 et suiv.).

Le subjonctif est pour ainsi dire tout à fait ignoré de certains Flamands de petite culture (Avancez, jeune homme, qu'on sait monter. Elle ne veut pas que je prends ça avec. Elle voulait qu'on restait goûter) mais il est souvent méconnu, à des degrés divers, dans des régions romanes et notamment en Wallonie (Il faut que c'est lui qui le fasse. Mon mari préfère que je couds; p. 85 et suiv.).

Dans divers parlers populaires, familiers ou enfantins, certains infinitifs empruntent leur forme à l'indicatif présent (Tu vas le faire pleure encore plus, p. 111).

L'accord du participe passé est souvent omis dans presque tous les parlers français oraux; la fréquence de cette omission est en relation avec des variables diverses, dont l'état de santé du locuteur (p. 118 et suiv.).

La construction d'un infinitif précédé de pour + un pronom (ou un nom) sujet

est répandue dans la Belgique romane et les régions voisines, mais avec des fréquences diverses (C'est commode pour elle faire la vaisselle. Mauvais jour pour un gouvernement se présenter). L'infinitif substitut d'une autre forme appartient aussi à beaucoup de parlers français, sans guère de localisation (Si la commune serait intelligente et louer cela, p. 133 et suiv.).

Plusieurs constructions sont assez fréquentes avec certains verbes ou types de verbes : Je ne sais de rien (surtout français populaire des Flamands). Vous les avez besoin (id.). L'électricien soigne pour l'éclairage (id.). Charrier au bois (parler rural, Gaume, Hainaut, etc.). Elle ressemble votre J. (Gaume). Jouer cow-boy (très répandu en Belgique). De la crème faite cuire la veille (popul. répandu). On va promener (id.). Elle s'accouche debout (id.).

Quelques expressions verbales, courantes en Belgique, offrent un certain parallélisme entre deux séries, l'un construite avec faire, l'autre avec avoir : faire bon et avoir bon, faire frais et avoir frais; faire facile et avoir facile, etc. (p. 206, etc).

La fin de l'ouvrage donne une bibliographie assez complète, mais non exhaustive, des publications relatives aux variétés régionales du français en Belgique et, accessoirement d'autres régions.

Les autres travaux de Jacques Pohl, relatifs aux parlers français, sont les suivants en ce qui concerne la grammaire ou la structure du langage.

Une numération franco-belge (cfr 1948) : concurrence des formes soixante-dix et septante-trois dans le parler de "bourgeois" de Bruxelles.

Flandricismes et phrase française spontanée (cfr 1959) . il ne faut pas taxer trop vite de flandricismes des constructions qui appartiennent à la langue parlée spontanée.

A propos de vouloir, auxiliaire du futur (cfr 1961) : l'emploi régulier de cet auxiliaire caractérise plus certains parlers du sud-est que ceux de Belgique.

Observations sur les formes d'interrogation (cfr 1965) : la répartition phrases interrogatives a été établie d'après l'observation d'un ménage de "bourgeois" bruxello-hennuyers âgés.

Officine linguistique (cfr 1967) : bien que l'essentiel de ces articles concerne le lexique, on y a noté plusieurs faits de syntaxe qui manifestent l'influence du dialecte néerlandais.

Imparfais et indiens (cfr 1967) : une collection assez abondante d'"imparfaits ludiques" dans le parler de deux jumeaux.

Ne dans le français parlé contemporain (cfr 1969) : l'omission de ne, dans les phrases négatives ou restrictives, est d'une fréquence extrêmement variable : les

témoignages recueillis la montrent en général sensiblement plus avancée en France qu'en Belgique.

Le même sujet est repris, avec d'autres documents et d'autres développements, dans un article du Français dans le Monde (cfr 1975).

Lapsus et numération (cfr 1970) : la concurrence de deux systèmes de computation dans l'esprit des Belges cultivés (voir ci-dessus) favorise des lapsus du type septante-dix.

Ne et les enfants (cfr 1970) : l'observation, à divers moments, du langage de jumeaux de la région de Mons, montre que l'omission de ne, très fréquente chez eux dans la petite enfance, tend à diminuer avec l'âge et se rapproche du "taux d'omission" des parents.

Géographie et dialectologie (cfr 1973) : l'auteur fait la synthèse de ce que le Français Moderne a apporté dans l'étude des variétés générales de la langue, notamment dans le domaine grammatical.

La construction "about"-pronom sujet - verbe dans le français contemporain (cfr 1975 et suiv.) : cette construction du type Une cuiller je voudrais bien, observée souvent en Belgique, plus dans les milieux citadins que ruraux, est peut-être aussi courante en France.

Le genre et la sexualisation de l'"inanimé" (cfr 1975 et suiv.) : il ne s'agit pas ici, à vrai dire, de grammaire ni de variétés régionales du français, mais d'une étude sur la façon dont les francophones - les sujets observés étaient surtout des Bruxellois - symbolisent par un être masculin ou féminin des concepts qui sont en principe asexués. Deux emplois de l'imparfait

Parmi les nombreux emplois de l'imparfait, il y en a deux qui semblent liés à des usages régionaux et, à ce titre, méritent d'être abordés ici.

L'un est l'imparfait dit hypocoristique.

L'adulte qui parle à un enfant ou à un animal se sert parfois de l'indicatif imparfait au lieu du présent, comme s'il voulait diminuer la réalité du procès. La phrase suivante, par exemple, a été prononcée par une dame wallonne s'adressant à un nouveau-né : "Comme il parlait bien, comme il parlait bien, c'est sûr ça, qu'il parle bien" (cfr Pohl, 1962, Syntaxe).

Comme cet imparfait ne semble pas limité à une région déterminée, nous pouvons nous contenter de renvoyer à ce qu'en disent les grammairiens Damourette et Pichon (cfr 1911-1940, Essai, Tome V, pp. 241-242) et à un article de Marc Wilmet (cfr 1968, Hypocoristique, pp. 298 - 312) qui en donne d'assez nombreux exemples, avec une bibliographie complète. Mais il convient de noter que sa fréquence paraît très variable

selon les régions et qu'il y aurait lieu d'étudier cette variation quantitative de l'usage. Très peu usité à Bruxelles, il est au contraire courant dans le français de la Gaume.

L'autre des imparfaits mis ici en évidence nous retiendra davantage : c'est celui qui a reçu les noms d'imparfait de fiction, imparfait fictif, imparfait de jeu, imparfait préludivique. A peu de chose près, il n'appartient qu'au langage enfantin. L'enfant qui joue propose ou commente une fiction en employant ce temps : "Moi j'étais le gendarme et j'essayais de t'attraper" (cfr Pohl, 1962, Syntaxe, p. 54).

J. Pohl s'est avancé un peu imprudemment en disant (1962, p. 54) "qu'il appartient vraisemblablement à tout le domaine français". Jusqu'ici, en effet, s'il est attesté dans toute la Belgique romane, comme en néerlandais, en roumain, en espagnol (cfr Warnant, 1966, Moi, j'étais, p. 349), aucun exemple précis n'a pu en être relevé en France, alors que le conditionnel présent y est courant dans cet emploi.

Cet imparfait a été noté ou étudié par Antoine Grégoire (cfr 1947, Apprentissage, pp. 119, 130-131); Eric Buysens (cfr. Grégoire, *ibid.*), Albert Henry (cfr 1954, Imparfait), M. Regula (cfr 1958, Imparfait), Léon Warnant (cfr 1966, Moi, j'étais), J. Pohl (voir ci-dessus, p. 44), Marc Wilmet (cfr 1970, Indicatif, p. 173; plus quelques lignes dans 1968, Hypocoristique, p. 312).

La plus développée de ces études est celle de Léon Warnant, selon qui "l'imparfait préludivique dérive tout naturellement de la valeur en langue de l'imparfait" (pp. 364-365). S'inspirant de la psycho-mécanique de Gustave Guillaume, cet auteur juge que si l'enfant est "seul à exploiter" la valeur particulière de l'imparfait préludivique, c'est "parce que c'est le propre de son âge et de sa mentalité d'imaginer un jeu avec une intensité et une totalité que l'adulte, marqué par la réalité, n'atteint plus" (p. 365).

Un point délicat, on le voit, reste à élucider : comment peut-on expliquer que cet emploi de l'imparfait, qui paraît effectivement tellement lié à la psychologie enfantine, indépendamment des contingences régionales, est néanmoins propre à certains parlars-français ou non- à l'exclusion des autres ?

D'autres travaux relatifs à la grammaire.

Nous avons signalé plus haut le mémoire de Fr. Breckx sur le français parlé à Gand. Cet ouvrage a fourni un certain nombre de témoignages à l'ouvrage de J. Pohl sur la Syntaxe du verbe (cfr Pohl, 1962; ces témoignages sont signalés par le sigle Gd). L'auteur a étudié notamment l'emploi des modes et des temps dans le français surtout populaire de Gand (Savez-vous ce que vous faites demain ? Hier il vient comme s'il ne sait rien. Tous les jours il récitait sa leçon à son père (pour : il récitait). Il a mouru dans sa maison paternelle. Avant que tu pars, donne-moi de l'argent) et la façon dont le choix de l'auxiliaire s'inspire de l'usage dialectal, qui diffère

parfois de celui du néerlandais commun.

Il va de soi qu'il faudrait citer ici longuement l'ouvrage de Hugo Baetens Beardsmore, dont plus du tiers est consacré à la morphologie et à la syntaxe du "français régional de Bruxelles" : la très grande majorité des faits signalés, sinon tous, sont communs à cet ensemble très diversifié des parlers français de la capitale et à d'autres parlers, belges ou non, romans ou germaniques, populaires ou administratifs, argotiques ou "oratoires".

Hector Renchon (cfr 1967, Si, pp. 168-175) a consacré huit pages d'un de ses ouvrages de Syntaxe descriptive (I, Section II : L'usage en Belgique; Section III : Essai de localisation des vulgarismes "si + (saurez) ou (sauriez)"), à l'emploi dans les variétés régionales ou provinciales du français, de si hypothétique avec les formes en -rai(s). Il observe justement que la construction de si hypothétique avec le futur est moins limitée que ne le pensait Jacques Pohl au français populaire ou vulgaire des Flamands, et qu'il n'est guère possible de localiser régionalement le vulgarisme si je saurais. Dans l'autre ouvrage (cfr 1967, Interrogation) il n'étudie pas spécialement les formes de l'interrogation propres à des variétés régionales du français, et ne signale pas, par exemple, que l'interrogation par le "morphème 'ti'" (p. 176), qui a été assez répandue dans des parlers populaires de France, ne s'est jamais vraiment implantée dans les parlers français de Belgique.

Notons incidemment (p. 276) que l'auteur a observé que les "emplois belges" de ça (ça est) "sont légion dans le parler moyen de la comédie classique et post-classique".

Signalons un mémoire, de Jacqueline Carpentier, La phrase interrogative dans le français parlé de Belgique, présenté en 1967, à l'Institut Marie Haps, qui dépend de l'Université de Louvain.

Les études phonétiques.

Trois noms de Liégeois viennent aussitôt à l'esprit quand il s'agit d'études sur la phonétique des parlers français de Belgique et, plus particulièrement de Wallonie : ce sont ceux d'Antoine Grégoire, de Louis Remacle et de Léon Warnant.

Professeur aux universités de Liège et de Bruxelles, Antoine Grégoire (1871-1955) a été un pionnier dans les études phonétiques en Belgique : en 1920, avec Léon Goemans, il obtenait le prix Rouveroy pour un Traité de prononciation française (cfr 1931, Traité), qui mentionne çà et là des faits de prononciation propres à nos régions. Les auteurs notent par exemple (p.67) la "grosse difficulté" que présente l'articulation du g français pour les Flamands et les Néerlandais : "Ni leur langue littéraire ni leurs patois ne connaissent l'explosive vélaire sonore g".

Dès 1909, Antoine Grégoire avait publié un ouvrage aux intentions moins uniquement normatives, qui a le même titre qu'un chapitre très bref de l'ouvrage qui vient d'être mentionné : Les Vices de la parole (cfr 1956, Vices). La quatrième édition de ce livre a paru en 1956, "refondue d'après les notes de l'auteur" par Maurice Leroy et Louis Remacle.

Les "vices" dont il est question sont surtout des défauts sans caractère régional, dus à une déficience ou à une mauvaise utilisation des organes : zézaïement, chlintement, nasonnement, grasseyement, bégaïement, etc.

Mais le chapitre IX est consacré à "la similitude qui existe entre ces infirmités et les défauts de prononciation provenant d'accents locaux ou étrangers".

L'ouvrage se termine par un double Tableau des sons du français, détaillé, dont la première partie est "à l'usage des Wallons", la seconde "à l'usage des Flamands".

La localisation est assez précise pour la Wallonie (le e est "remplacé souvent par é. Ex. lé = lait, tête = tête", dans "le Tournaisis, le Borinage" et à "Huy"), réduite le plus souvent à "Partout" pour la Flandre (par exemple : "a antérieur : Inconnu; prononcé comme a de pâte, à la longueur près").

Surtout dialectologue, Louis Remacle a publié de nombreux ouvrages ou articles sur la syntaxe et la phonétique des parlers wallons. Comparant les phonétiques wallonne et française, il a écrit un ouvrage : Orthophonie française, dont le sous-titre : Conseils aux Wallons définit bien la finalité (cfr 1969, Orthophonie).

Les premières pages rappellent les faits essentiels de la phonétique du français général, ou, plus précisément, celle "de la bonne société parisienne" (p. 22). L'auteur caractérise "la prononciation française qui règne en Belgique et spécialement en Wallonie" par trois défauts essentiels : "elle est souvent dépourvue de netteté ("elle timbre mal", notamment, les voyelles très fermées; "elle n'est pas assez tendue", mais est, au contraire "généralement relâchée"; "on peut dire aussi qu'elle n'est pas assez avancée".

Voici quelques-uns des faits les plus caractéristiques de la phonétique des parlers français de wallonie.

L'h aspiré, qui "s'est éteint dans la plupart des dialectes de France", "subsiste un peu partout dans le Luxembourg, et il demeure très vivace dans la plus grande partie de la province de Liège" (p. 27).

Dans les dialectes de Wallonie, "l' r apical est de plus en plus remplacé par un r reculé", de sorte qu'on y rencontre maintenant les même variétés d'r qu'en France, mais avec des nuances particulières selon l'âge ou la région (p. 35 et suiv.).

"Dans le français de nos régions, ainsi que dans nos patois, l'l paraît être la consonne qu'affecte le plus le relâchement de la prononciation; il y est moins avancé

et moins tendu qu'en français" (pp. 38-89).

Ce relâchement s'observe aussi pour les voyelles fermées, surtout quand elles sont brèves et toniques (p. 43).

Les voyelles d'aperture moyenne, qui ont un timbre ouvert et un timbre fermé, comme e et o, sont souvent prononcées par les Wallons avec des apertures opposées à celles du français de Paris et, en outre, elles sont parfois plus longues (pp. 47-58).

Les voyelles nasales sont souvent dénasalisées, au moins partiellement, "dans une large zone qui comprend tout l'est de la province de Liège" (p. 64). Inversement, surtout dans le Hainaut et le Brabant, y compris Bruxelles, les voyelles longues sont souvent nasalisées avant une consonne nasale (pp. 66-67).

L'allongement des voyelles est "un défaut capital de notre prononciation" (p. 71) : il y aurait "quatre à cinq fois plus de voyelles longues en français régional qu'en français correct" (p. 84). Dans un petit nombre de cas, au contraire, le Wallon prononce brève une voyelle qui devait être longue. Aux exemples donnés par Louis Remacle, on pourrait ajouter celui de certains Gaumais âgés, qui, par exemple, abrègent è tonique devant r (de la bière, une poire).

"En général, les Wallons -on pourrait généraliser et dire "les Belges" - ne connaissent que deux des trois semi-consonnes françaises". Ils ignorent w (p. 105).

"Le français oral de notre pays remplace couramment la consonne qui termine un mot par la consonne sourde correspondante", "habitude qui règne dans les dialectes romans comme dans les parlers néerlandais de Belgique" (p. 121).

Un des points traités par Louis Remacle a été étudié spécialement par Philippe Munot, qui a soutenu à l'Université de Liège une thèse sur la phonologie en général. Ce phonéticien note (cfr 1963, Deux timbres du A) que la distinction "ne se rencontre guère... dans le français parlé en Wallonie". Considérant l'évolution rapide des parlers de France à cet égard, il en arrive à reprendre le conseil donné déjà par Goemans et Grégoire : "Nous déconseillons d'introduire cette voyelle l l'a postérieur l dans le langage soigné" (cfr 1931, édition de 1919, p. 84).

Les publications précédentes, nous l'avons déjà signalé (voir p. 46), si elles sont fondées sur des observations scientifiques précises, n'en sont pas moins normatives.

Léon Warnant, en revanche, s'est proposé une étude strictement descriptive de la phonétique des parlers français de Belgique.

Après avoir publié divers travaux de dialectologie et, notamment, étudié certains faits de phonétique wallonne, ce professeur à l'Université de Liège a publié un Dictionnaire de la prononciation française (Tome I, 1962; Tome II, Les noms propres, 1966).

Le numéro 18, de mai 1973, de la revue Langue Française (Paris, Larousse) est consacré aux parlers régionaux. M. Sarnant y a écrit un article substantiel intitulé Dialectes du français et français régionaux (pp. 100-125).

A la suite de certains linguistes comme A. Martinet et J. Dubois, M. Warnant appelle dialecte 1, "l'ancien parler vernaculaire, d'origine romane ou non" et il entend par dialecte 2, l'écart régional qui est envisagé par la linguistique structurale (p. 101).

Non sans nuancer ou justifier son opinion, il considère à peu près comme du français neutralisé ce qui est commun aux dialectes 2, et il distingue ce français du français central. La seconde partie de l'article étudie les rapports entre français régional et "bon usage", et l'auteur fait un rapide historique de cette notion. Les deux dernières parties ont trait aux études de français régional - tout particulièrement en Belgique - et à celles des "dialectes du français". Avant de terminer par une page de bibliographie dont la moitié à peu près est consacrée aux parlers français de Belgique, L. Warnant examine particulièrement des problèmes de nasalisation -ou de non-nasalisation- en Wallonie, à la lumière des enregistrements qu'il a déjà réalisés "pour la préparation de l'Atlas phonétique du français de Belgique".

Nous voyons, en effet, que le Fonds National de la Recherche Scientifique, dans son rapport annuel de 1966-67, p. 162, signale que L. Warnant a obtenu une subvention qui lui permette de réaliser des "enquêtes, à l'aide du magnétophone, pour l'élaboration d'un Atlas phonétique du français de Belgique".

En 1968, à Bucarest, au XIIème Congrès international de linguistique et de philologie romane, Léon Warnant a exposé les problèmes de méthodes qu'il aurait à résoudre pour l'élaboration de cet ouvrage qui promet d'être important, mais qui ne sera lui-même qu'une partie d'un Atlas phonétique du français actuel auquel sont invités à collaborer des phonéticiens spécialisés dans l'étude de toutes les variétés régionales du français, y compris celles qui sont parlées dans des régions dont la langue maternelle principale n'est pas française ni même romane.

Avec l'aide de témoins auxquels il a donné des instructions précises, de façon à assurer la cohérence et l'homogénéité de l'atlas belge, Léon Warnant a déjà recueilli un nombre appréciable de documents et on peut espérer que l'ouvrage sortira de presse dans quelques années.

D'autres travaux de phonétique ont été consacrés à des questions beaucoup plus limitées.

Jean De Wispelaere, aujourd'hui chargé d'exercices au service de physique générale de l'Université de Bruxelles, a présenté en 1964 une "Etude acoustique du système vocalique d'un groupe de Jeunes Bruxellois".

Hélène De Herdt, en 1968 a présenté un mémoire à la Vrije Universiteit Brussel sur la Phonologie d'un groupe d'Anversois bilingues.

Gisèle de Martelaer (Mme Trân-Cuôc) a présenté en 1970, à l'Université de Bruxelles, un mémoire sur les Liaisons dans le français de la radio : elle a observé qu'il n'y avait guère de différence à cet égard entre les radios belges et françaises.

Jan Claessens a présenté en 1964, à l'Université de Gand, un mémoire sur La prononciation du e muet en Belgique.

Linda Goos a entrepris un mémoire, pour la Vrije Universiteit Brussels, sur la phonologie du français d'un groupe d'Israélites anversois : elle part de données différentes de celles d'Hélène De Herdt.

Jacques Pohl, tout en utilisant des réponses à un questionnaire qui datent de 1961, compte refaire une enquête sur le système phonologique d'un groupe d'étudiants de l'Université de Bruxelles. Les résultats obtenus jusqu'ici mettent en valeur le maintien à peu près général de la nasale un, la méconnaissance répandue de la semi-voyelle w, ainsi que la tendance de beaucoup de locuteurs à nasaliser certaines voyelles, surtout è ouvert tonique, devant une consonne nasale.

CHAPITRE IV .

LES ETUDES QUI SE RAPPORTENT DE FACON INDIRECTE AUX PARLERS

FRANCAIS DE BELGIQUE .

Un très grand nombre d'études se rapportent de façon incidente ou indirecte à certains aspects -et, le plus souvent, à l'aspect lexical - des parlers français actuels de Belgique .

On comprendra que ces études sont si nombreuses, et que les rapports avec ces parlers peuvent être si occasionnels, qu'il serait vain d'en tenter un recensement exhaustif. On aurait même des raisons de craindre qu'en donnant trop d'importance à ces publications, on ne donne une perspective déséquilibrée de ce qui s'est publié en Belgique à propos des parlers français régionaux .

Un premier groupe de ces études, le plus proche des précédentes, est historique : il s'agit de ce qui a été publié sur la vie ou la constitution de nos parlers français avant notre siècle. On peut y joindre les travaux diachroniques, qui suivent, au fil des générations, les étapes d'un vocable, d'un groupe de vocables ou, ce qui est plus rare, d'un autre fait linguistique .

Un second groupe, parfois difficile à distinguer du premier, est relatif à l'apport des études littéraires à notre connaissance des parlers français ou à la façon dont tel ou tel écrivain a eu recours à ces parlers dans son oeuvre. Seule a été considérée dans cette étude, nous l'avons vu (voir p. 26) la littérature en français régional. Un troisième groupe pose des problèmes de frontière particulièrement délicats : un très grand nombre de lexèmes belgo-romans peuvent s'employer dans des phrases françaises, les uns de façon tout à fait occasionnelle, d'autres avec une intention stylistique (le locuteur, par exemple, peut insérer dans une phrase française un mot qu'il ne considère nullement comme français), d'autres encore avec une certaine fréquence ou une certaine constance, ce qui entraîne immédiatement la question, à peu près insoluble : avec quelle fréquence faut-il qu'un fait dialectal s'introduise dans des phrases françaises pour qu'on puisse le tenir pour commun au dialecte et au français ialectal. En principe, d'accord avec Jean Lechanteur, j'ai laissé au dialectologue ce qui ne me paraissait pas nettement introduit dans le français dialectal .

Le dernier groupe, étroitement lié à la fois au dialecte et au français régional, est celui des faits folkloriques : en ce cas aussi, il faut faire souvent des choix difficiles .

J'ai pris le parti de laisser au folkloriste, comme au dialectologue, ce qui ne me semblait pas bien fixé dans les parlers français. Il y a dans ces choix, je ne l'ignore pas, une grande part de subjectivité.

Je crois encore une fois, que si certains choix peuvent paraître contestables, la nécessité du choix était inévitable, sous peine de fausser gravement les proportions aux dépens des parlers français dans leur réalité.

L'historique des variétés régionales du français.

Reine Mantou, qui enseigne dans les deux Universités de Bruxelles, a consacré plusieurs publications à la langue française ou à l'enseignement de cette langue dans les pays flamands avant le XVIIème siècle.

Elle a publié en 1972 la première partie de la thèse de doctorat qu'elle avait soutenue à l'Université Libre de Bruxelles : Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350). Etude linguistique (cfr 1972, Actes). Cet ouvrage donne une bibliographie détaillée des travaux consultés et des documents utilisés (pp. 6-28 et 40-86).

La phonétique occupe à peu près le tiers de l'ouvrage (pp. 99-274); la morphologie (pp. 275-339) et la syntaxe (pp. 340-417) se partagent inégalement le reste de l'étude proprement linguistique, si on excepte quelques pages consacrées aux noms propres (pp. 418-430). Le livre se termine par un choix de textes, des glossaires et des conclusions. L'auteur montre bien que la langue des documents étudiés est "une langue écrite composite, constituée d'éléments français et d'éléments picards (et particulièrement du rouchi), avec quelques traces de wallon, le tout influencé par des formes et tournures flamandes". Peut-on considérer cette langue comme le reflet d'une "variété régionale du français" qui aurait été parlée dans les Flandres? Il semblerait téméraire de l'affirmer sans réserve : comme le dit Reine Mantou, "de multiples exemples de calques --- (et) d'autres traits dénoncent le flamand comme langue usuelle des scribes" (p. 544).

Cette conclusion est approuvée par L.-F. Flutre, dans le compte rendu qu'il a fait du livre : "... cette langue est, au vrai, une langue d'emprunt----- il s'agit, pour les scribes, d'une langue étrangère" (cfr Mantou, 1972, Actes).

La seconde partie de la thèse de Reine Mantou, sur le Vocabulaire des Actes originaux (cfr 1975, Vocabulaire), complétera très prochainement cette étude, ce qui sera aussi le cas de deux autres publications : Chartes en langue française antérieures à 1271 (Archives des Flandres, etc. ; cfr 1975, Chartes) et Le censier d'Herchieu (1975, Censier). Avant ces études auront paru des Notes sur quelques mots moyens néerlandais figurant dans la partie française des comptes communaux et des

"keures" d'Ypres (1318-1325) (cfr 1973, Notes).

Reine Mantou s'est aussi intéressée aux manuels de conversation "français-flamands" qui ont paru du XIV^{ème} au XVI^{ème} siècle et qui nous éclairent autrement, et peut-être davantage, sur le français qu'ont réellement parlé les Flamands de cette époque (cfr 1973, Manuels et 1973, Notes sur quelques manuels).

Outre un certain nombre de "mots non attestés d'autre part", ou bien "ayant un sens particulier non attesté ailleurs", et qui dénotent souvent une influence du néerlandais, Reine Mantou permet de reculer la date d'apparition de trente-cinq vocables (si du moins, on se réfère aux dates proposées par le F.E.W.). La langue des auteurs de manuels offre quelques flandricismes et quelques picardismes, mais, pour le lexique, on ne voit guère de points communs entre ces états anciens du français et ses variétés régionales actuelles. Notons, dans un ouvrage du XV^{ème} siècle un subjonctif hypercorrect qui trahit la difficulté qu'ont encore certains Flamands dans l'emploi de ce mode (p. 192).

Parmi les autres études relatives au français qu'ont parlé des Flamands - ou des Bruxellois - dans les siècles passés, notons la thèse de doctorat de Camille Van Deyck (cfr 1927, Anvers), bien qu'elle ait été publiée avant la guerre (1931-1932), et quelques mémoires de licence.

K. Timmermans, Etude linguistique des chartes françaises de Malines de 1223 à 1327 (1333), Université de Louvain, 1962.

Antoon Bogaerts, Les sources lexicographiques de Gabriel Meurier, Université de Gand, 1943.

W. Rotsaert, Etude sur le vocabulaire français du "Naembouck van 1562" de Joos Lambrecht, Université de Louvain, 1965.

Antoon Bogaerts, Les sources lexicographiques de Gabriel Meurier, Université de Gand, 1943 (sur G. Meurier, né à Avesnes en 1520, cfr. Mantou, 1969, Notes, p. 163).

Wilfried de Jonge, Un maître de français à Anvers au XVI^{ème} siècle, même université, 1965.

Michel-René Leys, La vie et l'oeuvre de Laurent Chifflet. Contribution à l'étude d'un de nos premiers grammairiens, Université de Liège, 1967. Voir ci-dessus ce qui a été dit de Chifflet (page 7).

Michèle Nicolay, Le recueil de "Flandricismes et wallonismes" d'A.F. Poyart et ses suites, Université de Liège, 1968.

Ce dernier mémoire, on le voit, se rapporte à des ouvrages qui ne concernent pas seulement la partie flamande du pays.

Parmi les autres mémoires de caractère historique ou diachronique relatifs aux parlers français de Belgique en général, signalons :

Gilberte Cardon, Les mots gallo-romans introduits en français, Université de Gand, 1948.

M. Dewit, Essai sur l'origine historique des belgicisms, Université de Louvain, 1937.

G. Mommens, La langue administrative en Belgique au XVIIème s., d'après les consultes du Conseil Privé, Université de Louvain, 1942.

R. Masai, Le vocabulaire de l'instruction publique de 1789 à nos jours, même université, 1965.

Puisque nous en sommes aux mémoires de licence, notons les suivants, qui concernent la Wallonie. Tous ont été présentés à l'Université de Liège.

Paul Thiry, La langue de Jean d'Outremeuse, 1924.

Jean Noiret, Etude syntaxique du Paweilhar Giffou, 1947.

Claire Debaar, Un manuscrit verviétois du XVème siècle. Etude de la langue, 1952.

Simone Schauss, Le vocabulaire du premier registre aux plaids de la cour de justice de Waimes (1531-1538), 1962.

Edmond Degueldre, La langue dans les lettres de Grognaards, 1958.

Plusieurs des études dont nous avons parlé plus haut, et qui se rapportent à des mots bien vivants aujourd'hui dans les parlers français de Belgique, sont en grande partie historiques, étymologiques ou diachroniques. Rappelons les études de Maurice Piron sur rampon(n)eau, bobeiin, aubette; celle d'Albert Henry sur cramique; celle de Joseph Hanse sur festivités.

Entre ceux qui exagéraient l'influence de la domination espagnole sur nos parlers (et sur notre onomastique) et ceux qui la réduisaient à presque rien, Jules Herbillon qui avait déjà étudié spécialement un certain nombre d'hispanismes de nos parlers (alborote, dactil, resicq, qui sont sortis de l'usage; amigo; cfr 1959, Alborote), a donné la juste mesure : il a relevé 170 termes d'origine espagnole qui ont pénétré dans notre français, mais qui ont presque tous disparu avec le régime qui les avait introduits (cfr 1961, Eléments espagnols). Outre amigo, J. Herbillon note par exemple comme encore vivants mastouche, nom de la capucine en wallon, en picard, en français de Belgique, qui vient probablement de l'espagnol mastuerzo, qui comme mastouche, a aussi le sens de "toqué, fou"; celui d'escavêche, façon de préparer le poisson assez connue en wallonie, et celui de duc d'Albe, terme technique belge désignant "des pilotis, qui, dans un chenal maritime, délimitent le passage navigable".

Une étude de Louis Remacle, sur les Termes régionaux dans la langue des notaires à la fin du 18ème siècle (cfr 1965, Notaires), "signale à titre d'exemples une trentaine de termes régionaux maintenus dans le français des notaires de la Gleize et Stoumont" (E. Legros).

CHAPITRE V .

LES ETUDES PLUS SOCIOLOGIQUES QUE LINGUISTIQUES .

Jusqu'ici, il n'a guère été question que de l'aspect interne des variétés régionales du français de Belgique.

Sans toujours négliger cet aspect, un grand nombre d'études se sont attachées davantage aux problèmes externes : Qui, en Belgique, parle le français ?, ce français qui est nécessairement, si peu que ce soit (que l'on songe, par exemple, à l'emploi de mots comme échevin, bourgmestre - seule la Gaume préfère dire maire-, athénée, couque de Dinant, Gille de Binche, etc) coloré régionalement. Cette question vague entraîne d'autres : Combien de Belges parlent français, quant parlent-ils français, où le français se parle-t-il, dans quelles circonstances; y a-t-il parfois divergence entre l'usage oral et l'usage écrit (beaucoup de villageois des environs d'Arlon parlent encore le plus souvent leur dialecte germanique, mais n'écrivent qu'en français, ce qui est le cas de certains Flamands du département du Nord)? Enfin, question qui ramène aux études "internes" : quels sont les rapports entre ceux qui parlent français et ceux qui parlent autre chose, quelles sont les interférences entre ce français et cet "autre chose", qui peut être un dialecte belgo-roman ou une langue germanique ?

Sauf sur ce dernier point, les réponses à ces questions sont marginales par rapport à l'objet de ces pages, puisqu'elles concernent la langue française considérée de façon générale, et non pas expressément les variétés régionales de cette langue.

Ces réponses, en outre, feraient appel à des études très nombreuses, elles demanderaient des développements considérables et entraîneraient, elles aussi, un grave déséquilibre entre l'étude propre de nos parlers français et celle de l'usage de la langue, qui prendrait une place excessive.

Nous ne saurions donc nous y arrêter longtemps.

Mais, étant données les nombreuses connexions qui unissent les deux ordres de faits, nous ne saurions davantage passer les derniers sous silence.

Il m'a semblé que la meilleure façon de concilier le souci d'information avec celui de respecter des proportions raisonnables, c'était de renvoyer à un petit nombre d'ouvrages qui proposent des réponses aux questions ci-dessus.

Le plus important de ces ouvrages, de beaucoup, est celui d'Albert Verdoodt, sur Les Problèmes des groupes linguistiques en Belgique (cfr. 1973, Problèmes).

Il est important et remarquable par la richesse de sa documentation, par sa bibliographie, mais aussi par son souci d'objectivité dans la présentation ou l'interprétation des faits.

L'Introduction et la Partie I : Généralités présentent l'essentiel et les ouvrages fondamentaux. L'auteur y note, par exemple, que "les clivages linguistiques ne coïncident pas avec les clivages idéologiques". De l'importante bibliographie rassemblée (pp. 6-7 et 11-17), retenons un seul titre : l'ouvrage collectif : La Belgique : un panorama (cfr Belgique, 1970).

La Partie II : Etudes de groupes de taille limitée est relative aux groupes d'immigrés, mais traite aussi des relations entre Flamands et Wallons, surtout quand ils forment des groupes minoritaires. Il s'agit plus de psychologie que de linguistique. Relevons toutefois, dans la bibliographie (pp. 22-25), l'étude de Querinjean (cfr 1954) sur Waismes, un village proche de Malmédy.

La Partie III s'intitule : Phénomènes socio-culturels affectant l'ensemble des groupes linguistiques. De la bibliographie (pp. 30-34), détachons ce qui est le plus directement linguistique : J. Hanse, Littérature, nation et langue (cfr 1964) et la plus récente des publications de M.P. Herremans, écrite en collaboration avec F. Coppieters (cfr 1967, Problème).

Les problèmes démographiques (noter les nombreuses publications de Robert André), économiques et sociaux occupent les pages suivantes, avec des bibliographies (pp. 35-55), et les pages consacrées aux Problèmes culturels parlent surtout de l'autonomie culturelle et des préoccupations des libres-penseurs en Flandre ou des catholiques en Wallonie (pp. 55-63). Les Problèmes politiques (pp. 63-77) occupent la fin de la première section de la Partie III, sur les Relations Flamands-Wallons; la deuxième section a trait aux relations des germanophones avec les autres Belges (pp. 77-81) et la dernière section, à celles des migrants avec les Belges (pp. 83-86).

L'ouvrage d'Albert Verdoodt revient à des problèmes plus linguistiques dans la Partie IV : Bilinguisme et diglossie. Sur cette question, qui a été d'ailleurs traitée par Hugo Baetens Beardsmore, relevons dans la bibliographie quelques titres de publications plus particulièrement relatives à l'aspect linguistique du bilinguisme : Willy Bal, Témoignage (cfr 1964);

M. Béziers et M. Van Overbeke, Le bilinguisme (cfr 1968);

Aspects sociologiques du plurilinguisme (cfr Aspects, 1971);

J. Hanse (cfr 1964, Maîtrise; 1965, Langue française; 1969, Réception de W. Bal);

J. Renson, Bilinguisme (cfr 1971);

A. Van Loey, Les problèmes du bilinguisme en Belgique (cfr 1958, Problèmes);

Le bilinguisme en Suisse, en Belgique... (cfr Bilinguisme, 1967).

La Partie V, Maintien de la langue et changement de la langue est comme un prolongement de la partie précédente, mais elle étudie surtout les tensions qui se manifestent entre les diverses communautés linguistiques.

Particulièrement longue (pp. 97-169), elle concerne de plus loin les faits proprement linguistiques, ce qui est plus vrai encore de la dernière partie : Solutions pratiques (pp. 170-201).

La conclusion (pp. 202-217), suivie d'une bibliographie (pp. 218-232) dresse "un bref bilan des aspects positifs et des lacunes éventuelles de la recherche en sociologie du langage et des relations entre les groupes linguistiques en Belgique".

La répartition des pages, on le voit, donne un net avantage quantitatif à la partie V et à ce qui suit.

Le linguiste retiendra surtout de cette moitié - cette "grosse" moitié- de l'ouvrage, ce qui est relatif à la frontière linguistique et la bibliographie qui s'y rapporte (pp. 123-133).

Sur l'origine et le tracé de la frontière entre les dialectes romans et germaniques, on consultera Elisée Legros (1948, Frontière), P.M.G. Levy (cfr 1969, Quatre) et A. Joris, qui rappelle l'état de la question (il y a dix ans) et sa bibliographie (qui n'a guère été enrichie depuis par les historiens) (cfr 1964, Du Ve).

Jusqu'ici, on ne peut signaler aucun ouvrage substantiel et de valeur scientifique qui ait pour objet précis l'histoire de la langue française en Belgique, mais on trouvera une documentation assez riche dans l'Histoire de Belgique d'Henri Pirenne et l'Histoire de la langue française de Ferdinand Brunot (cfr 1966, Histoire).

Il faut toutefois faire une place spéciale à un livre dont la matière est limitée dans le temps et dans l'espace : l'Histoire de la langue française dans les Flandres (1770-1823), de Marcel Deneckere (cfr 1954, Histoire).

L'auteur montre comment c'est surtout à partir de 1750 que l'élite flamande s'est francisée, cette francisation progressant assez rapidement, bien entendu, sous le régime français, de sorte que Guillaume de Hollande a trouvé très peu de partisans en Flandre quand il a voulu y imposer le néerlandais. Pour chacune des trois périodes - autrichienne, française, hollandaise - il évalue la pénétration ou l'usage du français dans les divers degrés d'enseignement, dans la vie administrative et judiciaire, dans les différentes couches de la société, ainsi que ses rapports avec le théâtre, la presse, la vie intellectuelle et littéraire.

Marcel Deneckere, on le conçoit, parle peu de la qualité de la langue française elle-même, mais il donne néanmoins quelques échantillons de la façon dont l'écrivaient

certaines Flamands qui devaient la parler peu et mal. Voici quelques titres extraits du manuscrit du machiniste en chef d'un théâtre gantois : Lanfan prodiege, Le divijn du village - La fê Urgel ou seke il pleer au dam - La file du resuman --- in de fonsage-manvu (= changement à vue) (pp. 312-313).

Deux mémoires de licence de la Vrije Universiteit Brussel ont été consacrés à la situation du français et au bilinguisme dans des communes flamandes, l'un, de Sylvain Verluyten (cfr 1970, Louvain) montre des corrélations entre la qualité du français et la nature du commerce exercé par des négociants de Louvain; l'autre, de Michèle Severens (cfr 1972, Zaventem) étudie aussi la qualité du français et les problèmes connexes dans une commune toute proche de Bruxelles et qui en subit l'attraction.

Deux mémoires comparables peuvent être cités pour la Wallonie.

Françoise Dupont-Deburges a étudié "l'usage et la compréhension du dialecte" à Gozée (cfr 1972, Gozée). Il y a peu de différence selon les sexes, mais l'étude montre des corrélations nettes entre l'usage du français et le niveau socio-culturel ou la mobilité des témoins et, symétriquement, entre l'âge de ces témoins et qualité du dialecte dont ils se servent.

J. Wollseifen (cfr 1971, Vitalité) a montré que, selon un sondage de 1969, il n'y aurait plus que 5 % des écoliers de Liège qui répondent nettement oui à la question : "Parlez-vous le wallon ?". Comme le remarque M. Piron dans l'étude dont il est question ci-après, "la connaissance passive l'emporte donc nettement sur la connaissance active parmi les moins de vingt ans de la principale ville de Wallonie" (p. 17).

Lors d'un colloque organisé par le groupe Mens en Ruimte, en 1973, Maurice Piron (cfr 1975, Français et dialecte) a montré de quelle façon avaient évolué les rapports entre le dialecte, qui fut longtemps le seul idiome parlé par les habitants, et le français, qui, de langue écrite ou administrative, est devenu peu à peu la langue de la culture et de l'enseignement. Il en est résulté "un équilibre instable, qui finira par être rompu, au XXe siècle, en faveur du français" (p. 6).

En se fondant notamment sur les mémoires ci-dessus et sur des travaux divers de L. Remacle, W. Bal, P. Ruelle (voir quelques titres à la bibliographie), dont l'objet est le dialecte plus que le français, M. Piron fait le point de la situation actuelle et il note dans sa conclusion que "le dualisme wallon-français n'a jamais pris la forme d'un antagonisme" (p. 17).

X

X

X

Après trente ans d'études sur les parlers français de Belgique, il faut bien avouer qu'on n'a pas encore répondu clairement à la question qui est posée par André Goosse dans de très pertinentes Remarques sur le français de Wallonie (cfr 1964, Remarques) : "Le français de Belgique existe-t-il ?"

Si, comme trop de gens, nous appelons "belgicisms" tous les faits linguistiques qui peuvent s'observer "en Belgique", mais non à Paris, nous devons convenir qu'ils sont innombrables. Mais si, à l'opposé, d'une façon plus défendable, encore que trop restrictive, nous ne donnons ce nom qu'aux faits dont l'aire coïncide avec le territoire ou la population du pays, atteignant partout la frontière sans la dépasser, nous constatons que leur nombre est infime.

D'autre part, il est incontestable que les habitants des deux Etats voisins, au moins dans une large zone frontière dont l'axe va d'Athus à Adinkerke, s'identifient mutuellement, de façon presque infaillible, comme "Belges" ou comme "Français" (surtout dans les jeunes générations), et dès les premières paroles, même quand leurs phrases, ce qui n'est pas exceptionnel, sont identiques par le lexique, la sémantique, la morphologie, voire la phonologie ou ces valeurs un peu fuyantes que sont le rythme, l'aisance ou la spontanéité.

S'il s'agit seulement de la courbe mélodique ou de l'"intonation", il faut reconnaître que, jusqu'ici, les raisons de la différence n'ont vraiment pas été rendues explicites.

Y a-t-il, au dessus des parlers français de Belgique, un français de Belgique ? C'est dans les recherches futures que nous pouvons espérer trouver une réponse qui soit mieux qu'impressionniste, une réponse scientifique.

CONCLUSION .

Les études relatives aux variétés régionales du français en Belgique, de 1945 à 1975, montrent deux tendances parallèles qui répondent assez l'une et l'autre à la façon dont l'amateur de langage, sinon le linguiste, a généralement considéré la langue française depuis un quart de siècle.

D'une part, le normatif, qui avait naguère la part du lion, a vu son domaine se restreindre.

De l'autre, le lexical, sans perdre sans doute sa souveraineté, a subi une concurrence de plus en plus accusée de la syntaxe et de la phonétique. On notera toutefois que les études de phonologie sur les parlers français de Belgique n'ont pas encore acquis l'importance qu'elles connaissent dans l'Amérique française (Québec, Acadie, Louisiane) et que les études quantitatives sont à peu près inexistantes, bien que la notion de "belgicisme quantitatif" commence à devenir assez familière : il s'agit des faits linguistiques qui sont communs aux régions belges et françaises, mais avec une différence de fréquence caractéristique : l'omission de ne, dans les phrases négatives, par exemple, est nettement plus fréquente au sud qu'au nord de la frontière franco-belge, dans la région de Longwy-Virton-Montmédy.

De plus en plus, en outre, les français régionaux ne sont plus autant regardés comme des "écarts" condamnables par rapport à un français monolithique qui serait LE français de Paris, mais comme des variétés d'une langue qui est multiforme non seulement hors de France ou dans les provinces françaises périphériques (Alsace, Provence, etc.), mais dans l'Île-de-France même, à Paris même. Oserait-on dire qu'un certain français de Paris, parlé par la majorité des intellectuels parisiens, n'est plus tenu pour le roi absolu des parlers français, mais comme une sorte de président d'une grande république, cette grande république fédérale qu'est la Francophonie ?

Jacques POHL

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles
Membre du Conseil de l'Institut de Phonétique.

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie est sans doute exhaustive en ce qui concerne les travaux cités dans l'ouvrage. Sans être exhaustive, elle est fournie et assez complète pour les publications (outre quelques thèses ou mémoires) dont l'objet propre est le français qui se parle aujourd'hui en Belgique.

Elle est réduite à un choix - dont je reconnais le caractère subjectif ou aléatoire - quand il s'agit des domaines connexes :

Le français populaire de Bruxelles;

La littérature et la critique littéraire;

Les textes anciens;

L'histoire de la langue;

La dialectologie;

Le folklore;

Les communautés linguistiques et les problèmes du bilinguisme;

Les publications antérieures à 1945.

On complétera cette bibliographie en recourant surtout à celles qu'offrent les ouvrages, mentionnés ci-après, de Baetens Beardsmore, Wilmart, Verdoodt.

Antoine (G.), voir Brunot (F.), 1966; Français Moderne, 1973.

Arnould (Maurice A.), Les gâteaux de Noël et leur décoration en Hainaut, dans Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, 7, 1954, p. 1 - 74; 38 illustr.; une carte h.-t. - compte rendu par E. Legros, BTD XXIX, 1955, pp. 133-34

Arnould (M.A.), Le plus ancien acte en langue d'oïl (1194), in Hommage Bonenfant, Bruxelles, 1965.

Aspects sociologiques du plurilinguisme. Actes du premier colloque AIMAV (Assoc. intern. pour la recherche et la diffusion des méthodes audio-visuelles et structurales globales), Bruxelles, 23-25, septembre 1970, Didier, Paris, 123 p.

Atlas linguistique de la Wallonie, par Haust (J.), Remacle (L.) et Legros (E.), Liège, Vaillant-Carmanne, 1953 et suiv.

Baetens Beardsmore (Hugo), Quelques considérations sur le "Dictionnaire du dialecte bruxellois" de M. Louis Quiévreux, in La Revue des Langues Vivantes, XXXIII - 1967, 3, pp. 309-322.

- Baetens Beardsmore (Hugo), Le français régional de Bruxelles, Presses Universitaires de Bruxelles, 1971.
- Baiwir (Ph.), Défense du Bon Langage, chronique du Soir, du 30 mars 1959 à la fin de 1959.
- Bal (W.), Les appellations belgo-romanes du jeu du bâtonnet, in BTD, 1946, XX, 267-287.
- Bal (W.), Réflexions sur le mouvement dialectal, in Les Dialectes Belgo-Romans, 1947, VI, 135-144.
- Bal (W.), Lexique du parler de Jamioulx, mémoires de la Commission Royale de Toponymie et de Dialectologie, 5, Liège, Vaillant-Carmanne, 1949 - Compte rendu par E. Legros, BTD, 24, 1950, pp. 402-404.
- Bal (W.), Francisation d'un dialecte, in Les Dialectes Belgo-Romans, 1954, XI, 1, 5-19.
- Bal (W.), Témoignage d'un écrivain employant le patois comme langue littéraire in Communic. et rapports du 1er Congrès intern. de Dialectologie Générale (Louvain - Brux., 1960), I, 258-272, XV, Centre intern. de dialectologie générale, 1964. Aussi dans Les Feuilletts du Spantole, 1967, 12e année, n° 107-110, s.p.
- Bal (W.), Les types populaires, in Antennes, Léopoldville, 1961, 3, 241-245.
- Bal (W.), Corrigeons-nous !, in Antennes 1962, 6, 525-528; 7, 141-143; 8-9, 285-286; 1963, 10, 428-430, 12, 683-687; 1964, 13, 93-96; 1964, 207-211.
- Bal (W.), Présent et avenir des parles wallons, in Rencontres, 1968, 4, 36-41; et in El Bourdon, n° 219, Charleroi, 1968, p. 151.
- Belgique (La -), un panorama, Institut belge d'information et de documentation, Bruxelles, 1970, 500 p.
- Bengtsson (Sverber), La défense organisée de la langue française. Etude sur l'activité de quelques organismes qui depuis 1937 ont pris pour tâche de veiller à la correction et à la pureté de la langue française. Acta Universitatis Upsaliensia 4, Uppsala, Almqvist et Wikselis Boktryckeri ab, 1968. Compte rendu dans Le Français moderne, 1970, 455.
- Berger (H.), Un inventaire des éléments espagnols dans le français des anciens Pays-Bas, Nos patois du Nord, t. VI, 1962, pp. 33-38.
- Bergiere (P.), De pistolet "arme à feu" à pistolet "petit pain", in Vie et Langage n° 25, 1954, pp. 158-160.
- Béziers (M.) et van Overbeke (M.), Le bilinguisme, essai de définition et guide bibliographique, in Cahiers de l'Institut des Langues Vivantes, Librairie Universitaire, Louvain, 1968.

- Le Bilinguisme en Suisse, en Belgique et au Canada, Publications de la Fondation Charles Plisnier, Bruxelles, 1963.
- Biron, L'an quarante et mon mononke, chez l'auteur, 97, rue Pasteur, Ans.
- Biron (P.), Mon mononke derrière la ligne six frites, chez l'auteur, 97, rue Pasteur, Ans.
- Boileau (A.) Le problème du bilinguisme. la théorie des substrats, in Revue des langues vivantes, t. XII, 1946, pp. 113-125; 169-193; 213-224; ou Bruxelles, Didier, 1946.
- Boite (Francine), Les vocabulaires marginaux dans l'oeuvre de Guillaume Apollinaire, mémoire de licence de l'Université de Bruxelles, 1964.
- "Bon Usage" (La notion de langue française) dans Cahiers de l'Association Internationale des Etudes françaises, "Les Belles Lettres", Paris 1962
- Delbouille (M.), La notion de "bon usage en ancien français"/ A propos de la genèse de la langue française.
- Hanse (J.), La contribution belge à la définition du "Bon Usage"
- Hatzfeld (H.) Le "Bon Usage actuel : langue littéraire et langue parlée.
- Paquot (M.), Conceptions provinciales du "Bon usage".
- Bottequin (A.), Difficultés et finesses de langage. Préface de Ch. Bruneau; Editions Daphné, Gand, 1945; comptes rendus : (par Maurice Schöne) Français Moderne, 15e année, n° 1, janvier 1947, pp. 71-72; RbPhH, 25, 970; 'J46-47, 303; (par E. Legros), BTB, XX, 1946, p. 302.
- Bottequin (Armand), Subtilités et Délicatesses de Langage Paris, Brux., Baude Préface de K. Sneyders de Vogel 1946 - compte rendu par E. Legros, BTB, XXI, 1947.
- Bourgeois-Gielen (H.) voir Hanse (J.), Doppagne (A.) et Bourgeois-Gielen (H.).
- Brassinne (Joseph), L'archelle. Le mot et la chose, in Le Vieux-Liège, p. 73-76; n° 94 de juill.-oct. 1951.
Mise au point d'E. Legros, A Propos d'un article sur "archelle", Le Vieux Liège, 90-91; n° 95, nov-déc. 1951.
- Brecht (A.), Je parle... Belge, Bruxelles, éd. Vie Ouvrière, 1966.
- Breckx (L.), Notes sur la formation des mots, la morphologie et la syntaxe du français parlé à Gand, mémoire de licence, Jury Central, 1955.
- Bruneau (Charles), Quelques notes sur l'accent namurois, dans Neophilologus, XXXI, 1947, 89-92; compte rendu dans DBR, janv.-mars 1947, p.5
- Bruneau (C.), Le français en Belgique, in Vie et Langage, III, 1952, pp. 99-104.

- Bruneau (Charles), Le français dialectal, A la frontière franco-belge, in Vie et Langage, n° 21, déc. 1953, pp. 549-553.
- Brunot (F.), Discours de réception à l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, in Bulletin de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises de Belgique, t. 1, 1922, p. 266.
- Brunot (F.), voir Grevisse, Le Bon Usage, 1936.
- Brunot (F.), Histoire de la langue française des origines à nos jours, Préface de la nouvelle édition par Gérard Antoine, 1966, Armand Colin. Sur le français hors de France, voir particulièrement : Tome I, Livres II, VI : Les dialectes de l'ancien français à l'étranger; Tome III, Conclusion : Le français et les parlers provinciaux; Tome V, IIe partie, Livre II : Le français aux Pays-Bas; Tome VIII, Le Français hors de France au XVIIIème siècle. Première partie. Le Français dans les divers pays d'Europe, Paris, A. Collin pp. 337-368. Tome IX. La Révolution en l'Empire. Première Partie. Le français langue nationale Paris, A. Collin, 1927.
- BTD , abréviation pour : Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie
Bulletin de la Commission Royale de Toponymie et Dialectologie, Tome I, 1927,
 Tome XIX, 1945. Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, Bruxelles.
 Depuis 1927 : chronique de philologie wallonne.
- Buysens (Eric), voir Grégoire (A.), 1947, apprentissage, pp. 130-131 (note sur Tu étais le gendarme, signalé par E.B.)
- Cardon (Gilberte), Les mots belgo-romans introduits en français, mémoire de licence de l'Université de Gand, 1948.
- Carpentier (Jacqueline), La phrase interrogative dans le français parlé de Belgique, mémoire de l'Institut libre "Marie-Haps", Bruxelles, 1967.
- Carton (Fernand), François Cottignies dit Brûle-Maison (1678-1746). Chansons et Parquilles. Edition critique avec introduction, étude grammaticale et glossaire (Société de Dialectologie Picarde, VII, 440 p. in 8° ---) compte rendu dans BTD (E. Legros) 42, 1968, pp. 295-296 et dans : DBR (J. Herbillon), 23, 1966, pp. 101-104.
- Chalon (L.), voir Pohl (J.), Témoignages sur la syntaxe.
- Cohen (G.), Le parler belge, dans Vie et Langage, n° 27, 1954, pp. 263-270, compte rendu par E. Legros, BTD, XXIX, 1955, p. 131-132.
- Cohen (Marcel), Histoire d'une langue : le français, Paris, Editions sociales, 3e édition revue et mise à jour, 1967.
- Cohen (Marcel), Une fois de plus des regards sur la langue française, Paris, Editions Sociales, 1972 (Notes sur Bruxelles) - Compt. rendu de J. Pohl, in FM; paraîtra en juillet 1975.

- Colignon (Françoise), L'évolution du système vocalique dans le français parlé de Belgique, mémoires de l'Institut libre "Marie-Haps" - Bruxelles, 1967.
- Claessens (Jan), La prononciation du e muet en Belgique, mémoire de licence de l'Université de Gand, 1964.
- Coppieters (F.), voir Herremans (M.P.) et Coppieters (F.).
- Dahin (J.P.), Etude des termes français désignant les produits de la pâtisserie en Wallonie, mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1971.
- Dascotte (Robert), La maison rurale dans le Centre, Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne, 1966, 1968.
- Dascotte (Robert), La colombophilie dans quelques communes du Centre, dans Mélanges...E. Legros, 1973, 165-175.
- Idem, Les cultures à Seneffe, dans Dialectes de Wallonie, 1972, 1, 7-34.
- Dauzat (A.), Le Guide du Bon Usage, Paris, Delagrave, 1954.
- Dauzat (A.), Le progrès du français en Belgique, in FM, t. XII, 1959, pp. 301-302.
- DBR : abréviation de Les dialectes belgo-romans.
- Damourette (J.) et Pichon (E.), Essai de grammaire de la langue française, Paris, d'Artrey, édit. de 1951.
- Debourg (Christian), Dénomination des rivières souterraines dans les patois belgo-romans, mémoire de licence de l'Université de Gand, 1963.
- Deburgs (Françoise), L'usage et la compréhension du dialecte dans un village wallon (Gozée), mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1972.
- De Coster (Charles), La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandes et ailleurs, édition définitive présentée par Joseph Hanse, La Renaissance du Livre, Bruxelles, 1959.
- Degueldre (Edmond), La langue dans les lettres de grognards, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1947.
- De Herdt (Hélène), La phonologie du français de quelques Anversois bilingues, mémoire de licence de la Vrije Universiteit Brussel, 1970.
- de Jonge (Wilfried), Un maître de français à Anvers au XVIème siècle : Gabriel Meurier, mémoire de licence de l'Université de Gand, 1965.
- Delbouille (Maurice), voir Bon Usage. Pour la bibliographie de l'auteur, voir les Mélanges Delbouille, 1963 et Hommage à M.D., dans Marche Romane, 1973, p. 200
- De Martelaer (Gisèle), Les liaisons dans le français de la radio, mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1970.

- Deneckere (M.), Histoire de la langue française dans les Flandres, Esquisse de l'histoire de la langue française en Flandre de 1770 à 1823, 1947, in Handelingen der Maatschappij voor geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, t. VIII, 1953, pp. 69-129 et Romanica Gandensia, Gand, 1954, II - III.
- Denys (Marianne), Contribution à l'étude du langage enfantin de deux ans à trois ans et demi, mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1971
- Desmet (Martine), Le symbolisme des voyelles/ Etude appliquée à trois oeuvres poétiques d'Emile Verhaeren, mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1971.
- De Wispelaere (Jean), Etude acoustique du système vocalique d'un groupe de jeunes Bruxellois, mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1964.
- Dewit (M.) Essai sur l'origine historique des belgicisms, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1937.
- Deyhime (Guiti), Enquête sur la phonologie du français contemporain, in La Linguistique, 1967, 1, pp. 97-108 et 2, pp. 57-84.
- Les Dialectes Belgo-Romans, Revue trimestrielle publiée par "Les Amis de nos Dialectes", tome I, n° 1, 1937, Bruxelles et Louvain.
- Dictionnaire du français vivant, Editions Bordas, Paris, 1973, Un supplément Belgicisms (pp. 1303-1306) compte 270 lexèmes.
- Doppagne (A.) Enquête sur le gentilé et le blason populaire des communes wallonnes in : DBR, 6, 1947, 159-170.
- Doppagne (A.), Trois aspects du français contemporain, Paris, Larousse, 1966, comptes rendus par Albert Ayguesparse dans Le Soir, 25-8-66; et par Le Bidois dans Le Monde, 1-6-66.
- Doppagne (A.), Les grands feux, dans Wallonie, Art et Histoire, 4, 1972.
- Doppagne (A.), Pronoms, adjectifs de politesse dans quelques langues romanes, in Actes du XIIe Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes, Bucarest (1968), t. I, pp. 541-545.

- Doppagne (A.), Atlas systématique de la Belgique romane, de la France wallonne et du Grand-Duché de Luxembourg. Document de travail n° 14, Direction : Albert Doppagne, Rédaction : Delphine Manet, Bruxelles, Institut de Sociologie, avril 1974.
- Doppagne (A.), Bibliographie des oeuvres publiées après 1945, fascicule polycopié, 1974 (notamment : bibliogr. des chroniques du Soir).
- Doppagne (A.); voir Dupré.
- Doppagne (A.), voir Hanse (J.); Doppagne (A.) et Bourgeois-Gielen (H.).
- Duchatto (Michel), voir Paquot, 1962.
- Dupré, Encyclopédie du bon Français dans l'usage contemporain/Difficultés, Subtilités, Complexités, Singularités, Paris, Editions de Trévise, 3 tomes, 1972.
Parmi les collaborateurs: J. Hanse, A. Doppagne; compte rendu par J. Pohl, FM, juillet 1974, pp. 259-262.
- Durand (Marguerite), Les inscriptions françaises en région flamande, in Le Français Moderne, XXV, 1957, pp. 81-94.
- Duriau (L.) et Glotz (S.), Le Gille de Binche. La confection de son costume, la fabrication du drapeau, les accessoires, du tambour. Binche, Musée international du Carnaval et du masque et Société d'Archéologie de Binche (1969); (texte de la conférence de Monsieur Duriau).
- EMW, abréviation pour Enquêtes du Musée de la Vie Wallonne.
- Fabry (Marcel), Au temps où Berthe filait. Conte de la forêt d'Ardenne, en deux parties et huit tableaux pour les marionnettes in La Vie Wallonne, 37, pp. 44-68 et 95-132; 1er et 2e trim. 1963, une illustr., aussi en tirage à part de 64 p.; comptes rendus par E. Legros, BTB, 1961, p. 296 et BTB, 1964, p. 203
- Fischer (F.), Bruxelles d'autrefois, 2e édit., Bruxelles, Labor, s.a. - (1er chapitre : "Le Bruxellois tel qu'on ne le parle pas").
- Flutre (L.-F.) voir Mantou (R.), 1972, Actes.
- FM, abréviation pour le Français Moderne.
- Fonson (F.) et Wicheler (E.). Le mariage de Mademoiselle Beulemans, Paris, 1910, Onde et Viterbo. Pour les autres pièces de ces auteurs, voir Baetens Beardsmore, Bruxelles, 1971, p. 448.
- Fossat (Jean-Louis), Lexique de l'Economie du Bétail et des Viandes en Belgique/ Rapport de Namur, Université de Toulouse II Le Mirail, 1971.

- Le Français Moderne, Revue de linguistique française, Editions d'Artrey, Paris, 1933 et suiv. - Pour l'historique de la revue, voir le n° 4 de la 41e année, octobre 1973; article : Le Français Moderne a 40 ans, par G. Antoine, R. Arveiller, H. Bouvard, J. Chaurand, P. Imbs, R. Martin et J. Pohl.
- François (A.), Histoire de la langue française des origines à nos jours, Genève, Julien, 2 vol., 1959.
- Galeroux (M.), Le recensement des langues nationales parlées dans Dossiers de l'Action Sociale, 1959, pp. 583-609.
- Geschiere (L.), Elements néerlandais du wallon liégeois, Amsterdam, 1950, Noord-Holland Uitgevers Maatschappij.
- Glitz (Samuel), Le Carnaval de Binche, in : Le Folklore brabançon, t. 20, 1940-1948, p. 122-185; compte rendu par Legros BTB, 23 (1949), p. 148.
- Glitz (S.), Le carnaval de Binche et les Archives communales, in : Le carnaval traditionnel en wallonie, catalogue de l'exposition, 12 sept. - 21 oct. 1962, Mons, Fédération du tourisme de la province du Hainaut (1962).
- Glitz (S.), L'origine et l'évolution de quelques types carnavalesques de Wallonie (Belgique), Lisboa, Junta de investigações do ultramar, 1965 (Actas do congresso internacional de etnografia 1963).
- Glitz (S.), L'origine du Gilles de Binche, dans Les Annales du Cercle archéologique de Soignies, 9, 51-66; 3 illustr. - Compte rendu par Legros, BTB, 19 (1945) pp. 165-166.
- Glitz (S.), voir Duriau (L.) et Glitz (S.), 1969.
- Goemans (L.) et Grégoire (A.), Traité de prononciation française. Prix Rouveroy 1920, 4e édition revue et corrigée, Liège, Bénard, Paris, Champion, Groningue, Wolters, 1931 (1ère éd. 1919).
- Goos (Linda), Le système phonologique du français des Israélites d'Anvers, mémoire de licence en préparation pour la Vrije Universiteit Brussel.
- Goosse (André), L'atlas linguistique de la Wallonie, in RbPhH 1957, XXV, 176-195.
- Goosse (André), Remarques sur le français de Wallonie, communication et rapports du 1er Congrès intern. de Dialectologie générale (Louvain - Brux. 1960) I. Louvain. Centre intern. de Dialectologie Générale, 1964, 163-176, compte rendu par J. Herbillon, BTB, 40, 1966, 77-78 (l'essentiel de la bibliogr. sur le sujet).
- Goosse (A.), Le dictionnaire malmédien de Villers (1793) comme dictionnaire français dans Le pays de saint Remacle, 1964, n° 3, 37-59.
- Goosse (A.), voir Outremeuse (J. d').

- Goosse (A.), Quelques réflexions sur les méthodes de la lexicologie, dans : Revue des Langues Vivantes XXXII - 1966 - 1, pp. 3-13.
- Goosse (A.), Le français régional dans le dictionnaire malmédien de Villers (1793), in : Le pays de s. Remacle, 1964, 1965 n° 4, 43-70; 1966, n° 5, 31-49; 1968, n° 7, 35-56; compte rendu par Legros - Herbillon, BTD, 42, 1968, 293-294.
- Goosse (A.), La norme et les écarts régionaux, Actes du Colloque sur les ethnies francophones (Nice, 26 - 30 avril 1968). Annales de la Faculté des Lettres et des Sc. hum. de Nice, n° 12, oct. 1970.
- Goosse (A.), Façons de parler, in : La Libre Belgique, à partir du 14 nov. 1966. Chroniques réunies en volume sous le même titre, 1, Gembloux, Duculot, 1971. Compte rendu par Maurice Grevisse, dans La Libre Belgique, 16-7-71.
- Goosse (A.), "Birouche" et "Birouchette", in : Les Dialectes de Wallonie, 1, 1972, 35-59.
- Goosse (A.), La néologie française aujourd'hui. Observations et réflexions. Texte ronéotypé, 1973, 62 p.
- Govaert (M.), La langue et le style de Marnix de Sainte-Aldegonde dans son "Tableau des Différens de la Religion", Bruxelles, Palais des Académies, 1953.
- Grégoire (A.), L'apprentissage du langage, Droz, 1947, Bibliothèque de la Faculté de Ph. et L. de l'Univ. de Liège, fasc. CVI.
- Grégoire (A.), Les vices de la parole, 4e éd., Namur; Wesmael-Charlier, 1956.
- Grégoire (A.), voir Goemans (L.) et Grégoire (A.).
- Grégoire (A.), voir Remy (M.).
- Grevisse (M.), Problèmes de langage, 1ère série, 1961; 2e série, 1962; 3e série, 1964; 4e série, 1967; 5e série, 1970; Gembloux, Duculot; Paris, Hatier, Lausanne, Payot.
- Grevisse (M.), Le Bon Usage, Neuvième édition revue, Gembloux, Duculot et Paris, Hatier, 1969; la première édition est de 1936. Parmi les comptes rendus, notons celui de la 5e édition (anonyme), in : Vie et Langage, déc. 1953, p. 569.
- Grevisse (M.), le français correct. Guide pratique, Préface d'André Chamson, Gembloux, Duculot, 1973.
- Grootaers (W.A.), De taaltoestand in België, in : Wetenschappelijke Tijdingen, t. XVI, 1956, pp. 258-272.
- Grothen (H.), Etude sur le vocabulaire français concernant les mines de charbon, mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1966.
- Hanse (Joseph), Consultations grammaticales et lexicologiques, Namur, Wesmael-Charlier, 1939, 8°, 16 p. Extr. de "Les Etudes classiques", VIII, 4, p. 496-511.

- Hanse (Joseph), L'office de la langue française; ses origines, sa mission, ses avis. Namur, Wesmael-Charlier, 1939, 8°, 21 p. Extr. de "Les Etudes Classiques", 1939, pp. 36-47 et 211-219.
- Hanse (J.), Consultations grammaticales et lexicologiques, dans : Les Etudes Classiques, 1939, pp. 496-511.
- Hanse (J.), Dictionnaire des difficultés grammaticales et lexicologiques, Bruxelles et Paris; Baude, s.a. (1949). Nouvelle édition "entièrement refondue" prévue pour 1975, compte rendu par A. Bottequin, RbPH, 29, 1951, pp. 296-310.
- Hanse (Joseph), Les "Belgicisms" administratifs, in : Vie et Langage, 1953, 537-540.
- Hanse (J.), La Page de l'Office du Bon Langage - dans le Bulletin d'information et de presse de la Fondation Ch. Plisnier (devenu l'Ethnie Française), depuis novembre 1961.
- Hanse (Joseph) et Bec (Pierre), La Wallonie et l'Occitanie (Par) Joseph Hanse (et) Pierre Bec. Brux., "Fondation Charles Plisnier", 1961, 8°, 15 p. (Les Publications de la "Fondation Charles Plisnier". Extrait du cahier n° 6 - 1961).
- Hanse (J.), La contribution "belge" à la définition du Bon Usage, Cahiers de l'Association intern. des Etudes fr. 1962, XIIIe Congrès 25-37. Compte rendu par E. Legros, BTB, XXXVIII, 1964, p. 203
- Hanse (J.), L'Office du Bon Langage, in : Vie et Langage, juin 1962, n° 123, 293-292.
- Hanse (J.), La panacée du bilinguisme, in : Le Soir, 19 juillet 1963.
- Hanse (J.), Le Bilinguisme en Suisse, en Belgique et au Canada (Publications de la Fondation Ch. Plisnier), Bruxelles, 1963, in 8°, 87 p.
- Hanse (J.), Langage, mon beau souci, in : Les Cahiers de Midi, Namur, depuis septembre 1963, n° 3 ou Goemaere, 12 p., 1965.
- Hanse (J.), Difficulté de la langue française, in : Revue des postes belges, Bruxelles, depuis 1963.
- Hanse (J.), Maîtrise de la langue maternelle et bilinguisme scolaire, Les Documents wallons, Liège, 1964, 16 p.
- Hanse (J.), Une enquête sur la culture française, in : Culture française, 1969, n° 4, 36-40.
- Hanse (J.), Littérature, nation et langue, Académie Royale de Langue et de Littératures Françaises, Bruxelles, 1969.
- Hanse (J.), Essai sur le mot "festivités". A propos d'une lettre d'Albert Mockel à Georges Marlow, Acad. R.L.L.F., p. 73-100, 1965, n° 2.
- Hanse (J.), Les enseignements d'une édition critique des poèmes de Verhaeren, Acad. R.L.L. Françaises, Bruxelles, 1966.

- Hanse (J.), L'Office du Bon Langage, rapport présenté à la deuxième Biennale de la langue française, Québec, 11 septembre 1967, in : L'Ethnie française, sept. - oct. 1967, 13-16.
- Hanse (J.), Archaisme et poésie dans "La Légende d'Ulenspiegel", in : Les Cahiers de Midi, 8e année 1969, n° 25-26, 2-6.
- Hanse (J.), Discours de réception de M. Willy Bal, dans Bulletin de l'Académie Royale de Langue et Litt. Fr., 1969, n° 2, pp. 79-94.
- Hanse (J.), L'action pour la langue française - Bull. de l'Acad. royale de langue et de littér. fr., 1969, XLVII, n° 1, 69-73
- Hanse (J.), Doppagne (Albert) et Bourgeois-Gielen (Hélène), Chasse aux Belgicismes, Office du Bon Langage de la Fondation Charles Plisnier, Bruxelles, 1971. Compte rendu dans l'Information 28-3-72.
- Hanse (J.), Doppagne (A.) et Bourgeois-Gielen (H.), Nouvelle Chasse aux Belgicismes, Office du Bon Langage de la Fondation Charles Plisnier, Bruxelles, 1974.
- Hanse (J.), voir De Coster; Dupré; Martinet(A.) et Walter (H.).
- Hardy (Catherine -, Mme Mignolet) Etude des valeurs du mot BOURGEOIS dans quelques groupes socio-culturels de Belgique, mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1974.
- Haust (J.), Dictionnaire liégeois, Liège Vaillant-Carmanne, 1933.
- Haust (J.), Dictionnaire français-liégeois, Liège, Vaillant-Carmanne, 1948.
- Haust (J.), Liège ou Liège ? in : Annuaire d'histoire Liégeoise, 1946, t. 3, p. 499-506; compte rendu par E. Legros, BTB, XXI, 1947, pp. 170-171.
- Haust (J.), Les gnomes dans les parlers de la Wallonie, EMW, t. 4, 1946, 140-146; avec une carte; compte rendu par Legros, BTB, 21 (1947), pp. 189-190 (à ajouter nûton dans le canton de Gedinne, d'après A. Doppagne) voir en outre : Bibliographie, par E. Legros BTB, 20 (1946) pp. 21-37 et 37-40 (de 1937 à 1946).
- Haust (J.), voir Atlas linguistique de la Wallonie.
- Hellens (Frans), Langue et langage, in Le Soir, 9 et 10-6-68 (une remarque sur cramique).
- Hennig (J.), Die französische Sprache im Munde der Belgier und die Marollenmundart Brüssels, Heidelberg, Groos, 1926.
- Henry (A.), Etude sur "cramique" dans Miscellanea J. Gessler, Anvers, 1948, compte rendu par E. Legros, BTB, 23, 1949, p. 194
- Henry (Albert), Pistolets et cramiques, in Vie et Langage, N° 21, décembre 1953, p. 573-575.

- Henry (A.), L'imparfait est-il un temps ? dans les Mélanges Bruneau, Droz, 1954, Sté des Publications romanes et françaises, t. XLV (p. 13 : deux exemples d'imparfaits préludiviques).
- Henry (A.), Bibliographie d'A.H., dans Centre de Philologie et de littérature Romanes de l'Université de Strasbourg, fasc. 10, 1965.
- Herbillon (Jules), Notes lexicologiques françaises : alborote, amigo, dactil, resicq. Ioanni Dominico Serra ex munere laeto inferiae. Raccolta di studi linguistici in onore di G.D. Serra, Università degli studi di Napoli. Naples, Liguori, 1959, p. 215-221. Compte rendu par E. Legros, BTD, 34, 1960, p. 270.
- Herbillon (J.), Éléments espagnols en wallon et dans le français des anciens Pays-Bas, mémoires de la Commission Royale de Topon. et de dialectol., (section wallonne), un vol. in 8° 136 p., Liège, 1961; comptes rendus par A. Doppagne, L'héritage espagnol dans Le Soir 19-IX-61 et par E. Legros, BTD, 34, 1960, p. 270.
- Herremans (M.P.), La question flamande, Bruxelles, Maurice, 1948
- Herremans (M.P.), La Wallonie, ses griefs, ses aspirations, Bruxelles, 1951.
- Herremans (M.P.) et Coppieters (F.), Le problème linguistique en Belgique, Bruxelles, 1967, Institut belge de l'Information et de documentation, 23 p. Institut National de Statistique (Belgique), Recensement général de la population, le 31 décembre 1947.
- Jacquart (J.), Bruxelles, la ville tentaculaire. Aperçu de son évolution démographique, 1800-1945, Bruxelles, 1946, chez l'Auteur.
- Javeau (Cl.), Pincer son français ou en pincer pour le français, Bruxelles, in Forum ULB, juillet 1974; voir réponse par J. Pohl, Une langue française ou mille ? même revue, novembre-décembre 1974.
- Jodogne (O.), Le français en Belgique, in Revue des Langues Vivantes, 1941, VII, 80-82.
- Jodogne (O.), La segmentation dialectale de la Belgique romane - Bull. de l'Union des diplômés des Universités et ses Ecoles de Hautes-Etudes de Belgique, Athènes, 1962, X, 1-22.
- Joris (André), Du Ve au milieu du VIIIe siècle/A la lisière de deux mondes, Fondation Charles Plisnier, Bruxelles, 1967.
- Kammans (L-P.), La prononciation française d'aujourd'hui, Bruxelles, Baude, 1956.
- Klinkenberg (J.M.), Style et Archaïsme dans la légende d'Ulenspiegel de Charles De Coster, II vol. Bruxelles, Palais des Académies, 1973.

- Koister (Georges), Les Contes de la Lamponète, signalé par M. Paquot, Un aspect méconnu du français régional, Revue des Langues Vivantes, 1970, p. 283.
- Lambert (Danièle), Aimé Quernol, romancier liégeois, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1964.
- Langue et Administration, Administration C.A.D, Bruxelles; Edition : UGA, Namur - Parafit depuis 1962.
- Tables décennales 1962-1972 (N° 1 - 100) établies par Yolande Waterbley, 1972.
- Laurent (Georges), Salut les hommes ! Préface de Joseph Schetter - Illustrations de Lucien Hock. G. Thone, Liège, 1946; 99 p. in 8° - par E. Legros, BTD XXI, 1947, p. 170.
- Lebrun (Christine) Le renouvellement du vocabulaire dans quelques groupes sociaux de la région de Bruxelles, mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1973.
- Lechanteur (Jean) Procès de sorcellerie (Contribution à l'étude de la langue écrite en Wallonie aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles). Mémoire de licence de l'Université de Liège, 1960.
- Lechanteur (J.), Index général des Textes d'archives liégeoises d'Edgard Renard, in BTD, XLII, 1968, pp. 128-205
- Lechanteur (J.), Notes lexicales (forpâ, arboré), à paraître dans les Dialectes de Wallonie, 3, 1974.
- Legros (Elisée), La hotte et ses usages, EMW, t. 4, 23e année, n° 41-42; compte rendu par E. Legros, BTD, 1947, 21, pp. 175-176.
- Legros (Elisée), La frontière des dialectes romans en Belgique (Avec une carte dessinée par le Musée de la Vie Wallonne), Liège, Vaillant-Carmanne, 1948, 115 p.
- Legros (Elisée), A l'école du Dialecte, dans Mélanges ---- El. Legros, pp. 21-43.
- Legros (El.), A propos d'un article sur "archelle", in Le Vieux-Liège, n° 90-91; n° 95, nov. - déc. 1951.
- Legros (El.), Pour un renouvellement dans la recherche des wallonismes (note à propos du Dict. des difficultés de Hanse), in la Vie Wallonne, 25, 1951, pp. 279-283.
- Legros (El.), (Mélanges de Folklore et d'Ethnographie dédiés à la mémoire d'Elisée Legros), Musée de la Vie Wallonne, cours des Mineurs, Liège, 1973 (Bibliographie d'E. Legros, pp. 425-440).
- Legros (El.), voir Atlas linguistique de la Wallonie.
- Legros-Bertrand (Jeanne), L'oeuvre d'Aimé Quernol dans La vie wallonne, Tome XXIV, 1950, pp. 263-286;
Tome XXV, 1951, pp. 5-26 (p. 265 : bibliogr. des oeuvres d'Aimé Quernol).

- Lerond (Alain), L'habitation en Wallonie malmédienne, "Les belles Lettres", Paris 1963 (nombreux comptes rendus).
- Lerond (Alain), Les parlers régionaux, in Langue française, mai 1973, 18, 135 p.
- Leroy (M.), voir Mettas (O.).
- Lescrenier (J.), Etude du français régional de Vottem vu par A. Querncl, mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1966.
- Levy (P. M.G.), La frontière linguistique, existe-t-elle ? in La revue Nouvelle, t. XIX, 1954.
- Levy (P.M.G.) Quatre siècles de frontière linguistique, in La Wallonie, oct. 1969.
- Leys (Michel-René), La vie et l'oeuvre de Laurent Chiflet. Contribution à l'étude de nos premiers grammairiens, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1967.
- Lindemans (L.), Proeve van een objectieve talentelling in het Brusselse, Antwerpen, Standaardboekhandel, 1961.
- Lobet (Marcel), Arthur Masson ou la richesse du coeur, Bruxelles, Vanderlinden, 1971 (Bibliographie d'A. Masson, pp. 141-143; sur A.M. pp. 143-144).
- Manet (Delphine), voir Doppagne (Albert), Atlas systématique.
- Mantou (Reine), Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350)/ Etude linguistique; tome 15 des Mémoires de la Commission Royale de Topon. et de dialectol., Liège, Michiels, 1972, 552 p.; Compte rendu par L.-F. Flutre, dans Revue de Linguistique Romane, tome 37, janvier-juin 1973, pp. 221-222.
- Mantou (Reine), Les manuels de conversation "français-flamand" du XIVE au XVIe siècle, in Handelingen van het XXVIIe Vlaams Filologencongres, Brux., 8-10 avril 1969, pp. 113-115.
- Mantou (Reine), Notes sur quelques manuels de conversation "français-flamand" du XIVE au XVIe siècle, in Mémoires et Publications de la Sté des Sciences, des Arts et des Lettres du Hainaut, vol. 82, fasc. 2, 1969, pp. 157-197.
- Mantou (R.), Notes sur quelques mots moyen néerlandais, figurant dans la partie française des comptes communaux et des "keures" d'Ypres (1318-1325), in BTD, 1973, XLVII, pp. 57-64.
- Mantou (R.), Le vocabulaire des actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350). Bibliothèque Fr. et Romane publiée par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de la Faculté des Lettres et Sc. humaines de Strasbourg, Série A : Manuel et Etudes linguis-

- tiques, Paris, Klincksieck, 1975.
- Mantou (R.), Documents linguistiques de la France publiés par J. Monfrin. Chartes en langue française antérieures à 1271, conservées aux Archives de la Flandre orientale et de la Flandre occidentale et aux Archives générales du royaume (ouvrage en cours de publication).
- Mantou (R.), Le censier d'Herchies. Introduction historique par Jacques Nazet in : Bull. de la Comm. royale d'Histoire (à paraître).
- Maquet (A.), Les demoiselles d'en face. Récit en français liégeois. Dessins de Toa, in La vie Wallonne, tome XXII, nouvelle série, n° 241, 1er trimestre 1948, pp. 17-31.
- Maquet (A.), L'enseignement du français et le wallon dans Revue de l'Ecole Normale de Nivelles, avril 1948, 8-10 et juillet 1948, 11-13, ainsi que : Arguments, 1, Association pour l'encouragement et la défense de l'art wallon, Ougrée, 14 Petites pages - compte rendu par E. Legros, BTD, 1949, XXIII, p. 145.
- Maquet (A.), Servitudes et grandeurs de notre français régional, in Nouvelle Revue wallonne, t. 2, n° 1, oct. 1949, 36-44; compte rendu par El. Legros BTD, t. 24, 1950, p. 360.
- Maquet (A.), En écoutant parler le Liégeois moyen, in Vie et Langage, Paris, Larousse, n° 21, décembre 1953, p. 561-566.
- Marinus (A.), Le folklore belge, t. III (Bruxelles) s. 2 (p. 11 : sur la recette du poisson à l'escavèche).
- Martin (Robert) et Martin (Eveline), Guide bibliographique de Linguistique française, Paris, Klincksieck, 1973.
- Masai (R.), Le vocabulaire de l'instruction publique de 1789 à nos jours, mémoire de Licence de l'Université de Louvain, 1965.
- Massart (Robert), L'élément wallon dans le vocabulaire de Jean de Stavelot, in BTD, 18, 353-376 - compte rendu par E. Legros BTD, 1945, XIX, p. 159.
- Martinet (A.), La prononciation du français contemporain, Paris, Droz, 1945.
- Martinet (A.) et Walter (Henriette), Dictionnaire de la Prononciation Française dans son usage réel, Avant-propos par Joseph Hanse, Paris, (I.L.F., 1974).
- Masson (Arthur), Toine dans la tourmente. Illustr. d'O. Sanspoux. Vanderlinden, Bruxelles, 1946; 2 vol., 240-240 p. gr. in -8°. Compte rendu par A. Doppagne, DBR, 6, 35-40; W. Bal, Vie Wallonne, 21, 234-5; E. Legros, BTD, 22, 1948, p. 418.

- Masson (A.), Le nouveau maît' d'école. Comédie en français populaire, suivie d'une version en dialecte wallon de Trignolles, Bruxelles, 1948, Vanderlinden.
- Masson (A.), Le Grand Gusse. Librairie Vanderlinden, Brux., 2 vol. in 8°, 224 et 248 p.. Compte rendu par W. Bal, *Vie Wallonne* 24, 1950, 148-151.
- Masson (A.), voir Lobet (M.).
- Mayez (C.), Le vocabulaire culinaire en Belgique dans les livres de recettes, mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1966.
- Massart (Robert), Thèses et mémoires de l'Université de Liège, in *Marche Romane*, 1, 1951, 92-102 (1891-1951); 13, 1963, 3-32; 16, 1966, 169-182. Voir en outre, *ibid.* (Hommage à M. Delbouille), 1973, 198-199.
- Mettas (Odette), Les techniques de la phonétique instrumentale et l'intonation, Préface de M. Leroy, Presses Universitaires de Bruxelles et Paris, Maloine, 1971.
- Mimin (P.), Les mots de robe en Belgique dans Journal des Tribunaux, 8 juin 1947, Compte rendu dans *FM* janvier 1946, p. 48.
- Meurier (G.), Colloques----- Anvers, 1557
Le perroquet mignon, A. T'Hantwerpen, 1580
Dictionnaire françois-flameng, Anvers, 1584
 (voir Baetens, *Bruxelles*, 1971, p. 452).
- Mols (R.), Bruxelles et les Bruxellois, Bruxelles, Etudes Morales Sociales et Juridiques, 1961.
- Mommens (G.), La langue administrative en Belgique au XVIIe siècle, d'après les consultes du Conseil Privé (1621-1649), mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1942.
- Mourin (L.) et Pohl (J.), Bibliographie de linguistique romane, 4e édition remaniée et mise à jour, Presses Universitaires de Bruxelles, 1971.
- Munot (Philippe), Sur les deux timbres du a en français, in *Revue des langues vivantes*, 29 (1963) - article repris dans *Moderna Språk*, 58, 1964.
- Nazet (J.), voir Montou (R.), Le censier d'Herchies.
- Neumann (J.) et collaborateurs. Grand dictionnaire français-tchèque, Československa Akademie věd ústav jazyků a literatur, Prague, 1974.
- Nicolay (Michèle), Le recueil de "Flandricismes et wallonismes" d'A.F. Poyart et ses suites, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1968.
- Nivelles (Jean de -), pseudon. de M. Piron : Précisions sur le "parler belge", dans *Vie et Langage*, p. 514-515; n° 32, nov. 1954.
- Noiret (Jean), Etude syntaxique du Paweilhar Giffou, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1947.

- Outremeuse (Jean d' -) Ly Myreur des Histors. Fragment du second livre (années 794-826), publié par André Goosse, Bruxelles, Palais des Académies, 1965 - Compte rendu par E. Legros, BTD, XLII, 1968, pp. 290-293.
- Paquot (Marcel) et Wilmotte (Maurice), Le français (en Belgique), in l'Encyclopédie Belge, Bruxelles, Renaissance du livre, 1933 - Comptes rendus par J. Haust, BTD, VIII, 447 et A. Goosse (cfr 1964, Remarques, p. 174).
- Paquot (M.), Conceptions provinciales du "bon usage" dans les Cahiers de l'Association internationale des études françaises, Paris, mars 1962, n° 14 - Comptes rendus par Michel Duchatto, dans une chronique du Monde du Travail, 7 juille. 1962, et par E. Legros, BTD, XXXVII, 1963, p. 218.
- Paquot (M.), Réflexions sur le dialecte, in l'Athénée, 1969, n° 4, pp. 140-141.
- Paquot (M.), L'agrégation de Français des écoles secondaires, in Bulletin de la S.B.P.F. n° spécial, XXe année, 1970, n° 66-67, pp. 3-19.
- Paquot (M.), Un aspect méconnu du français régional, in Revue des Langues Vivantes, XXXVII, 1971, n° 3, pp. 282-288.
- Paquot (M.), compte rendu de F. Bertrand, La presse francophone de tranchée au front belge 1914-1918, 1971, in La Vie Wallonne, Lettres Françaises, juin 1972, tome 46, pp. 186-188.
- Penneman de Bosscheyde (Guy), Le vocabulaire de Camille Lemonnier de 1863 à 1892, mémoire de licence de l'Université de Gand, 1949.
- Philippe (René), Sylvie a peur, Verviers, Gérard, 1960, coll. Marabout Mademoiselle (exemples d'imparfaits pré-ludiques).
- Picard (H.), De Talentelling in en rond Brussel, in de Vlaamse Gids, t. XXXIX, 1955, p. 5-22.
- Pichois (Claude), L'image de la Belgique dans les Lettres Françaises de 1830 à 1870. Esquisse méthodologique. Librairie Nizet, Paris, 1957.
- Pieltain (Paul), Le français hors de France, in Les Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nice. Le français en France et hors de France, II. Les français régionaux/ le français en contact, Actes du colloque sur les ethnies francophones (Nice 26-30 avril 1968), fasc. II, Les Belles Lettres, 1971, pp. 5-29.
- Pierret (Jean-Marie), Météorologie et littérature populaire/ Des "jours d'emprunt" aux "veaux de mars" et aux "biquets d'avril", in Mélanges Legros, 1973, pp. 273-283.
- Pierret (J-M.), Notes sur la syntaxe du pronom personnel dans le parler de Longlier (N° 47), in Les Dialectes belgo-romans, t. XXI, 1964, 123-130.

- Pinon (Roger), L'auteur étant essentiellement folkloriste, nous ne noterons ici qu'une seule de ses nombreuses études pourtant riches en termes communs au dialecte et au français : "Cafama, cafouma", etc., curieuse dénomination du jeu de colin-maillard, in Mélanges Legros, 1973, pp. 291-326 (importante bibliographie).
- Pirenne (Henri), Histoire de Belgique, 7 vols., Bruxelles, Lamartin, 1902-1948.
- Piron (M.), Heurs et malheurs de "spirou", in Vie et Lang., 1952, t. 1, pp. 264-266.
- Piron (Maurice), Petite géographie des Langages belgiques, dans Vie et Langage, t. 2, 1953, pp. 485-490.
- Piron (Maurice), Au pays liégeois, Français populaire d'hier et d'aujourd'hui : lettre de Grognard revue sur l'original, extraits de Marcel Remy et Aimé Quernol (p. 541-546) dans Vie et Langage, n° 21, déc. 1953.
- Piron (Maurice) Caractérisation affective et création lexicale/ Le cas du wallon "ramponô". Avec 4 planches hors-texte dans Romanica Gandensia, t. I, 1953, p. 119-170.
- Piron (M.), Du français comme langue des Belges, in Vie et Langage, tome 2, 1953, pp. 531-534.
- Piron (M.) voir Nivelles (Jean de -), 1954.
- Piron (M.), Français parallèles de Belgique (Textes et commentaires), in Bulletin de la Société belge des Professeurs de français, t. 4, 1955, pp. 3-14.
- Piron (M.), Les littératures dialectales du domaine d'oïl, in Histoire des Littératures 3, Encycl. de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1958, pp. 1419-1459.
- Piron (M.), Français universel ou babélien ? in La Revue Française n° 127, 1961, pp. 15-16.
- Piron (M.), Bobelin et sa famille lexicale, in FM, janvier 1962, pp. 1-12.
- Piron (M.), Aspects du français en Belgique, dans Bulletin de l'Académie Royale de Langue et Littérature françaises, t. 43, 1965, n° 3, pp. 231-251 et à part. Brux. 24 p. (paru en 1966) ; compte rendu par Legros-Herbillon, BTD, 42, 1968, p. 294.
- Piron (M.), La langue française dans le monde. in La Revue française, avril 1966, p. 31.
- Piron (M.), Pour une contribution du français régional de Belgique au français universel, dans Bulletin de l'Académie Royale de Langue et Littérature françaises, Palais des Académies, 1968, tome XLVI, n° 1, pp. 40-49.

- Piron (M.), Aperçu des études relatives au français de Belgique, in Annales de la Faculté des Lettres et Sc. humaines de Nice, n° 12, octobre 1970, fasc. 2, pp. 31-42 (paru en juin 1971).
- Piron (M.), Défendre le français : pourquoi ? comment ? dans Associations internationales, Bruxelles, n° 10, 1973, pp. 477-478.
- Piron (M.), Aubette : français de Belgique ou français de France ?, in Vie et Langage, n° 257, août 1973, pp. 467-471.
- Piron (M.) Les belgicisms lexicaux : essai d'un inventaire, in Mélanges --- Paul Imbs, Strasbourg, 1973, pp. 295-304.
- Piron (M.), articles agrération, ajoute et (partim) amusette dans Trésor de la Langue Fr., t. II, Paris, 1973.
- Piron (M.), Français et dialecte en Wallonie, dans Verslagboek van het Colloquium ---- door de studiegroep Mens en Ruimte, Bruxelles, 1975.
- Piron (M.), voir Nivelles (Jean de--).
- Pohl (Jacques), Prononciations régionales belges, dans FM, janvier 1946, pp. 48-50; compte rendu par E. Legros, BTD, XXI, 1947, p. 171.
- Pohl (J.), Les sobriquets scolaires en Belgique, in FM, 1946, pp. 301-309.
- Pohl (J.), Frontière politique et français régional/ Résultats d'une enquête faite dans la région lorraine, in DBR, t. VI, n° 2, avril-juin 1947, pp. 53-80; comptes rendus par E. Legros, BTD, XXII, 1948, pp. 418-419; et par L. Grootaers, BTD, XXII, 1948, pp. 123-124. 136.
- Pohl (J.), Une numération "franco-belge", dans FM, avril 1948, pp. 123-124.
- Pohl (J.), Frontière politique et frontière linguistique, in Revue de l'Institut Solvay, Semaine consacrée aux frontières (1949), Bruxelles, 1950.
- Pohl (J.), Notes bruxelloises sur le français de Paris, in Revue des Langues Vivantes, 1950, p. 68.
- Pohl (J.), Témoignages sur le lexique des parlers français de Belgique, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Libre de Bruxelles, le 15 mai 1950; 16 vol. (non publiée).
- Pohl (J.), Sur la fréquence des mots "bonne" et "servante" à Bruxelles, in FM, avril 1950, pp. 131-132.
- Pohl (J.), Fréquence et synonymie : "bonne" et "servante" à Bruxelles, dans le français de la bourgeoisie, in Revue des Langues Vivantes, 1950, 6, pp. 539-551.
- Pohl (J.), Les argots français de Belgique, in FM, avril 1953, p. 121-125; compte-rendu par E. Legros, dans BTD, 28, 1954, pp. 297-298.

- Pohl (J.), L'Argot militaire, in FM, octobre 1953, pp. 303-306.
- Pohl (J.), L'argot des "Coréens" belges, in FM, avril 1955, pp. 135-136.
- Pohl (J.), Un curieux fait social : "tant" et "autant" en Belgique lorraine, in FM, avril 1956, p. 124.
- Pohl (J.), Langages et visages de Bruxelles, in Vie et Langage, Paris, Larousse, n° 20, novembre 1953, p. 506.
- Pohl (J.), Quand les ketjes tiennent le fou au quartier des Marolles, in Vie et Langage, n° 20, novembre 1953, p. 521.
- Pohl (J.), Un argot bruxellois à la souce "bourguignonne", in Vie et Langage, n° 20, novembre 1953, p. 526.
- Pohl (J.), Suggestions linguistiques, in Vie et Langage, n°39, juin 1955, p. 244.
- Pohl (J.), Flandricismes et phrase française spontanée dans Handelingen van het XXXIle Vlaamse Filologencongres, t. XXXIII, 1959, pp. 137-143.
- Pohl (J.), A propos de "vouloir", auxiliaire du futur, in FM, janvier 1961, p. 63.
- Pohl (J.), Témoignages sur la syntaxe du verbe, dans quelques Parlers français de Belgique, Bruxelles, Palais des Académies, 1962, comptes rendus par S. Chalon, dans Marche Romane, 16, 1966, pp. 37-38; par A. Goosse dans la RbPhH, tome 49, 1971, 2; par E. Legros, avec la collabor. de Jules Herbillon, BTD, 37, 1963, 218-221.
- Pohl (J.), Contre des Pêcheurs de Perles fausses, dans L'Athénée, mai-juin 1963, n° 3, pp. 88-90.
- Pohl (J.), voir Roger (Y.) et Pohl (J.), 1964.
- Pohl (J.), Observations sur les formes d'interrogation dans la langue parlée et dans la langue écrite non littéraire, dans les Actes du Xe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Strasbourg 1962, Paris, Klincksieck, 1965, pp. 501-513.
- Pohl (J.), Bilinguismes dans la Revue roumaine de linguistique, Tome X, 1965, n° 4, Edit. de l'Académie de la Républ. Soc. de Roumanie, Bucarest.
- Pohl (J.), Traces de patois dans mon français, dans Linguistique picarde, Musée de Picardie, Amiens, 5e année, n° 4, déc. 1965, fasc. n° 17, pp. 45 à 53.
- Pohl (J.), Pour un atlas de la langue française, in Vie et Langage n° 167, février 1966, pp. 90-94.
- Pohl (J.), La maison en français marginal, in Vie et Langage, n° 148, juillet 1964, pp. 411-418.
- Pohl (J.), La Maison dans les français marginaux, in Vie et Langage, n° 150, sept. 1964, pp. 514-519.

- Pohl (J.), Les significations de "maison", in Vie et Langage, n° 158, mai 1965, pp. 256-260.
- Pohl (J.), La "Maison" de la maison, in Vie et Langage, n° 162, sept. 1965, pp. 518-523.
- Pohl (J.), Les noms de la maison, in Vie et Langage n° 174, septembre 1966, pp. 488-493.
- Pohl (J.), Officine linguistique, in Revue dans Les Langues Vivantes, XXXI - 1965 - 4, pp. 360-389, et XXXIII - 1967-1, pp. 54-56.
- Pohl (J.), Imparfais et Indiens. Témoignages sur la fiction dans le langage des enfants, dans Le Langage et l'Homme, Bruxelles, octobre 1967, pp. 127-136.
- Pohl (J.), Ne dans le français parlé contemporain : les modalités de son abandon, dans les Actes du XIe Congrès international de linguistique et philologie romanes, Madrid, 1965, C.I.S.C., Madrid, 1969, pp. 1343-1359.
- Pohl (J.), Lapsus et numération dans Linguistique contemporaine/ Hommage à Eric Buysens, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie, 1970, pp. 169-176.
- Pohl (J.), Ne et les enfants, dans Le Langage et l'Homme, octobre 1970, pp. 41-43.
- Pohl (J.), Les parlers français de Belgique, in Langue et Administration, n° 82 (sept. 1970), 83, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98 (mars 1972).
- Pohl (J.), L'homme et le signifiant, Bruxelles, Labor et Paris, Nathan, 1972, compte rendu par W.D., dans Die Sprache, Band 20, seite 57.
- Pohl (J.), Mélanges tricolores, dans Vie et Langage, n° 248, novembre 1972, p. 657, notes sur tricolore, ibid., mai 1972, p. 258 et juin 1973, pp. 357-358.
- Pohl (J.), La psychologie des francophones de Belgique, dans la Revue de l'Ethnopsychologie, publiée par le Centre Universitaire havrais de Psychologie des Peuples et de Sociologie Economique, N° 2/3 de juin-septembre 1973.
- Pohl (J.), Géographie et dialectologie, dans le Français Moderne, FM, octobre 1973, 41e année, n° 4, pp. 366-370.
- Pohl (J.), La faune hypocoristique, dans Vie et Langage, n° 262, janvier 1974, pp. 36-41.
- Pohl (J.), L'omission de NE dans le français contemporain, in Le Français dans le Monde, Paris, Hachette, février-mars 1975, pp. 17-23.
- Pohl (J.), La construction "about" - pronom sujet - verbe dans le français contemporain, à paraître dans Actes du XIIIe Congrès international de Linguistique et Philologie romanes - Université Laval- Québec, 29 août-5 sept. 1971.
- Pohl (J.), Le genre et la "sexualisation" de l'inanimé, à paraître dans les Actes du XIVe Congrès international de Linguistique et Philologie Romane, Naples, 1974.
- Pohl (J.), voir Mourin (L.) et Pohl (J.), voir Javeau (Cl.).

- Ponthir (Maurice), Notes sur les activités de la "botrèsse" (1721-1747) in Mélanges...
Legros, 1973, pp. 365-375.
- Putanier (H.), L'agglomération bruxelloise et le problème linguistique, Bruxelles,
Libraria, 1955.
- Querinjean (E.), La structure linguistique du village de Waimes, in Bulletin de
l'Institut de recherches économiques et sociales, 20, n° 7, 1954, pp. 663-705.
- Quernol (Aimé), Lisa, Impr. Michiels, Liège, 1950, 222 p.
- Quets (Monique), Quelques particularités du langage estudiantin en Belgique, in
Boletin de Filologia, 18, 1959 (Paru en 1962), p. 309-312; Actas do IX Congresso
internacional de Linguística românica, 1959, I - compte rendu par E. Legros,
BTD, 36, 1962, p. 225.
- Quiévreux (L.), voir Baetens Beardsmore, 1967.
- RbPhH, abréviation pour la Revue belge de Philologie et d'Histoire.
- Recensement général de la Population au 31 décembre 1947/Répartition au point de vue
des langues nationales parlées publié par le Ministère des Affaires Economiques,
Institut National de Statistique, Extrait du Moniteur belge du 26 juin 1954.
- Reichstein (Ruth), Etude des variations sociales et géographiques des faits linguis-
tiques, in Word, vol. 16, n° 1, avril 1960, pp. 55-99.
- Regula (M.), Les fonctions de l'imparfait, dans Zeitschrift für romanische Philologie,
t. 74, 1958, pp. 251-259.
- Remacle (Louis), Bilinguisme et orthophonie, in BTD, XVII, 115-136 (avec une
bibliogr.) - compte rendu par E. Legros, BTD, XVIII, 490.
- Remacle (L.), Termes régionaux dans la langue des notaires à la fin du 18e siècle,
in Le Pays de saint Remacle, 4, 1965, p. 201-207 - compte rendu par E. Legros
avec la collaboration de J. Herbillon, DBR, 1969, janv.-déc. 1969.
- Remacle (L.), Le problème de l'ancien wallon, Liège, "Les Belles Lettres", Liège,
1948.
- Remacle (L.), Syntaxe du parler wallon de la Gleize, Paris, Les Belles Lettres, t.
I, 1952; t. II, 1956; t. III, 1960 - Nombreux comptes rendus (voir T. III, p.
289).
- Remacle (L.), Documents lexicaux extraits des archives scabinales de Roanne (La
Gleize), 1492-1794. - 1967 - comptes rendus : RLiR, 32, 125-126, p. 247-248;
BTD, 31, 1967, 237-239.
- Remacle (L.), Orthophonie française. Conseils aux Wallons, Liège, Les Lettres
belges, 1969 (1ère édit., Liège, Michiels, 1948); compte rendu par E. Legros,
BTD, t. 23, 1949, p. 141.

- Remacle (L.), In memoriam Elisée Legros (1910-1970), in BTD, 45, 1971, p. 56-87.
- Remacle (L.), Documents lexicaux extraits des archives de Stoumont, Rahier et Francorchamps, Paris, Les Belles Lettres, 1972.
- Remacle (L.), Les désignations des objets sans valeur dans les protocoles des notaires (17e-19e siècles), in BTD, XLVI - 1972.
- Remacle (L.), voir Atlas linguistique de la Wallonie.
- Remy (Marcel), Les ceux de chez nous, 1916, compte rendu par A. Grégoire, Un petit monument littéraire et linguistique de la Wallonie, in La Vie wallonne, t. VI, Liège, 1926, p. 45- 99.
- Renard (Edgard), Textes d'archives liégeoises (5e série), in BTD, 34, p. 165-232 - compte rendu dans BTD, 35, 285-287.
- Renchon (Hector), Etudes de syntaxe descriptive,
I. La conjonction "si" et l'emploi des formes verbales Bruxelles, Palais des Académies, 1967; (p. 168 : L'usage en Belgique) - compte rendu par Al. Lorian, FM janvier 1969, n° 1, pp. 55-57.
- Renson (Jean), Les dénominations du visage en français et dans les autres langues romanes. Etude sémantique et onomasiologique, Paris, "Les Belles Lettres", 1962, 2 vol.- compte rendu par E. Legros, BTD, 38, 1964, p. 244, n° 204.
- Renson (J.), Bilinguisme dialectal et culture : la situation en Belgique, communic. présentée au XIIIe Congrès international de linguistique et philologie romanes, sous X Interaction des langues en contact, 1971.
- Revue belge de Philologie et d'Histoire, recueil trimestriel publié par la Société pour le progrès des études philologiques et historiques, Bruxelles, Van Campenhout, 1922 et suiv. (Cette revue publie la liste des mémoires).
- Roger (Yves) et Pohl (J.);, En marge du français marginal, in Vie et Langage, n° 146, mai 1964, pp. 280-285 et n° 147, juin 1964, pp. 348-352.
- Roland (Joseph), Un folklore en mutation/Les escortes militaires, in Mélanges.... Legros, 1973, pp. 377-393.
- Rotsaert (W.), Etude sur le vocabulaire français du "Naembouck van 1562" de Joos Lambrecht, mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1965.
- Ruelle (Pierre), Actes d'intérêt privé conservés aux Archives de l'Etat à Mons (1316-1433), Brux., Palais des Académies, 1962.
- Ruelle (P.), Le français et les patoisants, Etudes du Centre de Linguistique appliquée de Dakar, XXXIII, 1968, 12 pp.
- Ruelle (Pierre), Mots latins en borain, in Mélanges.....Legros, pp. 415-424 (une note sur bolus).

- Ruwet (Joseph), Lés Flamins d'Abè. Le français populaire. Mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1966.
- Sauvageot (Aur.), Flamands et Wallons, in Vie et Langage, n° 167, février 1966, pp. 62-66.
- Schauss (Simone), Le vocabulaire du premier registre aux plaids de la Cour de Justice de Waimes (1531-1538), mémoire de licence de l'Université de Liège, 1962.
- Schöne (M.), compte rendu de Fernand Desonay, l'Art d'écrire une lettre, Edit. Baude, Bruxelles, in FM, 1947, 72-73 (M. Schöne se demande si la construction "vous obligeront d'écrire des lettres", employée par F.D. est un "belgicisme").
- Schöne (M.), voir Bottequin (A.), Difficultés et id., Subtilités.
- Severens (Michèle), Etude du bilinguisme chez les habitants de Zaventem, mémoire de licence de la V.U.B. 1972.
- Thiry (M.), Manifestation d'hommage à M. Maurice Grevisse, Gembloux, Duculot, 1967.
- Thiry (Paul), La langue de Jean d'Outremeuse, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1924.
- Timmermans (K.), Etude linguistique des chartes françaises de Malines de 1223 à 1327 (1333), mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1962.
- Valkhoff (M.), Réflexes phonologiques des deux côtés de la frontière linguistique dans Bulletin du dictionnaire wallon, t. XIX, pp. 145-153.
- Van Coetsem (Fr.), Remarques concernant le français parlé en Belgique flamande au XIXe siècle, in Leuvense Bijdragen, 40, 1950, 41-52; compte rendu par E. Legros, BTB, t. 25, 1951.
- Vanderhoydonc (M.), Etude sur le vocabulaire d' "Un Mâle" de Camille Lemonnier, mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1967.
- Van Loey (A.), Over tweetaligheid, dans Handelingen van het XIXe Vlaamse Filologencongres, 1951, pp. 21-32.
- Van Loey (A.), Les mots français en néerlandais, dans Académie Royale de Belgique. Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, 5e série, t. XL, 1954, pp. 227-290.
- Van Loey (A.), Les problèmes du bilinguisme en Belgique, in Etudes Germaniques, t. XXIII, oct. déc. 1958, pp. 289-302.
- Van Mullem (Hilda), Le néologisme dans la littérature belge d'expression française de 1880 à 1886, mémoire de licence de l'Univ. de Gand, 1951.
- Vanneste (Alex), Brusselaria (sur la situation linguistique à Bruxelles et ses implications linguistiques et politiques), in Ons Erfdeel XVI, 2 (1972), 145-147;

- XVI, 3 (1973), 146-148; XVI, 5 (1973), 145-148; XVI, 5 (1973), 156-157 et XVII, 1 (1974), 149-151.
- van Overbeke (M.), La description phonétique et phonologique d'une situation bilingue, dans La linguistique, P.U.F., 1968.
- van Overbeke (M.), Entropie et valence de la parole bilingue, in Aspects sociologiques du plurilinguisme, Actes du premier colloque de l'AIMAV, Bruxelles 23-24 septembre 1970, Bruxelles, 1971.
- van Overbeke (M.), Introduction au problème du bilinguisme, Bruxelles, Labor, Paris, Nathan, 1972.
- van Overbeke (M.), voir Bézières (M.) et van Overbeke (M.).
- Van Vaerenbergh (Greta), Die Soziokulturellen, politischen und administrativen Verhältnisse in den deutschsprachigen Ostkantonen Belgiens, mémoire du Hoger Rijksinstituut voor Vertalers en Tolken, Bruxelles, 1972.
- Vekemans (M.), De invloed van de Brussels-Vlaamse volkstaal op de Brussels-Franse volkstaal. Thèse présentée à l'Université Catholique de Louvain, non publiée, 1963.
- Verdonck (G.-G.) Recherches sur le néologisme dans "La Belgique" de Camille Lemonnier, mémoire de licence de l'Université de Louvain, 1965.
- Verdoort (A.), Zweisprachige Nachbarn/Die deutschenHochsprach - und Mundartgruppen in Ost-Belgien, dem Elsass Ost-Lothringen und Luxemburg, Wilhelm Braumüller-Universitäts-Verlagsbuchhandlung Ges. m.b.H. Wien-Stuttgart, 1968.
- Verdoort, Les problèmes des groupes linguistiques en Belgique, Université Catholique de Louvain, Cours et Documents I, Centre de Recherches Sociologiques - Institut de Linguistique, - 1973 (bibliographie abondante).
- Verluyten (Sylvain), Le français dans les milieux commerçants du centre de Louvain, mémoire de licence de la V.U.B., 1970. Un résumé de ce mémoire a été publié sous le même titre, dans Equivalences, Revue de l'I.S.T.I., Bruxelles, 1974, n° 2, pp. 15-35.
- Verniers (L.), Bruxelles et son agglomération de 1830 à nos jours, Bruxelles, Edit. de la Librairie encyclopédique, 1958.
- Vranckx (W.), La frontière linguistique franco-néerlandaise, dans Vie et Langage, 1945, pp. 410-413.
- Wajnberg (Sarabella), Libre, populaire, démocratique dans la presse belge de 1936 à 1970. Aspects et utilisation du vocabulaire constituant le champ morpho-sémantique de ces trois concepts. Mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1971.

- Wajskop (Max), Les idées politiques de Charles De Coster, mémoire de licence de l'Université Libre de Bruxelles, 1954.
- Warnant (L.), La constitution phonique du mot wallon, 1956, voir BTD, 37, 1963, p. 254. (comptes rendus par W. Bal, A. Lerond, E. Legros).
- Warnant (L.), Le rôle du contexte dans les valeurs de l'imparfait, dans les Mélanges de linguistique romane et de philologie médiévale offerts à M. Maurice Delbouille, Gembloux, Duculot, 1964.
- Warnant (L.), Dictionnaire de la prononciation française, Gembloux, J. Duculot, 1962 - 1966, 2 vol., 8°; édition revue et corrigée, 1968.
- Warnant (L.), "Moi, j'étais le papa... / L'imparfait préliminaire et quelques remarques relatives à la recherche grammaticale, dans les Mélanges de Grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse", Edit. J. Duculot, Gembloux, 1966.
- Warnant (L.), Atlas phonétique du français de Belgique. Enquêtes terminées pour 80 Points auprès d'au moins deux témoins par point - voir L'atlas phonétique du français de Belgique, in Actes du XIIe Congrès international de Linguistique et de Philol. Romanes, Bucarest, 1971, pp. 267-273.
- Warnant (L.), Dialectes du français et français régionaux, dans Langue française, mai 1973, n° 18, pp. 100-125.
- Warnant (L.), Le subjonctif imparfait en français et en wallon, in FM, XLII, 1974, pp. 42-69.
- Waterbley (Yolande), voir Langue et Administration.
- Wilmart (J-P.), Bibliographie analytique des travaux consacrés au français régional de Belgique, mémoire de licence de l'Université de Liège, 1968.
- Wilmet (Marc), L'imparfait dit hypocoristique, in FM, octobre 1968, n° 4, pp. 298-312.
- Wilmet (M.), Le système de l'indicatif en moyen français/Etude des "tiroirs" de l'indicatif dans les farces, sottises et moralités françaises des XVe et XVIe siècles, Genève, Librairie Droz, 1970.
- Wilmotte (M.), voir Paquot, 1933.
- Wilmotte (M.), La langue française en Belgique, in FM, 1942, pp. 161-167.
- Wind (B.), Contributions néerlandaises au vocabulaire du français belge, in Neophilologus, XXII, 1937, pp. 81-98 et 161-167; Compte rendu par J. Haust, BTD, XI, 198.
- Wind (H.), De quelques curiosités syntaxiques propres au français belge, in Neophilologus, t. XXXI, 1947, pp. 161-165.
- Wind (B.), Nederlands-Frans taalcontacten, dans Neophilologus, t. XLIV, 1960.
- Wolf (Lothar), Le français régional. Essai d'une définition, in Travaux de Linguistique

et de Littérature, X, 1, Strasbourg, 1972, pp. 171-177.

ADDENDA

- Bal (W.), Brève introduction à la sociolinguistique, in Revista Portuguesa de Filologia, XVII, tomos I - II, Coimbra, 1975, pp. 1-35 (avec une bibliographie - "principaux ouvrages" - de l'auteur).
- Paquot (Marcel), La conquête du français : problèmes linguistiques, in L'Athénée, F.E.M.O., 1974-1975, pp. 1-14.
- Piron (M.), Une image française de la Belgique au 19e siècle, in Revue de Littérature comparée, t. 34, 1960, pp. 596-602.
- Piron (M.), Le centenaire de Ferdinand Brunot (Discours prononcé à la Sorbonne, le 26 novembre 1960), in Bulletin de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, t. 38, 1960, pp. 167-170.